

TRENTE-DEUXIÈME ANNÉE — N° 9515 — 20 PAGES — MARDI 26 AOUT 1975

En Corse

Controverse à propos de la fusillade d'Aléria

LIRE PAGES 6 ET 7

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,30 F

Algérie, 1 DA ; Maroc, 1,30 dir. ; Tunisie, 100 m. ; Allemagne, 1 DM ; Autriche, 8 sch. ; Belgique, 10 fr. ; Canada, 60 c. cts ; Danemark, 2,75 kr. ; Espagne, 22 pes. ; Grande-Bretagne, 18 p. ; Grèce, 18 dr. ; Iran, 45 ris. ; Italie, 250 l. ; Liban, 125 p. ; Luxembourg, 10 fr. ; Norvège, 2,75 kr. ; Pays-Bas, 0,90 fl. ; Portugal, 11 esc. ; Suède, 2 kr. ; Suisse, 0,90 fr. ; U.S.A., 65 cts ; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 14

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 65572
Tél. : 770-91-29

La création d'un « comité révolutionnaire » à Vientiane

Les forces de gauche contrôlent désormais l'ensemble du Laos

Après la « libération » de Vientiane annoncée samedi 23 août par un comité révolutionnaire qui a pris en charge l'administration de la ville, l'ensemble du royaume lao est maintenant sous le contrôle effectif du Front patriotique.

Le comité a pourtant, dès sa création, proclamé son soutien au gouvernement provisoire d'union nationale, présidé par le prince Souvanna Phouma, gouvernement qui devrait être maintenu jusqu'aux élections générales de 1976.

La mise en place dans la capitale laotienne d'un « comité administratif révolutionnaire » a été annoncée par le président de cet organisme, M. Phao Phim Pha Chanh, membre du comité central du Front patriotique lao, au cours d'un meeting rassemblant près de cent mille personnes dans l'un des sanctuaires bouddhiques de Vientiane. Le comité, a-t-il dit, a pris la décision *« de chasser les réactionnaires de l'administration, de supprimer toutes les lois antidémocratiques et d'organiser un nouveau pouvoir administratif efficace et sain »*.

Parmi les personnalités qui assistaient à cette réunion, M. Phoun Sipraseuth, vice-premier ministre par intérim du gouvernement provisoire d'union nationale et ministre des affaires étrangères, a également pris la parole. *« Le peuple de Vientiane s'est soulevé,* a-t-il dit ; *il a renversé l'ancien régime et le vieux système réactionnaire et il a installé une nouvelle administration du peuple. C'est une action juste, qui découle naturellement des conditions historiques. »* M. Sipraseuth, cité par l'agence Chine nouvelle, a demandé à la nouvelle administration d'appliquer strictement une politique *« de dictature sur l'ennemi et de démocratie à l'égard du peuple »*. Il a invité les masses à s'unir pour la construction au Laos *« d'un Etat authentiquement pacifique, indépendant, démocratique, neutre, digne et prospère »*.

M. Phao Phim Pha Chanh a ensuite tenu une conférence de presse au cours de laquelle il a affirmé que son comité entendait soutenir sans réserve le gouvernement provisoire présidé par le prince Souvanna Phouma.

(Lire nos informations page 3.)

UNE SUITE LOGIQUE

Phnom-Penh, Saigon, Vientiane... L'installation d'une administration révolutionnaire dans la capitale laotienne n'a pas pris le tour dramatique de la chute d'une ville après l'agonie d'un siège prolongé ni celui de l'entrée de blindés victorieux jusque dans les jardins présidentiels. La voie originale suivie par les révolutionnaires laotiens n'est pas, néanmoins, sans ressemblance avec la longue marche des Khmers rouges ou avec la patiente lutte des Vietnamiens. Les objectifs et l'inspiration des trois mouvements sont, en tout cas, les mêmes, et la « libération » de Vientiane est saluée à Hanoï, à Saigon et à Phnom-Penh comme une nouvelle victoire dans un combat commun.

A s'en tenir aux déclarations des nouveaux responsables de la capitale laotienne, la révolution qui vient de s'accomplir ne serait que municipale, provinciale tout au plus : le « comité administratif révolutionnaire » qui vient d'être créé n'étend, en principe, son autorité qu'à la ville et à la province de Vientiane, et il affirme ne pas contester le gouvernement provisoire d'union nationale présidé par le prince Souvanna Phouma.

Cependant, nul ne peut nourrir la moindre illusion sur la portée réelle d'un événement qui constitue l'aboutissement d'un processus de prise de pouvoir entamé depuis deux ans à travers le pays et qui s'achève aujourd'hui dans la capitale. Si le Front patriotique Lao veut rester fidèle à la voie démocratique qu'il a choisie et renvoie jusqu'au lendemain d'élections générales la formation d'un nouveau gouvernement, le présent cabinet de coalition ne garde, en fait, qu'un pouvoir théorique et n'est plus qu'une façade pour la mise en place d'une autorité nouvelle.

Depuis le printemps dernier, une telle issue apparaissait comme la suite logique des bouleversements survenus au Cambodge et au Vietnam. La « partie de Vientiane » pouvait-elle conserver le pouvoir, jouer le rôle que lui avaient réservé les Américains dès lors que ces derniers quittaient en catastrophe la péninsule indochinoise, abandonnant sans esprit de retour les hommes et les régimes qu'ils avaient soutenus à Phnom-Penh et à Saigon ? Depuis mai, la protection américaine avait perdu toute crédibilité pour la droite laotienne. Son élimination de la vie politique au Laos laisse à son isolement, parmi les pays d'Indochine, un régime thaïlandais dont l'autorité s'effrite quotidiennement.

Il est significatif que la Chine ait été la première à faire connaître au monde la « libération » de la capitale laotienne. Pékin s'applique à resserrer ses liens avec les différents mouvements révolutionnaires qui ont récemment pris le pouvoir en Indochine, et l'accueil qu'il a récemment réservé au premier vice-premier ministre cambodgien, M. Khieu Samphan, a été la dernière illustration de cette politique. Cela avait d'ailleurs été l'occasion de célébrer la *solidarité* entre les peuples non seulement du Vietnam et du Cambodge, mais également du Laos.

La question est aujourd'hui de savoir jusqu'où peut aller cette solidarité des peuples d'Indochine et quel genre d'égide peut lui donner la Chine. L'unification du Vietnam est un fait, viennent d'affirmer à Lima les ministres des affaires étrangères de Hanoï et de Saigon. A terme sans doute... Et dans les deux capitales vietnamiennes, comme à Phnom-Penh et à Vientiane, l'accent mis sur une politique d'indépendance et de non-alignement est interprété à Pékin comme le signe d'une volonté commune de s'opposer aux ambitions des superpuissances, c'est-à-dire à l'« hégémonisme » soviétique comme à l'« impérialisme » américain.

Mais est-on sûr que d'un régime à l'autre on soit déjà prêt à se conformer en tout à des attitudes communes et à donner le pas à des intérêts régionaux sur les intérêts nationaux de chacun ?

GUERRE DES COMMUNIQUÉS AU PORTUGAL

• Les officiers révolutionnaires, l'extrême gauche et le P.C. constituent un front commun
• Les militaires « modérés » réclament la démission du gouvernement Gonçalves

La confusion grandit au Portugal, où les différents clans du Mouvement des forces armées engagés dans la lutte pour le pouvoir se livrent à une véritable guerre des communiqués. Les militaires « modérés » se réclamant du document Melo Antunes continuent d'exiger la démission immédiate du gouvernement présidé par le général Vasco Gonçalves. Leur « ultimatum » expirerait mardi 26 août.

Mais la position du premier ministre semble plus ferme. D'une part, le chef de l'Etat n'est pas décidé à donner satisfaction aux « modérés », estimant qu'il convient d'abord de régler la crise au sein du M.F.A. D'autre part, les pourparlers engagés entre les officiers du Copcon et les amis du major Melo Antunes ont échoué.

Les officiers du Copcon, et avec eux le général de Carvalho, amorcent en conséquence un rapprochement avec les partisans du général Gonçalves, communistes et groupes d'extrême gauche qui ont décidé ce lundi de constituer un front commun et de lancer une « campagne d'autodéfense ».

De notre envoyé spécial

Lisbonne. — Guerre de communiqués, réunions de fractions opposées, effervescence dans les casernes, mobilisation des militants, inquiétude et vigilance au siège des partis : Lisbonne vit dans le climat trouble et confus des veilles *d'épreuve de force. Tout semble bloqué,* et l'issue de la crise la plus longue et la plus grave qu'ait connue le Portugal depuis le 25 avril 1974 n'a jamais été plus incertaine.

Dimanche on a noté deux manifestations de soutien à l'Eglise, dont une, à Leiria, a fini par la mise à sac du local du Mouvement démocratique portugais (celui du P.C. était cette fois bien protégé) et un rassemblement communiste à Evora : rien d'exceptionnel dans l'activité dominicale classique depuis bientôt deux mois.

DOMINIQUE POUCHIN.

(Lire la suite page 2.)

Populisme en uniforme

par MAURICE DUVERGER

Toutes les dictatures militaires se heurtent à une difficulté cruciale : le contact avec le peuple. L'armée est un corps fermé naturellement replié sur lui-même, isolé des « civils », méfiant à l'égard des autres organisations, notamment des partis et des syndicats. Le problème est moins grave dans les dictatures de droite, qui ont pour objectif de maintenir la population dans l'obéissance à l'ordre établi, encore qu'un régime purement répressif, de type chilien, reste toujours peu efficace. Il est plus grave dans les dictatures de gauche, qui cherchent à remplacer l'ordre établi par un autre, plus favorable aux masses jusque-là dominées. Comment les libérer sans leur participation ?

On pourrait se réclamer de la théorie du despotisme éclairé, sous sa forme moderne de technocratie. Pratiquement, cela ne donne pas de bons résultats. L'exemple du régime péruvien actuel est frappant, qui demeure fragile parce que le gouvernement militaire, au départ progressiste, reste isolé des citoyens.

(Lire la suite page 2.)

La préparation du plan de soutien à l'économie

Patronat et syndicats font pression pour obtenir une relance énergique

LES PRIX AURAIENT AUGMENTÉ DE 0,7 % EN JUILLET

Un conseil restreint, réuni mardi 26 août à l'Elysée, fixera les grandes lignes du plan de soutien à l'économie qui sera examiné une première fois le 27 août en conseil des ministres, et rendu public le 4 septembre. Au cours du week-end, des pressions convergentes ont été exercées sur le gouvernement pour que les mesures de relance soient énergiques : en France, par le patronat, qui estime que « nous ne sommes pas au bout du tunnel », *mais aussi par les syndicats, qui s'inquiètent des licenciements annoncés dans le textile et la chaussure ; à l'étranger, par les ministres des finances des pays de la C.E.E., qui estiment que l'Allemagne et la France* « n'en font pas assez » *pour relancer l'activité économique en Europe.*

L'inflation n'est pas pour autant jugulée : la hausse des prix de détail en France aurait été de 0,7 % en juillet, et une augmentation des prix des carburants et du fuel pourrait intervenir en septembre ; en outre, les taux de salaires horaires auraient augmenté fortement (+ 4 %) au cours du deuxième trimestre.

M. Ceyrac ne partage pas l'optimisme mesuré, certains diront « officiel », de M. Chirac. Il l'a fait clairement savoir pendant ce week-end. A ses yeux, la situation, si elle n'est pas « désespérée », est cependant « *très réservée* ». Le président du C.N.P.F. s'appuie, pour porter ce diagnostic, sur une enquête effectuée ces dernières semaines par ses services auprès des fédérations professionnelles et des associations patronales régionales. De cette enquête il ressort, d'une part, que les chefs d'entreprises ne croient pas à une reprise dans les prochains mois — opinion confirmée par des études de l'INSEE, — d'autre part que la situation de trésorerie des firmes reste très tendue.

Ce dernier point, contesté par certains experts, est particulièrement inquiétant. De nombreux dirigeants ayant adopté ces derniers mois des mesures de chômage partiel, qui grèvent leur trésorerie seraient, en effet, tentés de renoncer à ce système et de procéder au licenciement d'une partie de leur personnel, et ce aussi bien dans les petites entreprises que dans les grandes.

C'est donc un nouvel avertissement qu'a lancé M. Ceyrac aux pouvoirs publics. Qu'il l'ait fait trois jours avant que soient arrêtées les grandes lignes du plan de relance n'est pas le fait du hasard. Le président du C.N.P.F. entend manifestement influer sur les décisions qui seront prises. La religion du gouvernement n'est pas définitivement faite, tant en ce qui concerne le montant de l'effort qui doit être consenti que les modalités de la relance (parts respectives de la consommation et de l'investissement). Il est clair que pour le patronat le plan doit être massif et pour l'essentiel axé sur l'aide aux entreprises, seul moyen, dit-on avenue Pierre-Ier-de-Serbie, de faire sortir les industriels de leur attentisme.

Les milieux patronaux ont reçu un renfort inattendu. Au cours de la réunion des ministres des finances des Neuf qui vient de se tenir à Venise, les représentants des pays européens qui connaissent les plus grandes difficultés viennent en effet de demander à la France et à l'Allemagne de renforcer leur programme. Tout laisse à penser que ces appels seront entendus. *(Lire page 18 l'article d'Alain Vernholes.)*

Les pouvoirs publics auront beaucoup hésité étant données les craintes que continue de susciter l'évolution des prix. L'exemple américain prouve, s'il en était besoin, que reprise économique et reprise de l'inflation vont souvent de pair. En juillet, la hausse de l'indice des prix en France a été de l'ordre de 0,7 %, a indiqué M. Fourcade. Il continue de penser qu'il est possible de ramener la hausse du coût de la vie à 0,5 % par mois au cours du second semestre.

La tâche sera d'autant plus difficile que, malgré le fort ralentissement de l'activité économique et la réduction du temps de travail, les coûts de production pour les entreprises ont continué à croître, comme en témoigne l'augmentation de 4 % du taux de salaire horaire au deuxième trimestre (contre 3,7 % pendant le premier).

PHILIPPE LABARDE.

LIRE PAGE 9

REFUSER DE BAISSER LES BRAS

par MICHEL JOBERT

LA RÉUNION DE LIMA

Des « non-alignés » aux « 77 »

Le président de la République péruvienne, le général Velasco Alvarado, inaugure, ce lundi 25 août, à 19 heures (minuit à Paris), à Lima, la cinquième conférence ministérielle des pays non alignés, qui réunira plus de soixante-dix participants, de nombreux observateurs et invités.

A l'issue des travaux du comité de coordination, qui siège depuis samedi dernier, on s'attend à l'admission de Panama et du Vietnam du Nord. En revanche, *l'admission de la Corée du Sud est* pratiquement exclue.

Mme Binh, chef de la délégation sud-vietnamienne, a déclaré en tout cas, dimanche, que son pays s'opposerait aux candidatures de la Corée du Sud et des Philippines, qui ont des bases américaines sur leur territoire.

Quant au Chili, personne ne souhaite en parler à Lima. Il ne lui a pas été demandé de venir, et le gouvernement chilien s'abstient, de son côté, d'envoyer une délégation. Le Portugal et la Roumanie ont été admis à la conférence en tant qu'« invités ». Le régime de Lisbonne n'a d'ailleurs pas fait acte de candidature, l'amiral Rosa Coutinho, qui le représente à Lima, ayant déclaré : « Nous ne remplissons pas les conditions requises car nous sommes membres de l'alliance atlantique. »

***Réunis à part au cours du week-end,* les représentants des pays arabes ont adopté un projet de résolution demandant aux participants de soutenir l'expulsion d'Israël de l'Organisation des Nations unies, a révélé dimanche une source proche de l'O.L.P. Selon cette source, l'Egypte ne s'est pas opposée à cette résolution, qui a été approuvée après plusieurs heures de débats à huis clos.**

De notre envoyé spécial

JEAN SCHWŒBEL

Lima. — Le choix de Lima pour cette conférence n'est pas dû au hasard. Le gouvernement militaire péruvien, qui tient à s'affirmer comme l'un des leaders sud-américains des pays du tiers-monde, a déjà organisé à Lima plusieurs conférences sur les problèmes du développement, notamment, en mars dernier, la seconde conférence de l'ONUDI (Organisation des Nations unies pour le développement industriel). Dès 1971, Lima avait reçu la conférence ministérielle des soixante-dix-sept pays en voie de développement, qui étaient déjà, à l'époque, quatre-vingt-douze.

Les deux groupes ne doivent pas être confondus, bien que l'un et l'autre soient composés des mêmes pays, à quelques exceptions près, et que les revendications économiques des « 77 » soient *devenues la préoccupation fondamentale* des non-alignés. A l'origine, les « 77 » sont nés du groupe formé par les représentants à l'ONU de soixante-quinze pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique du Sud — tous en voie de développement, — qui adoptèrent, en 1963, une motion réclamant la convocation d'une conférence mondiale du commerce. Celle-ci se réunit à Genève au printemps de 1964, sous le nom de CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement). Les « 75 » y affrontèrent pour la première fois d'une façon organisée les pays industrialisés sur les questions économiques et commerciales, et s'adjoignirent le Kénya et le Sud-Vietnam. Ils ont conservé, depuis lors, le nom de *« groupe des 77 »*, bien qu'ils soient aujourd'hui proches de la centaine.

(Lire la suite page 4.)

Aux chutes Victoria

LA CONFÉRENCE CONSTITUTIONNELLE SUR LA RHODÉSIE S'EST OUVERTE

(Lire page 5 l'article de PHILIPPE DECRAENE.)

AU JOUR LE JOUR

Unité et centralisme

Tant qu'elles restent inoffensives et folkloriques, les forces qui mettent en cause l'unité du pays suscitent en général l'indifférence des autorités. Quand elles deviennent violentes, elles provoquent la brutalité maladroite du pouvoir central.

Il n'y a là rien que de très normal dans la mesure où l'on fait de la domination culturelle et politique de la capitale un synonyme de l'unité de la France.

Or rien n'est moins fatal que la France. A travers les siècles elle n'a trouvé son identité que dans les luttes et les crises, où elle s'est faite, comme disait le général de Gaulle, à coups d'épée. Le reste du temps le pouvoir central n'a pu la maintenir qu'en achetant des fidélités influentes ou, à défaut, en usant du bûcher, de la dragonnade, de la guillotine, de l'opération de police.

Ces moyens semblant à notre époque épuisés, ne pourrait-on essayer d'une persuasion qui serait fondée sur le respect mutuel, la parole à tous et le pouvoir partagé ?

ROBERT ESCARPIT.

DU PETIT AU GRAND ÉCRAN

Le « Pinocchio » de Comencini

Geppetto, *menuisier d'un village* de Toscane, est si pauvre que, pour se donner l'illusion de la chaleur dans sa masure où s'engouffre le vent, il a peint un feu sur le mur de l'âtre. Dans une bûche donnée par maître Cerise, son voisin plus favorisé — *une bûche qui parlait* et dont le voisin, peureux, voulait se débarrasser, — Geppetto se fabrique un pantin articulé qui lui *tiendra compagnie. Ce pantin sera* le petit garçon qu'il a toujours rêvé d'avoir. Il l'appelle Pinocchio. Pendant la nuit, la fée bleue, qui ressemble à *la* femme défunte de Geppetto, visite la masure et transforme le pantin en vrai petit garçon.

Voici donc revenu Pinocchio, personnage d'un livre de l'écrivain florentin Carlo Lorenzini, dit Collodi, paru en 1883 et aussi célèbre en Italie que l'est « Alice au pays des merveilles » en Angleterre. Personnage tel que l'avait vu Luigi Comencini dans le feuilleton (six épisodes de cinquante-cinq minutes) diffusé deux fois à la télévision française en 1972 et 1973. Ce feuilleton constituait l'œuvre originale. Le film n'en est qu'une version condensée (deux heures quinze minutes). Dans la salle, pourtant, les enfants sont heureux. Ils ont déjà vu Pinocchio, ils le découvrent.

Et un film comme celui-là, un film adulte pour enfants, qu'on peut aller voir en famille, c'est rare — et précieux. Même si les hasards de la distribution le font voisiner, dans un cinéma, avec « la Bête » et « Séquences interdites ».

JACQUES SICLIER.

(Lire la suite page 13.)

LA CRISE AU PORTUGAL

Populisme en uniforme

(Suite de la première page.)

Voici cinquante ans, Kemal avait imaginé en Turquie une solution que Nasser a reprise ensuite en Egypte, créant un parti unique, qui permet de recourir à des élections populaires sans mettre en question l'autorité du gouvernement.

En même temps, l'un et l'autre ont eu recours au vieux procédé que toutes les dictatures emploient pour se légitimer, qu'elles soient de droite ou de gauche : la personnalisation du pouvoir, qui fait de son titulaire un homme providentiel.

Les militaires portugais ont compris lègues péruviens. Ils ont cherché le contact avec le peuple. Mais ils ont refusé la solution de Kemal et de Nasser. *Elle aurait paru trop semblable* à celle du régime qu'ils venaient de renverser. Remplacer l'« Union nationale » de Salazar et de Caetano, ce parti unique de droite, par un parti unique de gauche, cela n'était pas possible psychologiquement. Une armée qui avait installé le *fascisme* au pouvoir et qui l'y avait maintenu pendant un demi-siècle ne pouvait pas faire croire à sa conversion à la démocratie si elle ne prenait pas clairement désormais un visage démocratique. Elle était obligée de jouer la carte du pluralisme.

Comment faire dans un pays qui ne remplit pas les conditions nécessaires au fonctionnement d'une démocratie pluraliste ? Les élections du 25 avril 1975 furent un beau jour. Mais ce premier jour de la liberté aurait été le dernier si l'armée était ensuite rentrée dans ses foyers en laissant aux partis le soin de gouverner dans un cadre parlementaire. Un régime libéral de type occidental peut plus difficilement vivre dans un pays sous-développé matériellement et intellectuellement, où 30 % des citoyens sont analphabètes, où les campagnes sont dominées par une Eglise réactionnaire et bornée, où les organisations politiques et syndicales viennent à peine de naître.

L'accord entre le M.F.A. et les partis constituait une solution ingénieuse, en permettant la coexistence d'une assemblée élue librement et d'une dictature militaire : la première établissant un contact entre le peuple et l'armée, la seconde empêchant que les députés ne tombent sous la coupe des réactionnaires. Mais cette solution était trop contradictoire pour s'appliquer. Rien ne sert de chercher les responsabilités des uns et des autres dans son effondrement. Cunhal et les communistes ont eu tort de ne pas jouer le jeu pluraliste ; mais ils ont été clairvoyants en mesurant le danger *qu'il comportait. Soares a eu tort de* méconnaître ce danger : mais il a eu raison de vouloir maintenir le pluralisme pour accélérer le développement des conditions nécessaires à la démocratie. Les militaires du M.F.A. ont eu tort de se diviser eux-mêmes suivant leurs préférences pour tel ou tel parti ; mais n'était-ce pas fatal si l'on voulait aller vers un pluralisme authentique ? En vérité, l'accord du M.F.A. et des partis n'était pas viable.

* * *

Le plan d'action du Copcon repose sur un autre type de contact entre la dictature et le peuple, qu'on pourrait qualifier de « *populisme militaire* ». *Il consiste à mettre sur pied « une structure d'organisation des masses populaires par la constitution et la reconnaissance des conseils de village, d'usine et de quartier qui sont les organes à travers lesquels les travailleurs peuvent prendre des décisions visant à résoudre leurs propres problèmes* ». On qualifie cette solution de gauchiste parce *qu'elle semble correspondre* à la république des conseils dont rêvent les gauches révolutionnaires depuis Rosa Luxembourg et l'idéalisation des soviets russes de 1917. Elle n'y correspond qu'en partie.

Une véritable république des conseils serait un régime ultra-décentralisé où le pouvoir d'Etat se dissoudrait plus ou moins entre les organisations de base. C'est pourquoi elle n'est sans doute pas viable dans une société industrielle développée. Le projet du Copcon est tout différent. *Il ne prévoit aucune dissolution* ni aucun affaiblissement du pouvoir d'Etat, qui resterait pratiquement entre les mains du M.F.A. Sans doute le texte dit que « *ce pouvoir sera constitué par le M.F.A. et part toutes les organisations politiques réellement révolutionnaires qui réclament et défendent le pouvoir pour les travailleurs* ». Ces organisations ont suffisamment démontré leurs rivalités et leurs faiblesses pour ne gêner en rien l'autorité des militaires. La multiplication des *conseils de village, de quartier et* d'usine permettra d'ailleurs de mieux les tenir en lisière.

Loin d'affaiblir le pouvoir d'Etat aux mains du M.F.A., cette foule de conseils le renforcerait, au contraire. Très éparpillés sur tout le territoire, chacun tourné vers ses problèmes locaux ou corporatifs, tous ces petits soviets ne pourraient rien contre la dictature militaire. Mais ils lui donneraient les moyens de court-circuiter les partis et les syndicats et d'établir un contact direct avec le peuple. Bien entendu, cela suppose que l'armée elle-même soit tenue à l'abri du système des conseils, qui risqueraient de la disloquer : un *organisme centralisé et hiérarchisé* étant anéanti si on laisse s'y développer de telles structures. La reprise en main du commandement constitue précisément l'autre aspect de l'action entreprise par le général Otelo de Carvalho, partie immergée de l'iceberg dont le plan du Copcon est la partie visible. Tout cela se tient. *Il n'est pas impossible* que le développement du « populisme militaire » permette à la dictature du M.F.A. d'établir un certain contact avec le peuple. Les difficultés restent énormes, d'autant que la situation du pays impose visiblement une concentration et un renforcement du pouvoir gouvernemental.

Peut-on se permettre un rapprochement qui paraîtra choquant ? Le « *populisme militaire* » prend une allure de gauche et même une allure gauchiste dans le contexte de la révolution portugaise. Il peut revêtir une allure très différente dans d'autres contextes. *On en* trouve un exemple dans certains projets des capitaines et colonels activistes français des années 60 (de même qu'on retrouve le style de la cinquième *division* portugaise dans « *l'action psychologique* » d'alors, et la même naïveté). Ils ont rêvé sincèrement d'organiser l'Algérie sur la base des comités de village, de quartier et d'entreprise, en dehors des partis politiques et de la métropole, autour d'une dictature militaire et populaire. Le style était *plus paternaliste et surtout moins* marxiste. La structure générale n'était pas si différente.

Il y a d'ailleurs d'autres analogies entre la *mentalité* de cette *génération* d'officiers français et celle de la génération d'officiers portugais qui ont fait la révolution du 25 avril. Comment s'en étonner ? L'une et l'autre ont été formées au contact d'une même réalité de base : la décolonisation. Mais, en 1954-1962, les militaires pouvaient croire encore qu'il était *possible de l'empêcher et y voir* l'une des formes d'un conflit Est-Ouest qui leur paraissait toujours primordial. En 1974-1975, ils ne peuvent plus ignorer que la décolonisation est irréversible et que la détente ne l'est guère moins. Ainsi les guerres coloniales tendent désormais vers des coups d'Etat de gauche, contre l'impérialisme et pour la démocratie, au lieu de conduire à des coups d'Etat de droite pour maintenir une domination coloniale et établir un régime *quasi fasciste*.

Le « *populisme militaire* » devient plus réel parce qu'il correspond mieux à la situation, alors qu'il constituait un faux semblant pour les officiers d'Alger. Cependant ces derniers n'étaient pas moins sincères que le sont aujourd'hui leurs collègues de Lisbonne. En fait, le « *populisme militaire* » exprime probablement le rêve inconscient de tous les chefs d'armée qui exercent le pouvoir politique ou qui souhaitent l'exercer, quand ils sont intelligents.

MAURICE DUVERGER.

La guerre des communiqués

(Suite de la première page.)

Mais c'est la nuit que tout se joue. Les « hommes sans sommeil », surnom que les Portugais ont donné aux dirigeants militaires, *n'ont pas failli à leur réputation*. Des réunions ont, en effet, eu lieu au cours des deux dernières nuits. Dimanche, à 2 heures du matin, au fort Sao-Juliao de Barra, résidence d'été du président de la République, plantée sur un rocher à l'embouchure du Tage, des discussions s'engagent entre le général Costa Gomes et un groupe d'officiers : quelques membres du Conseil de la révolution, les principaux chefs du Copcon et « d'autres personnalités du M.F.A. ». L'aile « modérée » de l'armée est absente. La rencontre dure quatre heures. Au début de la matinée, la présidence de la République publie un court communiqué : c'est le premier « coup de théâtre » *d'une journée fertile en retournements*.

« *Le gouvernement doit continuer d'assurer l'administration du pays* », dit le texte qui ajoute : « *Une analyse objective démontre qu'il faut restructurer le Conseil de la révolution et respecter les organes révolutionnaires du M.F.A., notamment son assemblée général, de façon à assurer l'autorité et le respect des libertés démocratiques.* » C'est, en peu de mots, signer la victoire du général Vasco Gonçalves et de ses partisans. Certes, le communiqué reste un peu ambigu : le gouvernement serait seulement chargé d'expédier les affaires courantes. La restructuration envisagée du Conseil de la révolution peut aussi signifier, dans l'esprit du président de la République, une ouverture aux « neuf » du groupe Melo Antunes. *Mais la référence précise* à l'autorité de l'assemblée du M.F.A. ne laisse guère de doute sur l'orientation réelle du texte. Cette assemblée est en effet une des cibles essentielles de l'offensive des « modérés » qui contestent sa légitimité. Le premier ministre sait au contraire qu'elle lui est majoritairement favo*rable et a déjà laissé entendre qu'il* ne démissionnerait que sur la demande de ce « *Parlement du M.F.A.* ». Son objectif est donc de le convoquer et d'obtenir son soutien.

En demandant que l'on respecte l'autorité de l'assemblée, le général Costa Gomes cautionnerait-il l'opération ? Déconcertés et pris de court, les adversaires du premier ministre avouent ne plus comprendre l'attitude du chef de l'Etat. A moins, avancent *déjà certains*, que cette volte-face n'ait été « *extorquée* ». La composition de la délégation d'officiers qui s'est rendue chez le général Costa Gomes est éloquente : « *C'est un groupe de pression* », assure un militaire proche des « neuf ». Il est vrai qu'à l'heure de la réunion, une *nervosité* inhabituelle *s'est emparée* des hommes de la 5e division, le plus fidèle soutien du général Vasco Gonçalves. Vers 3 heures du matin, dimanche, on pouvait voir les jeunes officiers de *ce service, ordinairement en civil*, sortir de leurs locaux, armés et vêtus de tenues léopard.

Pour expliquer la situation, l'un d'eux déclarait, cependant, que « *le gouvernement était menacé* » et qu' « *il convenait de prendre des précautions* ». Faut-il établir un rapport entre cette « agitation » soudaine et *le résultat de la réunion* du fort Sao-Juliao ? Le « huis clos » permanent qui sert de décor à la *crise rend toute réponse hasardeuse*. Mais il est intéressant de noter que c'est de cette même 5e division qu'émane quelques heures plus tard un autre communiqué. Chassant les quelques ambiguïtés du texte publié par la présidence de la République, il en donne une interprétation très précise : « *L'assemblée du M.F.A., qui voit son autorité renforcée, devra décider de la situation des membres du Conseil de la révolution suspendus par le directoire.* » L'unité du M.F.A. doit se réaliser autour d'un programme d'action conciliant le document élaboré par les officiers du Copcon et l'orientation préconisée par le général Vasco Gonçalves. Enfin, selon la 5e division, la réunion « *a rejeté le programe politique présenté par les neuf* ».

Ce net rétablissement de la position du premier ministre est aussitôt renforcé par un appui du parti communiste. A Evora, devant quatre *mille ouvriers agricoles mobilisés* contre l' « *escalade réactionnaire* », M. Alvaro Cunhal ne cache pas sa satisfaction : « *Le court document de la présidence de la République pose les questions urgentes. Nous demandons que les mesures annoncées soient rapidement appliquées pour que le M.F.A. remplisse de nouveau son rôle d'avant-garde révolutionnaire des forces armées.* » Pour le secrétariat général du P.C., l' « *essentiel, actuellement, c'est la restructuration des organes supérieurs du M.F.A. et non du gouvernement* ».

A la fin de l'après-midi, dimanche, tout semble donc indiquer que les officiers progressistes et radicaux du M.F.A. ont la situation en main. Mais, à 21 heures, les cartes sont de nouveau bouleversées. Sur ordre du président de la République, la *télévision diffuse une mise au point* : le communiqué du matin est « annulé ». Le prétexte invoqué est étrange : le général Costa Gomes met en effet en cause « *les spéculations de quelques journaux qui ne correspondent pas à l'esprit de son communiqué* ». Le chef de l'Etat semble plutôt viser l'interprétation donnée par la 5e *division* et le P.C.P. Cette hypothèse est confirmée peu après quand une nouvelle intervention présidentielle « annule » la prise de position de la 5e division, publiée sans son consentement.

En l'espace de douze heures, le général Costa Gomes a donc fait volte-face. L'équilibre des forces militaires *s'est-il entre temps modifié* ? Le *président s'est-il senti* « piégé » ? Certains laissent entendre que le retournement ne serait pas sans rapport avec une visite de *l'ambassadeur américain, M. Frank* Carlucci. Quoi qu'il en soit, les choses sont en apparence rétablies. La « victoire » du premier ministre est de nouveau fortement compromise, les chances des modérés restent entières. Les amis du major Melo Antunes ont donné au président de la République un délai de sept jours pour démettre le général Vasco Goncalves, qui continue de résister à toutes les pressions. Le délai expire mardi.

Tout dépend donc du rapport de force politique et militaire qui est encore sujet à modifications. En effet, le général Otelo de Carvalho, qui s'était engagé très loin aux côtés des *modérés* — allant même jusqu'à conseiller, par lettre, au premier ministre de prendre « *un long repos bien mérité* », — s'est, semble-t-il, ravisé et se retrouve aujourd'hui avec les plus radicalisés de ses officiers. Il aurait même fait devant eux une de ces « *autocritiques révolutionnaires* » dont il a pris l'habitude. « *Otelo a été trompé par les « neuf »*, explique un jeune capitaine du Copcon. *On l'a abreuvé de théories économiques pour lui faire admettre qu'il fallait être réaliste. Il a demandé qu'on parle aussi du pouvoir populaire. On lui en a donné un zeste et il a cru que ça faisait une bonne synthèse.* »

Les officiers révolutionnaires, sûrs d'avoir « récupéré leur patron », montrent une intransigeance totale vis-à-vis du groupe Melo Antunes, qui *représente*, à leurs yeux, « *une solution de droite, inacceptable* ». « *Entre nous et eux*, dit encore le jeune capitaine, *passe la lutte des classes. S'il le faut, nous leur opposerons la force militaire.* » L'aile radicale de l'armée cherche à gagner du temps pour reprendre « *à la base le terrain concédé aux « neuf »* ». Elle espère aussi opposer la troupe aux menées du cadre permanent des officiers ralliés en majorité à la fraction modérée.

Pour cela, les partisans de l'« alternative *révolutionnaire* » *du* Copcon estiment nécessaire de s'allier tactiquement avec le premier ministre et d'accorder « *un soutien critique* » à son gouvernement. Une réunion, organisée dans la nuit de dimanche à lundi, traduit clairement ces intentions. Dans une atmosphère fébrile, les représentants de l'« aile gauche » du M.F.A. se sont, en effet, retrouvés avec des responsables du P.C., du M.D.P. et d'un certain nombre de groupes d'extrême gauche (Mouvement de la gauche *socialiste, Front socialiste populaire*, parti révolutionnaire du prolétariat, Ligue communiste internationaliste).

Un accord aurait été réalisé qui prévoit d'appuyer le général Vasco Gonçalves tant que les conditions de mise en place d'un gouvernement « d'unité révolutionnaire » ne sont pas réunies. Un appel pourrait éga*lement être lancé à la création d'un* large front groupant le P.C. et ses alliés, l'extrême gauche et... le M.F.A. *Ce front prendrait* l'initiative de manifestations de masse dans tout le pays « *contre les tentatives de la droite* » et organiserait « *l'autodéfense du mouvement ouvrier* ».

DOMINIQUE POUCHIN.

● *Des manifestants ont saccagé*, samedi soir 23 août, la permanence du parti communiste de Horta, chef-lieu de l'île Faial, dans l'archipel des Açores.

L'ex-général Spinola affirme que son Mouvement démocratique de libération opère dans le pays

Rio-de-Janeiro *(A.P.)*. — L'ex-général Spinola a déclaré samedi 23 août que son mouvement de « résistance et de combat » nouvellement créé, et qu'il *appelle le Mouvement démocratique* pour la libération du Portugal, opère au Portugal même pour l'instauration d'un gouvernement démocratique. Le mouvement, dit-il, est financé « *par de bons Portugais à travers le monde* ».

L'ancien président estime que si son successeur, le général Costa Gomes, *ne se retire pas* « *il sera évincé par la violence* ».

L'ex-général ne cache pas non plus son aversion pour le major Melo Antunes, dont le nom est cité *comme éventuel nouveau premier ministre*, déclarant qu' « *il est l'auteur d'un programme d'inspiration communiste* ». L'ancien président révèle d'autre part qu'il travaille à un nouveau livre intitulé *l'Ouest et l'Avenir*, et qui sera publié, dit-il, « *après la libération de mon pays* ».

« *Le Mouvement démocratique pour la libération du Portugal*, a dit l'ex-général Spinola, *opère à l'intérieur du pays et doit assumer ses activités avec difficulté, car il n'existe pas de liberté d'expression politique pour ceux qui ne sont pas d'accord avec l'actuel régime d'oppression.* »

Son programme ? « *Le M.D.L.P. défend l'installation d'un régime démocratique de type occidental dans lequel les libertés sont protégées et où la justice sociale n'est pas une formule démagogique. Les membres du M.D.L.P. soutiennent une plate-forme commune qui lie intimement le combat pour l'émancipation économique, sociale et politique du peuple portugais à la bataille pour la dignité, la souveraineté et l'indépendance du Portugal...* » « *Quant aux autres aspects de la question, je vous demande de comprendre — comme je l'ai déjà dit — que la lutte qui conduira le peuple portugais à la victoire sera très dure, et qu'il est par conséquent contre-indiqué de divulguer au sujet de notre organisation de combat des faits qui seraient ainsi portés à la connaissance des services de renseignement du gouvernement portugais actuel.* »

Quant à la lettre que lui a adressé le président Costa Gomes répliquant à la « lettre ouverte » de l'ex-général, elle démontre, selon ce dernier, l'impossibilité d'un dialogue. « *J'ai répondu en ne répondant pas*, conclut-il. *Les questions qu'elle contenait répondaient d'elles-mêmes. Elle avait le grand mérite de montrer aux Portugais et au monde la véritable personnalité du président du Portugal à travers les préoccupations qui l'emportent dans cette heure grave de la vie de la nation.* »

Dans une interview au « Spiegel »

« ON SURESTIME LES POSITIONS QUE LE P.C.P. A PU CONQUÉRIR » affirme le général Costa Gomes

Hambourg *(A.F.P.)*. — Dans une interview à l'hebdomadaire *Der Spiegel*, le président Costa Gomes affirme que « *la crise du Mouvement des forces armées est le reflet naturel de la situation politique du pays. La responsabilité n'en incombe pas à telle ou telle personne, mais plutôt au fait que, dans la marche vers le socialisme, plusieurs alternatives, reposant sur différentes philosophies, sont envisageables* ».

Selon le chef de l'Etat, le M.F.A. n'a pas d'ambition politique, à l'exception de quelques cas sans signification. Mais il a la responsabilité de la révolution, et ne peut déserter tant que ses obligations politiques ne seront pas assumées correctement par d'autres. En tout cas, « *le M.F.A. ne veut pas et ne peut pas instaurer une dictature militaire, pas plus que le peuple portugais ne pourrait accepter une telle éventualité* ».

En ce qui concerne le rôle du parti communiste, le président Costa Gomes estime que celui-ci est « *une organisation expérimentée et efficace* », qui a pu profiter de ces qualités. « *Mais*, a-t-il ajouté, *je crois que l'on surestime les positions que le P.C.P. a pu conquérir ; j'espère que, en fin de compte, chaque parti pourra occuper la place qui lui revient.* »

A travers le monde

Bahrein

● A LA SUITE D'UN DIFFEREND avec l'Assemblée nationale portant sur « *l'exercice des droits démocratiques par les citoyens* », le cheikh Khalifa ben Salmane, premier ministre de Bahrein, a présenté, dimanche 24 août, la démission de son gouvernement. Il a été chargé par son frère, l'émir de Bahrein, de former un nouveau cabinet. Samedi, une trentaine de personnes avaient été arrêtées dans la capitale de l'émirat. — *(A.F.P.)*.

Éthiopie

● DEUX AMERICAINS ONT ETE TUES par l'explosion d'une *mine placée sur* une route, non loin d'Asmara, en Erythrée, a annoncé dimanche 24 août le porte-parole du Département d'Etat. — *(A.F.P.)*

Somalie

● LE GENERAL MOHAMMED SYAAD BARRE A LANCE UN NOUVEL APPEL à la France pour qu'elle octroie l'indépendance au Territoire français des Afars et des Issas (T.F.A.I.). Dans une interview publiée dimanche 24 août par le journal libyen *Al Fajr al Jadid*, le chef de l'Etat somalien déclare notamment : « *Il est étonnant que la France affirme être amie des Arabes et maintienne l'occupation de terres arabes.* » — *(Reuter.)*

A Timor

LE GOUVERNEUR DEMANDE L'ENVOI DE « CASQUES BLEUS »

Le gouverneur militaire de Timor a lancé un S.O.S., le *samedi 23 août, aux organisations* internationales afin qu'elles interviennent pour mettre fin à la véritable guerre civile qui sévit dans le territoire. Le gouverneur Lemos Pires a affirmé que les combats avaient déjà fait plusieurs centaines de morts. Il a réclamé l'envoi immédiat de « casques bleus » de l'ONU, afin d'éviter de nouvelles effusions de sang.

Venant de Timor, un bateau norvégien transportant plus d'un millier de réfugiés — dont une dizaine de blessés — est arrivé lundi au port australien de Darwin. — *(Reuter.)*

MESURES DE PROTECTION SPÉCIALES POUR CINQ JOURNAUX

Lisbonne *(A.F.P.)*. — *Des mesures de protection spéciales ont été prises lundi 25 août par le Copcon et la police de sécurité publique autour des sièges de cinq publications indépendantes, apprend-on de source sûre.*

Il s'agit de trois quotidiens : Jornal novo, Capital *et* Luta, *et de deux hebdomadaires :* Expresso *et* O Jornal.

Les responsables de ces journaux ont été avisés par le Copcon qu'ils risquaient d'être attaqués dans les premières heures de la matinée de lundi. Des rondes de la police militaire et de la sécurité publique ont été organisées pour protéger les sièges de ces journaux.

LE CHEF DU P.C. BELGE : Pas d'immixtion.

De notre correspondant

Bruxelles. — M. Louis Van Geyt, président du parti communiste belge, écrit dans une lettre ouverte au premier ministre belge : « *Il apparaît de plus en plus clairement qu'à la faveur d'une campagne de violences, essentiellement orientée contre les communistes et contre les syndicats, toute une droite s'acharne à créer les conditions du rétablissement au Portugal d'une dictature de type fasciste.* »

La situation, estime le président du P.C. belge, est d'autant plus inquiétante que « *cette escalade à base d'anticommunisme, systématiquement approuvée sur le plan international, a reçu des appuis ouverts assortis de menaces d'intervention, militaire y compris, dans les affaires intérieures du Portugal, non seulement du président et du secrétaire d'Etat des Etats-Unis, mais encore du chancelier de la République fédérale allemande* ».

M. Van Geyt craint que, par le biais de son appartenance à l'OTAN, la Belgique ne risque d'être directement entraînée dans des aventures qu'elle n'aurait pas voulues, et il conclut : « *C'est pourquoi nous vous demandons que le gouvernement belge fasse clairement savoir que, respectueux des impératifs de la détente comme des engagements qu'il vient de souscrire à Helsinki, il entend bien se tenir à l'écart de toute immixtion étrangère dans les affaires intérieures du Portugal, y compris par le biais de l'OTAN ou de sa « branche européenne ».* — P. de V.

EUROPE

Espagne

Le 28 août à Burgos

LA PEINE DE MORT SERA REQUISE CONTRE DEUX MILITANTS DE L'ETA

Madrid *(A.F.P.)*. — Le conseil de guerre qui doit juger MM. Jose Antonio Garmendia Artola et Angel Oteagui Echevarria, deux militants de l'organisation basque ETA, se tiendra le 28 août à Burgos, apprend-on, lundi 25 août à Madrid, de source officielle.

Les deux hommes, contre lesquels la peine de mort a été requise, avaient été arrêtés après la mort en août 1974 d'un caporal de la garde civile accusé par l'ETA d'avoir torturé des prisonniers. Au moment de son arrestation, M. Garmendia avait été grièvement blessé d'une balle à la tête. Les médecins avaient constaté la perte d'une partie de sa masse ancéphalique, ce qui, selon les psychiatres, a entraîné une « diminution de personnalité ». Le procès sera public.

Belgique

M. HERMAN NOUVEAU MINISTRE DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

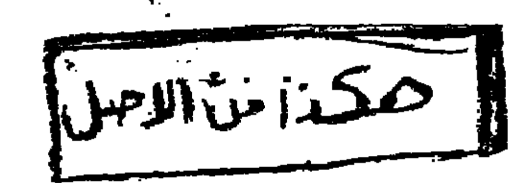
M. Fernand Herman, nouveau ministre des affaires économiques, a été qualifié par erreur de ministre des affaires étrangères dans le titre de la correspondance de Bruxelles consacrée à sa nomination. Par ailleurs, il convient de lire : « *Il est, en effet, l'un des meilleurs experts économiques du pays* » *(le Monde* du 24-25 août.)

ET SES PROLO...

Critiquant la politique de M. Mario Soares

DES MILITANTS OCCUPENT LE SIÈGE DU PARTI SOCIALISTE A EVORA

MISE A SAC DU SIÈGE DU M.D.P. A LEIRIA



ET SES PROLONGEMENTS

Critiquant la politique de M. Mario Soares

DES MILITANTS OCCUPENT LE SIÈGE DU PARTI SOCIALISTE A EVORA

Lisbonne (A.F.P.). — Une cinquantaine de militants socialistes d'Evora, capitale de l'Alentejo, à une centaine de kilomètres au sud-est de Lisbonne, ont occupé, le lundi 25 août, le siège du parti dans cette ville pour protester contre la politique de la direction du parti.

Ils dénoncent cette politique comme « *faisant le jeu de la droite* ». Les dissidents interdisent l'entrée du bâtiment aux dirigeants locaux. Ils ont décidé de constituer dans l'Alentejo — et, en particulier, dans le district d'Evora — un « groupe d'action » portant le nom de « Ligue d'action *révolutionnaire socialiste* ».

Pour sa part, la direction nationale du P.S. déclare qu'il ne s'agit pas d'une dissidence, mais d'un conflit entre ces cinquante militants et la direction locale. Au siège du parti socialiste à Lisbonne, on indique que plusieurs membres de la direction nationale ont été dépêchés sur les lieux pour tenter de régler le problème.

Les dissidents d'Evora reprochent à la direction nationale d'avoir donné l'ordre à la direction régionale d'organiser une manifestation de soutien au général Pezarât Correia, commandant la région militaire du Sud, *signataire du « document des neuf »*. Cette manifestation a eu lieu la semaine dernière. Les militants du parti socialiste qui se sont mis en dissidence à Evora qualifient ce document de « *projet de droite* ».

Selon ces dissidents, « la politique suivie depuis janvier dernier par la *direction du parti socialiste n'a fait* que faciliter les activités de la droite, depuis le parti socialiste jusqu'à l'Armée de libération du Portugal (E.L.P.) ».

MISE A SAC DU SIÈGE DU M.D.P. A LEIRIA

Leiria *(A.F.P.)*. — La manifestation de soutien à l'épiscopat organisée dimanche 24 août, à Leiria, à 130 kilomètres au nord de Lisbonne, a donné lieu à de violents incidents anticommunistes. La manifestation s'est d'abord déroulée dans le calme. Dix mille personnes environ s'étaient réunies pour réclamer la restitution de la station Radio-Renaissance à l'Eglise catholique et la « *liberté religieuse* ».

C'est ensuite que les choses ont dégénéré. Quelques centaines de manifestants, en majorité des jeunes gens, se sont rendues devant la permanence du parti communiste et l'ont assiégée. Les locaux étaient bien gardés. Les militants communistes, retranchés dans un square proche de l'immeuble, ont lancé des grenades lacrymogènes. Un détachement du 4e régiment d'artillerie de Leiria, qui passe pour avoir des sympathies de gauche, intervint ensuite et dégagea facilement les lieux.

Face à cette situation, les manifestants se sont rendus au siège du Mouvement démocratique portugais (M.D.P., proche du P.C.P.). Il était moins bien protégé que celui du parti communiste. Les manifestants l'ont mis à sac.

Une fois encore, les militaires du 4e régiment d'artillerie sont intervenus, tirant de nombreuses rafales d'armes automatiques en l'air, parfois au ras des têtes. Les militaires étaient très violemment pris à partie par la foule des manifestants, qui les traitaient à la fois de « *fascistes* » et de « *communistes* ».

Le troupe a dû charger à coups de crosse pour disperser la foule.

Un dimanche calme au Nord

De notre envoyé spécial

Porto. — *Dimanche portugais : sur cette route torturée qu'on aurait pu croire inventée par un muletier ivre, dans les virages permanents de la « nationale » 15 bordée de pins et de platanes, courant à travers la montagne, une chose surprend d'abord : l'extraordinaire circulation. C'est un peu comme si tc · les Portugais du Nord avaient pris rendez-vous sur les petits pavés carrés qui font la « grand route » entre Porto et Vila-Real, à 120 kilomètres à l'est. Ce sont eux les « domingueiros », ceux qui ne sortent que le dimanche pour célébrer le culte très portugais de la voiture, brûlant sur quelques kilomètres d'un parcours effectué au ralenti une essence bien trop chère pour être gaspillée en semaine.*

Il arrive que ces voitures surchargées, où sont entassés les enfants, la grand-mère, les voisins, le chien, les bonbonnes d'eau fraîche et les bouteilles de « vinho verde » fassent halte au détour du chemin. Parfois pour marchander avec des paysannes embusquées l'achat de fruits verts et de melons d'eau, de pain mou et de fourassas (gâteaux ronds un peu briochés), parfois pour déjeuner d'une tranche de jambon fumé, d'un morceau de fromage sec, d'un fruit, dans une de ces petites auberges où, comme l'indiquait une affichette : « Un homme civilisé ne crache ni ne crie. » *Le plus souvent, parce qu'une fête, la feria, se propose à tout instant à l'arrivant.*

Atmosphère de paix, ambiance bien faite pour rappeler que la violence, quand elle survient, n'est encore que l'exception au Portugal. Par exemple, la manifestation de soutien aux évêques portugais, organisée en fin d'après-midi a Vila-Real. Au souvenir d'un dimanche précédent à Braga, on aurait pu craindre que la même cause ne reproduise les mêmes effets. Mais peut-être parce qu'il y a finalement plus de bon sens chez ces humbles curés de village au costume élimé, aux mains calleuses et au visage marqué comme ceux de leurs paroissiens, que chez un grand archevêque, peut-être aussi parce que l'appel à la tolérance lancé au cours de la semaine par l'épiscopat portugais avait été entendu et répercuté ici par l'évêque du diocèse Don Antonio Cardoso Da Cunha, il ne s'est rien passé qui puisse troubler la paix de ce dimanche.

N'y a-t-il pas contradiction d'un dimanche à l'autre, de Braga à Vila, de l'esprit de chouannerie au rameau d'olivier ? N'est-ce pas simplement parce que ces paysans pauvres, humbles, venus de villages d'un autre siècle, sans eau ni électricité, parfois de hameaux « au-delà de la route », où l'on vit encore en économie de troc, sans même connaître l'usage de l'argent, sont ce que leurs conseillers les font ? Et dimanche, à Vila-Real, les conseillers étaient bons. Ce fut un bon jour.

Au siège du parti communiste, une maison située à deux pas de la manifestation, dans une ruelle, un militant barricadé là depuis un mois a accepté d'ouvrir la porte et de parler quelques instants. Dans le couloir, devant une autre porte fermée, sur un escalier conduisant à l'étage où étaient rassemblés ses camarades, l'homme, jeune, beaucoup plus « décontracté » qu'on ne l'aurait supposé, a accepté de donner quelques précisions. Sur les consignes : « Oui, nous ne devons pas céder le terrain ; le comité central du parti nous l'a demandé. » *Sur la volonté et les moyens de se défendre :* « Nous étions décidés, ainsi que nous l'avons fait savoir dans un communiqué aux chrétiens, à ne pas permettre aux fascistes de profiter de la manifestation de dimanche pour provoquer la violence et des actes terroristes. Nous sommes armés, mais, conformément aux consignes du parti, nous n'avons pas d'armes de guerre. » *Sur les chrétiens :* « Le problème n'est pas entre les chrétiens et nous, mais entre les travailleurs et ceux qui les exploitent. »

A Porto, les partis d'extrême gauche et le P.C.P. se sont réunis toute la nuit pour mettre sur pied la manifestation prévue en fin d'après-midi, lundi, dans la ville, et, presque calmement, ces organisations ont constaté leur désaccord. Enfin, dans les casernes, la journée a été calme, excessivement même depuis que le chef d'état-major de l'armée, le général Carlos Fabiao, a interdit que se poursuivent les assemblées générales et les votes organisés à propos du « départ » du général Corvacho.

PIERRE GEORGES.

Dans la gauche française

M. TADDEI (P.S.) : Les communistes ont colonisé les appareils d'État

(De notre correspondant.)

Nice. — M. Dominique Taddei, secrétaire national du parti socialiste, a participé dimanche 24 août à Saint-Laurent-du-Var à la fête fédérale du parti socialiste des Alpes-Maritimes. Retour du Portugal, il a déclaré qu'il ferait un rapport sur la situation de ce pays devant le secrétariat général du P.S., le 4 septembre, M. François Mitterrand en ayant déjà, pour sa part, pris connaissance dès vendredi, dans les Landes.

M. Taddei a déclaré à ce sujet à *Nice-Matin* :

« *Depuis deux mois, le Portugal traverse une crise très grave, à l'origine de laquelle les communistes porteront une grande part de responsabilités. Ils ont pris le contrôle de l'Intersyndicale, même lorsqu'ils étaient minoritaires, de la presse, de la radio-télévision d'Etat, du crédit bancaire, dans les petites villes en particulier. Bref, ils ont voulu « coloniser » les appareils d'Etat, alors que les élections leur avaient été défavorables. D'où leur isolement actuel. Au lendemain du 25 avril 1974, le parti communiste portugais jouissait du prestige de principal parti de la résistance au salazarisme et connut un certain succès. Il est aujourd'hui en totale perte de vitesse, en position de retrouver la clandestinité dans certaines régions. Pourquoi en est-il arrivé là ? Parce qu'il a voulu répéter au Portugal une stratégie bolchévique tout à fait périmée. Le phénomène actuel de haine anticommuniste s'est donc étendu, relayé par des activités fascistes. Ce phénomène, nous le dénonçons fermement, tout en condamnant l'attitude d'Alvaro Cunhal et de ses amis...* »

M. FITERMAN (P.C.F.) : Nous sommes choqués par l'attitude des dirigeants socialistes.

M. Charles Fiterman, membre du comité central du parti communiste, a déploré, à Homécourt (Meurthe-et-Moselle), que des dirigeants socialistes refusent de participer à la campagne de soutien aux communistes portugais menée par la P.C.F. Il note :

« *Nous avions et avons encore des critiques à formuler à l'égard de la politique suivie par le parti socialiste chilien lorsqu'il était au pouvoir. Mais devant le coup de force fasciste, nous n'avons pas dit : Salvador Allende a semé le vent, il récolte la tempête. Nous nous sommes immédiatement dressés sans réticence et sans préalable dans un mouvement puissant de solidarité. (...)*

» *On comprendra que nous soyons choqués de voir des dirigeants socialistes refuser d'adopter cette attitude loyale et responsable qui est la nôtre.* »

ASIE

Laos

Formation d'un comité révolutionnaire à Vientiane

Une « libération » démocratique

Installé dans la paix deux ans avant ses voisins khmer et vietnamien — aprsè la signature des accords de Vientiane, le 21 février 1973, — le Laos apparaissait à la traîne des révolutions indochinoises. C'est que le Front patriotique a choisi la voie difficile de la démocratie.

Echaudé par les deux expériences de gouvernement d'union nationale de 1957 et 1962, qui s'étaient treminés en 1958 par l'arrestation de dirigeants de gauche et en 1964 par leur fuite pour ne pas subir un sort identique, le Pathet-Lao réclamait certaines garanties avant de revenir à Vientiane.

L'affaiblissement, en 1973, de la position américaine et la reconnaissance en la personne du prince Souvanna Phouma, d'un « *véritable nationaliste* » devaient permettre la signature des accords de Vientiane et particulièrement la neutralisation des deux villes principales encore tenus par la droite : Luang-Prabang, la capitale royale, et Vientiane, la capitale administrative. L'incorporation des troupes Pathet-Lao à une force mixte assurait la sécurité des dirigeants du Front patriotique dans ces deux villes.

A partir de ces accords — victoire des forces de gauche contrôlant les quatre cinquièmes du pays plutôt que compromis — allait pouvoir se développer un processus politique sans faille qui devait *aboutir à la « libération »* de la ville de Vientiane, le samedi 23 août 1975, par ses propres habitants.

Le retrait américain

En 1973, alors que « *la partie de Vientiane* » — la droite — se battait pour quelques portefeuilles ministériels aussi rémunérateurs qu'honorifiques, la gauche attachait une importance toute particulière au Conseil politique national de coalition. (C.P.N.C.), inspirateur d'une politique que le Gouvernement provisoire d'union nationale (G.P.U.N.) serait chargé d'appliquer.

Le 24 mai 1974, un programme politique national en dix-huit points était ainsi adopté à l'unanimité par le Conseil sous la présidence du prince Souphanouvong, dirigeant du Front patriotique lao. Il prévoyait, en plus des grandes orientations de l'action gouvernementale, les modalités d'un règlement politique définitif du conflit et notamment le rétablissement de libertés démocratiques indispensables à la tenue d'élections réellement libres.

Ces libertés définies, ce programme politique — pratiquement le sien — adopté, le Front patriotique va dès lors assister — presque en spectateur — à la révolution lao dans « *la partie de Vientiane* », se contentant de provoquer les mouvements de masse, de les aiguiller, de les protéger.

Les 1er et 9 mai 1975, peu après la chute de Saigon et Phnom-Penh, des manifestations populaires contre la vie chère, contre la présence américaine et contre certains ministres de droite, accusés de s'opposer à l'application des accords et du programme politique, vont amener quatre ministres à quitter le pays en compagnie de nombreux généraux et hauts fonctionnaires, membres de ces grandes familles qui régentaient la politique et l'économie du Laos depuis l'indépendance.

Des mouvements populaires vont alors surgir dans le pays tout entier d'autant plus facilement que le royaume connaît une crise économique et financière sans précédent (le prix du riz a quintuplé en trois ans et la monnaie — le kip — s'effrite chaque jour sous la pression des commerçants vietnamiens et chinois désireux de quitter le pays avec des dollars).

Cette révolution de mai-juin aura pour résultat le retrait des Américains qui, de mille huit cents en début d'année, se retrouveront à cent au mois de juillet, un assainissement de l'administration et de l'armée, enfin un dépassement des accords de Vientiane, à la demande des populations de province qui réclament l'entrée des troupes Pathet-Lao dans leurs villes, pour les protéger d'une éventuelle agression des hommes de droite réfugiés en Thaïlande.

Mais surtout le Laos va devenir une immense « *université populaire* ». Les fonctionnaires les plus corrompus seront envoyés au séminaire de rééducation d'abord, près de Vientiane, puis à Sam-Neua, en zone pathet-lao, de même que les militaires. Plutôt que de participer à une administration jugée trop corrompue, les *partisans du Front*, aidés par le mouvement des vingt et une organisations (mouvement politique proche du Front, qui réunit étudiants, paysans, militaires, fonctionnaires, professeurs...), vont multiplier les séminaires de formation politique dans les bureaux, les casernes, les pagodes.

A chaque fois, l'on étudie la situation dans le monde, en Indochine, au Laos et le programme en dix-huit points. Il s'agit, par l'éveil de la conscience politique de la population, de faire comprendre à celle-ci la nécessité de détruire l'ancienne administration et de prendre le pouvoir elle-même, de se libérer.

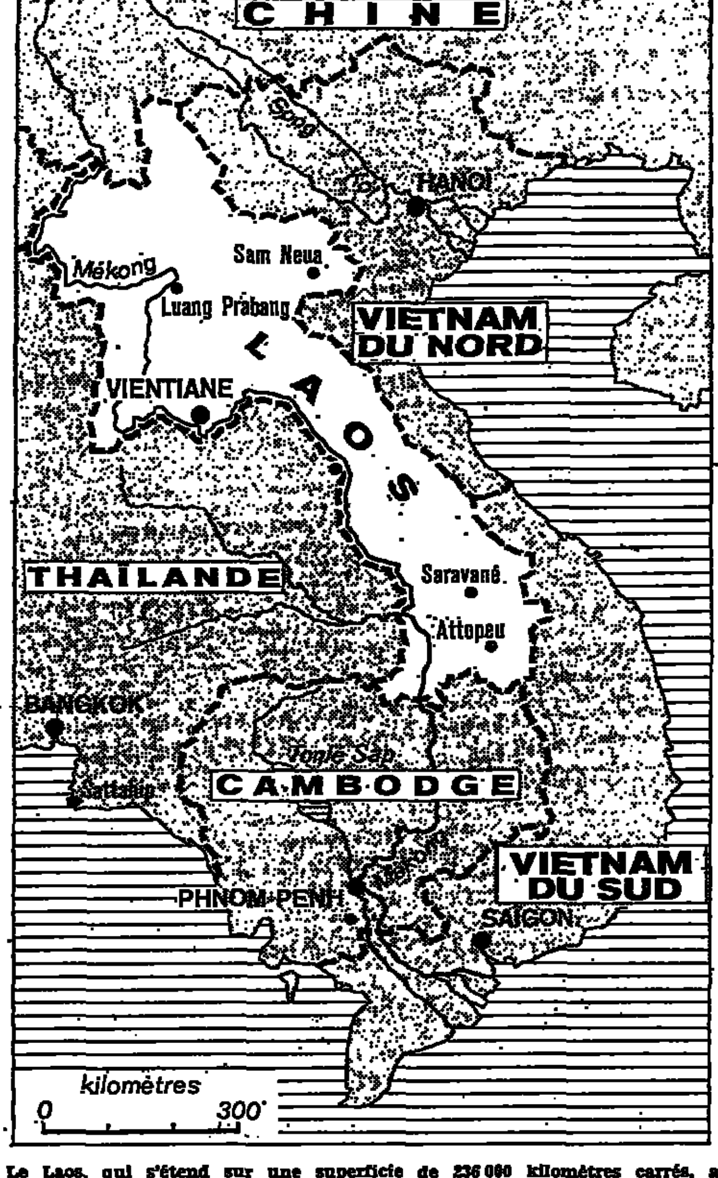
Sur le modèle conseil-gouvernement, une structure nouvelle a été *mise* en *place au niveau* national avec un « *comité administratif révolutionnaire* » qui oriente et contrôle l'action d'un « *comité exécutif* », et cela dans les villages, les districts, les provinces. Le comité administratif révolutionnaire comprend des représentants du peuple et des diverses couches sociales qui choisissent une équipe de gestion administrative.

Cette libération s'était, au mois d'août, développée dans le Laos tout entier à l'exception de Vientiane et Luang-Prabang. Le 18 août, un comité révolutionnaire était mis en place dans la capitale royale, et enfin le 23 août à Vientiane, dernière ville a être « libérée ».

Dans le même temps étaient supprimées les forces mixtes qui n'étaient « *plus nécessaires dans la situation actuelle* ». *La sécurité* est désormais assurée — en coopération avec la police et l'armée — par des milices populaires.

Plus que le drapeau rouge orné de l'éléphant blanc, flotte désormais sur Vientiane le drapeau rouge et bleu du Front patriotique, signe de son emprise sur l'ensemble du Laos. A la prise militaire du pouvoir, la gauche a préféré la voie démocratique. L'annonce, dès la création de la commission révolutionnaire, de sa soumission au gouvernement provisoire d'union nationale en est une preuve supplémentaire, même si ce gouvernement apparaît de plus en plus comme une fiction. Le prochain acte de la révolution nationale démocratique lao sera sans doute la préparation des élections générales récemment annoncées pour 1976.

BRUNO DETHOMAS.



Le Laos, qui s'étend sur une superficie de 236 000 kilomètres carrés, a une population d'environ trois millions d'habitants, en grande partie rurale, et pour moitié composée de minorités ethniques diverses. Vientiane, avec cent quarante mille habitants, est la capitale politique, Luang-Prabang (vingt-trois mille habitants) la capitale royale. Protectorat français depuis 1893, le Laos est devenu indépendant le 15 octobre 1953.

Bangladesh

Vingt-six personnalités de l'ancien régime ont été arrêtées

Les autorités au pouvoir à Dacca depuis le coup d'Etat du 15 août ont fait incarcérer le samedi 23 août vingt-six personnalités du précédent régime, a annoncé la radio du Bangladesh. M. Mansour Ali, ancien premier ministre, dont certaines informations avaient annoncé la mort après le coup d'Etat, figure parmi les personnes arrêtées. MM. Tajuddin Ahmed, qui fut le premier chef de gouvernement du Bangladesh, Abdus Samad Azad, premier ministre des affaires étrangères *de l'ancien Pakistan-Oriental*, Korban Ali, ancien ministre de l'information, et A.-H. Kamaruzzaman, ancien ministre de l'industrie, sont aussi en prison. Ils passaient pour très favorables à une politique d'entente avec l'Inde et l'Union soviétique. Ils ont été arrêtés conformément aux dispositions de la loi martiale pour « avoir amassé illégalement des biens et avoir fait preuve de népotisme ».

La radio de Dacca a annoncé que la peine de mort punira les délits tels que la détention d'armes et de munitions, la possession de biens meubles et immeubles obtenus illégalement, la sédition et la trahison.

Au cours d'une escale à Londres, M. Chowdhury, nouveau ministre des affaires étrangères, qui se rendait à la conférence des pays non-alignés à Lima, a déclaré que rien n'était changé à la politique de non-alignement de son pays. Selon M. Chowdhury, le nouveau chef de l'Etat veut « *rétablir la démocratie* » au Bangladesh. Le ministre a déclaré que les journalistes étrangers seraient bientôt les « bienvenus » dans son pays, mais il n'a pas pu dire quand.

Samedi, douze correspondants ont été expulsés du Bangladesh, notamment Granville Watts (Reuter), Peter Hazlehurst (« The Times »), Peter Gill (« Daily Telegraph ») et Brian Barron (B.B.C.). Dix autres avaient été obligés de quitter Dacca la veille. Les autorités ont donné pour motif de leur expulsion que certains journalistes avaient envoyé des articles sans les soumettre à la censure.

Selon la radio de Dacca, captée dimanche, l'U.R.S.S. a reconnu le nouveau gouvernement du Bangladesh, et l'a assuré de son désir de « coopération totale ». La radio a précisé que le chargé d'affaires soviétique s'est rendu au palais présidentiel pour informer le nouveau chef de l'Etat des décisions de son pays.

Toutefois, dans une dépêche datée de Tokyo, l'agence Tass affirme que « le mécontentement devant l'assassinat de Cheik Mujibur Rahman et de sa famille grandit parmi la population et une partie de l'armée ». « A Dacca, poursuit l'agence Tass, des tracts ont été distribués en secret, exprimant la douleur à la suite de la mort tragique de Mujibur Rahman. (...) Les grandes artères sont gardées par les chars. Le télégraphe et le central téléphonique sont occupés par des formations armées. » — (A.F.P., Reuter, Tass.)

PROCHE-ORIENT

LA MISSION DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT AMÉRICAIN

Le gouvernement de M. Rabin et M. Kissinger s'efforcent d'apaiser l'opinion israélienne

M. Kissinger est arrivé ce lundi matin 25 août à Alexandrie, où il poursuivra ses entretiens avec le président Sadate. A Jérusalem, la deuxième séance de travail entre le secrétaire d'Etat américain et les négociateurs israéliens avait duré, dimanche soir, environ cinq heures. S'adressant à la presse en sortant de la présidence du conseil, M. Kissinger avait déclaré : « Nous avons continué à faire des progrès et les divergences entre les deux parties continuent *à se réduire.* » Il s'était cependant refusé à préciser une date pour la fin de sa mission.

A Damas, M. Kissinger a déclaré samedi, après près de quatre heures d'entretien avec le président Assad, qu' « il ne méconnaissait pas l'intérêt porté par la Syrie à la récupération de son territoire sur le Golan ». « Nous avons, a-t-il ajouté, discuté du rôle de la Syrie dans les négociations pour la paix dans le contexte actuel aussi bien que dans l'optique d'un règlement général. »

Les rumeurs concernant l'ouverture de négociations sur le dégagement avec la Syrie sont prises au sérieux en Israël. La radio israélienne a affirmé dimanche soir que M. Kissinger aurait déclaré à ses interlocuteurs de Jérusalem que « si Israël est disposé à restituer le Golan et revenir aux frontières du 4 juin 1967, la Syrie sera prête à faire la paix avec lui ». Selon « Haaretz », le président Assad a proposé un « règlement global et définitif du conflit avec Israël fondé sur la restitution du Golan ». Le président syrien aurait dit que « de nouveaux accords intérimaires pour des rectifications insignifiantes de la ligne séparant les deux adversaires ne l'intéressaient pas ».

De notre envoyé spécial

Jérusalem. — Hier encore groupusculaires, les manifestations *hostiles à l'accord intérimaire* israélo-égyptien prennent une *ampleur inattendue en Israël.* Tandis que les militants religieux du Goush Emunim (Bloc de la foi) multiplient les démonstra*tions de rue à Jérusalem,* Tel-Aviv, et même en province, les partis de l'opposition haussent le ton. Le Likoud (droite) a réclamé, au cours du week-end, qu'un référendum sur le retrait israélien dans le Sinaï soit immédiatement organisé. Un jeune député du parti national religieux, M. Zevouloum Hammer, a entrepris de recueillir parmi les députés les trente signatures nécessaires pour réunir la Knesset en session extraordinaire. Il s'agirait officiellement de débattre des *« brutalités policières »* exercées contre les manifestants rassemblés samedi 23 août à Herzliya, près de Tel-Aviv. En fait, l'opposition espère par ce *biais imposer* sans plus attendre un débat de politique générale sur l'accord intérimaire et mettre en difficulté le gouvernement.

Sur le Golan, la plupart des dix-seupt kibboutzim et nahalim sont en efferverscence. *« S'il doit y avoir un retrait ici, il s'effectuera sur nos corps,* a déclaré un kibboutzim au correspondant du journal *Yedioth Aharonoth. Nous nous opposerons à une reculade par tous les moyens.* »

Réunis samedi dans l'un des kibboutzim du plateau du Golan, les Israéliens installés à proximité de Kuneitra ont demandé au gouvernement qu'il déclare le Golan *« partie intégrante d'Israël ».* Jusqu'à présent, MM. Rabin et Pérès se sont contentés de répéter à plusieurs reprises, au cours de la semaine dernière, que, quel que soit le contenu d'un futur accord avec la Syrie, il ne serait jamais question d'évacuer une seule des dix-sept implantations israéliennes sur le Golan. Ces promesses n'ont visiblement pas suffi. *« Pour le Goush Emunim,* nous déclarait dimanche soir un animateur du mouvement, *les choses sont claires. Kissinger trahit Israël au profit des intérêts américains. Pour renforcer sa position au Proche-Orient, l'Amérique veut imposer des sacrifices aux Juifs. Nous pensons que Rabin n'a pas le droit d'accepter.* »

Une agitation persistante

Cette agitation persistante préoccupe le gouvernement. Dimanche matin 24 août, il a consacré une bonne partie du conseil des ministres au *« problème des manifestations ».* Les journaux favorables au parti travailliste se plaignent désormais des silences de la *« majorité silencieuse »,* silences qui, disent-ils, laissent le champ libre à l'activisme de l'opposition. Ils regrettent également, comme le journal *Davar,* qu'il n'y ait jamais eu de véritable campagne d'explications en Israël au sujet de l'accord intérimaire, et que le parti travailliste n'ait pas su mobiliser l'opinion publique en sa faveur. Dès ce lundi, les partis de la coalition gouvernementale pourraient donc passer à la contre-offensive. Le mouvement des kibboutzim du Maarakh (travaillistes plus MAPAM) a notamment décidé de descendre à son tour dans la rue pour ne pas laisser à la droite religieuse le monopole des manifestations. Les journaux pro-gouvernementaux ont entrepris pour leur part de publier chaque jour de nombreuses lettres de lecteurs favorables à l'accord intérimaire.

Des « révélations »

Mais c'est, de toute évidence, poussé par la *nécessité de rassurer* le plus vite possible une opinion inquiète, que l'entourage de M. Rabin et celui de M. Kissinger lui-même ont entrepris depuis quarante-huit heures de distiller *parfois prématurément* de nouvelles « révélations » destinées à démontrer que l'accord intérimaire est, en définitive, *« beaucoup plus favorable à Israël qu'on ne le dit ».*

Déjà, à la fin de la semaine dernière, M. Rabin avait reçu les rédacteurs en chef des principaux journaux israéliens pour leur ouvrir confidentiellement tous ses *dossiers* et leur permettre d'apprécier l'ensemble des clauses prévues par l'accord. Dimanche matin, à 10 heures, M. Kissinger, à son tour, a réuni, « en séance privée », les directeurs des principaux journaux à l'hôtel King-David. Si l'on en croit les confidences faites par un des participants, M. Kissinger n'a pas hésité à dire que l'accord intérimaire était *« très favorable à Israël »* qui, grâce à lui, obtenait un répit de trois ans tout en conservant la plus grande partie du Golan et en *« donnant peu »* à l'Egypte. Le secrétaire d'État américain a rappelé à ses interlocuteurs que faute d'accord intérimaire, Israël aurait de toute façon dû accepter un *règlement global* qui impliquait un retour aux frontières de 1967. Les Israéliens auraient tort d'imaginer que l'appui des Etats-Unis est inconditionnel, aurait ajouté en substance M. Kissinger, *qui a avoué enregistrer personnellement* de plus en plus de réactions anti-israéliennes aux Etats-Unis. En outre, pour le secrétaire d'Etat, fort de ses dernières visites à Alexandrie et surtout à Damas, la volonté de paix du président Assad ne fait *« aucun doute ».*

Au sujet des clauses militaires et géographiques, qui ont fait l'objet, dimanche à Jérusalem, de deux nouvelles séances de travail entre M. Kissinger et les négociateurs israéliens, Israël paraît avoir obtenu satisfaction sur plusieurs points de détail. En premier lieu, l'Egypte aurait officiel*lement accepté que la station de* contrôle électronique d'Oum-Khashiba, située à l'est des cols, demeure entre les mains des Israéliens, les Egyptiens devant, pour leur part, contrôler une station analogue dont l'emplacement n'a pas été révélé. Israël, en outre, demeurera présent sur le col Wadi-Sudr et le Djebel-Raha, positions situées au sud de Mitla, et dont l'importance stratégique a été plusieurs fois reconnue par les officiers israéliens. A partir de ces hauteurs, en effet, il est possible, selon les experts militaires, de « contourner » les cols de Gidi et de Mitla et de surveiller la zone comprise entre les cols et le canal.

Enfin, la question de l'avance des forces égyptiennes après le nouveau retrait israélien paraît avoir fait l'objet d'un compromis. *Le Caire réclamait initialement* une avance de quinze kilomètres à partir de ses lignes actuelles, et Israël se déclarait prêt à en accepter six au maximum. En fin de compte, c'est autour d'une avance de dix kilomètres, coïncidant *grosso modo* avec les lignes tenues actuellement par les forces des Nations unies, que les négociateurs se seraient mis d'accord. Israël, d'autre part, aurait accepté que le nombre de chars égyptiens autorisés dans la nouvelle *« zone de limitation des forces »* soit porté de quarante à soixante-dix.

Vers une « nouvelle étape » ?

Pourtant, la solution progressive de ces questions techniques, qui justifie les allers et retours de M. Kissinger entre Jérusalem et Alexandrie et incline la plupart des négociateurs à l'optimisme, ne passionne guère l'opinion israélienne. Beaucoup moins en tout cas qu'une question de fond, qui, ce lundi encore, ne paraît guère avoir été clarifiée : est-ce que, *oui ou non,* cet accord intérimaire dans le Sinaï devra être suivi à moyen terme d'une *« nouvelle étape »* imposée à Israël par les Etats-Unis ? Sur ce point, l'opposition se déchaîne. Elle accuse d'ores et déjà M. Rabin de se laisser « grignoter » par la diplomatie américaine en acceptant l'hypothèse d'une restitution *« morceau par morceau »* des territoires occupés sans certitude d'obtenir en échange une *« paix véritable ». « Si on cède aujourd'hui dans le Sinaï, qui nous dit qu'on ne lâchera pas demain en Cisjordanie ou sur le Golan »,* nous disait un représentant du Goush Emunin, exprimant sur ce point l'opinion d'une majorité « modérée ». M. Rabin a sans doute répété plusieurs fois, en invoquant des assurances qui lui auraient été prodiguées aux Etats-Unis, que cet accord serait le dernier avant un règlement global. En déclarant, dimanche matin, une nouvelle fois à ses interlocuteurs de l'hôtel King-David que *« d'un règlement à l'autre »* on arriverait progressivement à la paix, M. Kissinger n'en parlait pas moins un langage sensiblement différent. Les Israéliens sont sensibles à cette ambiguïté. Le 24 août, tout de suite après la visite de M. Kissinger à Damas et les propos apaisants que, selon Jérusalem, il a tenus devant le président Assad concernant un futur dégagement sur le Golan, les Israéliens ont donc voulu rappeler ce point. Car Israël considère comme acquis l'engagement solennel des Etats-Unis de ne plus exercer de pressions au cours des trois années à venir pour tenter d'obtenir un retrait *« sur une large échelle »* dans le Golan. Cet engagement, affirme-t-on ici, doit *faire partie intégrante du chapitre israélo-américain de l'accord intérimaire.*

C'est ce que soulignait dimanche l'éditorialiste du journal *Maariv* en écrivant : *« Beaucoup de signes montrent que l'administration américaine a fait certaines promesses à Damas concernant une prochaine étape. Le gouvernement israélien doit faire preuve de vigilance et obtenir des éclaircissements non équivoques de l'Amérique à ce sujet.* »

JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD.

AMÉRIQUES

Argentine

Mme Isabel Peron conserve la direction du mouvement justicialiste très divisé

Buenos-Aires *(A.F.P.).* — Réuni le samedi 23 août à Buenos-Aires pour renforcer l'unité fortement ébranlée du mouvement péroniste, *le congrès du parti justicialiste* a virtuellement abouti à une scission. Après plusieurs heures de débats, près de la moitié des congressistes ont quitté la séance pour protester contre *« l'absence de démocratie »* dans la conduite des débats. C'est le ministre argentin des affaires étrangères, M. Angel Robledo, spécialement désigné par Mme Peron, qui présidait les travaux.

La querelle opposant depuis plusieurs semaines les tenants du « verticalisme », qui estiment que toutes les décisions importantes sont du ressort de la présidente, aux partisans de la concertation et d'une démocratie incluant l'élection de personnes représentatives de la base à tous les échelons prend ainsi des allures de schisme. Les « verticalistes » restés en séance, ont difficilement réussi à atteindre le quorum indispensable pour les votes.

Le parti justicialiste sort de son congrès avec une direction appuyée par la majorité des gouverneurs de province et les soixante-deux organisations (expression politique du mouvement syndical péroniste). Mme Peron a été réélue présidente du Conseil national, tandis que le ministre des affaires étrangères, M. Angel Federico Robledo a été élu premier vice-président, le syndicaliste José Baez *second vice-président,* et M. Manuel Torres secrétaire général. Les autres postes seront également occupés par des partisans de la « ligne verticale ».

Cette unité, au niveau des ins*tances dirigeantes, ne marque* évidemment pas le renforcement d'un parti qui a vu près de la moitié de ses anciens dirigeants prendre leurs distances. Les observateurs attendent, maintenant, de savoir quelle attitude vont prendre les rebelles, qui se sont réunis le dimanche 24 août à Buenos-Aires, et dont les décisions peuvent peser lourd sur l'avenir du péronisme.

C'est la seconde rupture que connaît le parti justicialiste, depuis la mort du général Peron, le 1er juillet 1974. Les éléments situés à *gauche* du péronisme *ont* déjà rompu avec le justicialisme pour créer le parti péroniste — authentique.

D'autre part, trois guérilleros ont été tués dimanche matin à La Plata, à 60 kilomètres au sud du Buenos-Aires, au cours de l'attaque d'une caserne par un groupe de l'armée révolutionnaire du peuple (ERP) qui voulait y voler des armes, a annoncé la police argentine.

DIPLOMATIE

Des « non-alignés » aux « 77 »

(Suite de la première page.)

Le groupe des pays non alignés était né bien avant, à l'initiative d'un pays européen, la Yougoslavie, soucieux de rassembler les Etats qui voulaient échapper à la *guerre froide, alors intense entre* l'Ouest et l'Est. Réunis à Brioni en 1956, le maréchal Tito, le pandit Nehru et Nasser réaffirmaient les principes énoncés lors de la conférence de Bandoung, qui fut, en 1955, la première véritable rencontre des pays en voie de développement, mais qui était restée purement afro-asiatique, sans participants sud-américains.

Après ce point de départ, le mouvement est allé en s'amplifiant : vingt-huit pays participaient au premier « sommet » des non-alignés, à Belgrade, en septembre 1961, cinquante-sept à la seconde (au Caire, en juillet 1962) et soixante-cinq à la troisième (à Lusaka, en septembre 1970).

Lors de la dernière conférence, qui se tint à Alger en septembre 1974, les participants étaient soixante-quinze. Ils seront sans doute plus nombreux encore lors du cinquième « sommet », qui doit avoir lieu à Colombo en juillet 1976.

De façon générale, le non-alignement ne se définit pas seulement par un refus des pays *qui s'en prévalent de s'aligner* sur les blocs économiques et militaires constitués après la deuxième guerre mondiale. Il procède avant tout, comme l'affirment ses représentants, d'une volonté de lutter contre toutes les formes d'impérialisme et de colonialisme et de la nécessité pour tous les pays du tiers-monde de réduire la dépendance économique dans laquelle ils se trouvent à l'égard *des puissances industrielles.* Les pays non alignés réclament en conséquence :

1) Une démocratisation des relations internationales leur permettant de participer aux *décisions qui sont actuellement prises* par les grandes puissances ;

2) La renonciation à l'usage de la force dans les relations internationales, la dissolution des blocs militaires et la réunion d'une conférence mondiale du désarmement ;

3) Le renforcement des Nations unies comme mécanisme permettant de régler les grandes controverses internationales et de promouvoir un nouvel ordre économique mondial ;

4) Enfin, un programme de coordination dans le domaine économique comportant notamment une action conjointe pour revaloriser les prix des matières premières et donner aux petits pays une position de négociation plus favorable face aux investissements étrangers et aux sociétés multinationales.

Ces deux derniers points font apparaître une identité croissante de vues et d'action entre les pays non alignés et le groupe des « 77 ». A cet égard, les chefs d'Etat ou de gouvernement réunis à Alger en 1973 ont « recommandé » que les pays non alignés jouent un rôle de catalyseur au sein du groupe des « 77 » afin d'accroître l'efficacité et la solidarité des pays en voie de développement. Les mêmes avaient invité le secrétaire général de l'ONU à convoquer à un niveau politique une session extraordinaire de l'Assemblée générale exclusivement consacrée aux problèmes du développement. C'est ainsi que s'est réunie, le 1er mai 1974 à New-York la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale de l'ONU, qui a abouti à l'adoption d'une déclaration et d'un programme d'action concernant l'instauration d'un nouvel *ordre économique international.*

La cinquième conférence des ministres des affaires étrangères des pays non alignés, qui s'ouvre ce lundi à Lima, a précisément pour but à la fois de préparer le « sommet » de l'an prochain à Colombo en 1976, et de mettre au point une attitude commune pour l'Assemblée spéciale de l'ONU qui s'ouvre à New-York dans huit jours. Elle a été elle-même préparée par le comité de coordination de dix-sept membres, créé par le quatrième « sommet » d'Alger, et qui sert en quelque sorte de secrétariat au groupe. Ce comité — qu'il ne faut pas confondre avec le « comité des vingt-quatre », qui joue le même rôle au sein du groupe des « 77 » — s'est réuni, du 17 au 19 mars dernier à Cuba, au niveau ministériel, pour mettre au point un ordre du jour — en douze points — de l'actuelle conférence de Lima. On s'attend que, dans le domaine économique, celle-ci mette l'accent sur deux points : l'adoption d'un statut modèle qui fixera le régime des investissements étrangers dans les pays en voie de développement et des opérations des entreprises multinationales, d'autre part l'approbation de la constitution d'un fonds de développement économique et de solidarité des pays non alignés.

Bien entendu, l'ambition des pays non alignés va au-delà du règlement de ces deux questions. Ceux-ci estiment que l'évolution de la situation mondiale leur est favorable, en dépit des échecs ou demi-échecs auxquels ont abouti *les précédentes conférences mondiales* sur le développement, notamment celle de la CNUCED et de l'ONUDI. En dépit aussi de l'attitude toujours réservée des Occidentaux, des Etats-Unis par*ticulièrement, qui ne cachent pas* leur intention de réagir contre les pressions exercées actuellement par les pays en voie de développement aux Nations unies et dans les conférences internatio*nales,* où ils disposent, du fait de leur nombre, d'une majorité automatique.

On exagérerait à peine en affirmant que les pays non alignés *souhaitent s'ériger en quatrième* Grand aux côtés des Etats-Unis, de l'U.R.S.S. et de l'Europe. Ils n'ignorent pas toutefois que, pour parvenir à un tel résultat, beaucoup de temps sera nécessaire, tant les pays industrialisés res*tent* attachés à un système économique qui les favorise.

JEAN SCHWŒBEL.

LES PARTICIPANTS

Les pays qui participent à la conférence de Lima sont les suivants :

I. PAYS MEMBRES DU MOUVEMENT DES NON-ALIGNÉS. — Afghanistan, Haute-Volta, Arabie Saoudite, Algérie, Argentine, Bahreïn, Bangladesh, Bouthan, Birmanie, Botswana, Burundi, Cap-Vert, Cambodge, Cameroun, Congo, Côte-d'Ivoire, Cuba, Tchad, Chypre, Dahomey, Egypte, Emirats arabes unis, Ethiopie, Gambie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Guinée-Equatorienne, Guyana, Inde, Indonésie, Irak, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Laos, Lesotho, Liban, Libéria, Madagascar, Malaisie, Mali, Malte, Maroc, île Maurice, Mauritanie, Mozambique, Népal, Niger, Nigéria, Oman, Pérou, Qatar, Libye, Syrie, République Centrafricaine, Ruanda, Sao-Tomé, Sénégal, Sierra-Leone, Singapour, Somalie, Sri-Lanka, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Togo, Trinidad et Tobago, Tunisie, Ouganda, Vietnam du Sud, République démocratique populaire du Yémen, République arabe du Yémen, Yougoslavie, Zaïre, Zambie.

II. PAYS OBSERVATEURS. — Barbades, Bolivie, Brésil, Equateur, Mexique, Panama, Uruguay, Venezuela, Comores.

III. MOUVEMENTS DE LIBERATION SIEGEANT AU TITRE D'OBSERVATEURS. — Angola : M.P.L.A. et F.N.L.A. ; îles Seychelles : SPUP (Parti de l'union populaire des Seychelles) ; Namibie : SWAPO (Organisation des peuples d'Afrique du Sud-Ouest) ; Palestine : Organisation de libération de la Palestine ; Porto-Rico : parti socialiste ; Somalie : F.L.C.S. (Front de libération de la côte des Somalies) et M.L.D. (Mouvement de libération de Djibouti) ; Afrique du Sud : A.N.C. (Congrès national africain) et PAC (Congrès panafricain) ; Zimbabwé (Rhodésie) : ZAPU (Union des peuples africains du Zimbabwé) et ZANU (Union nationale africaine du Zimbabwé).

A Genève

L'U.R.S.S. et les États-Unis déposent un projet commun de convention contre la guerre météorologique

De notre correspondante

Genève. — Les pourparlers secrets menés par M. Thomas Davies, directeur adjoint de l'Agence américaine pour le contrôle des armements et du désarmement, et l'académicien Eugène Federov, ancien chef du service hydrologique de l'U.R.S.S. *(le Monde* du 19 juin 1975), sur *l'interdiction de la guerre météorologique* ont eu une conclusion apparemment satisfaisante. En effet, lors de la six cent quarante-huitième séance de la conférence du comité du désarmement, le 21 août, ses deux coprésidents, MM. Martin, chef de la délégation américaine, et Rochtchine, chef de la délégation soviétique, ont déposé un projet commun de *« convention sur l'interdiction de l'usage militaire ou tout au moins hostile de techniques de modification de l'environnement »,* qui devra être adopté par l'Assemblée générale des Nations unies, à New-York.

Les neuf articles de la convention sont précédés d'un préambule soulignant *« le danger de faire usage de nouveaux instruments de guerre »* et reconnaît qu'à cet égard *« le progrès scientifique et technique peut ouvrir la voie à de nouvelles possibilités », dont* il recommande de tirer parti *« à des fins pacifiques ».* Seuls les deux premiers articles laissent entrevoir quelles pourraient être ces « possibilités » : Il s'agit de *« toute technique tendant à modifier — moyennant la manipulation délibérée des processus naturels — la dynamique, la composition ou la structure de la Terre, soit la biosphère, la lithosphère, l'hydrosphère, l'atmosphère et l'espace extra-atmosphérique, de façon à produire des effets tels que des tremblements de terre ou des tsunamis* (1), *un bouleversement de l'équilibre écologique régional ou des changements affectant les facteurs météorologiques, l'état de la couche d'ozone ou de l'ionosphère, les types de climat ou les courants marins »,* de toutes techniques risquant d'avoir *« des effets étendus de longue durée ou graves ».* Les autres dispositions sont d'ordre administratif et prévoient des modalités d'application et de contrôle.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Appelés à tort raz-de-marée, les tsunamis sont des vagues gigantesques engendrées par des tremblements de terre sous-marins. Les ondes ainsi produites peuvent traverser tout un océan. En parvenant sur certaines côtes de configuration particulière, ces ondes, peu élevées en pleine mer, grossissent jusqu'à atteindre 20 ou 30 mètres de haut. En s'écrasant sur le rivage, ces vagues monstrueuses détruisent tout ce qu'elles atteignent.

AFRI

EN PRÉSENCE DE MM. KAUNDA

La conférence constitutionnelle [illegible] s'est ouverte près des [illegible]

Séparés par un [illegible]

Mauritanie

Important remaniement [illegible]

ÉRIQUES

Argentine

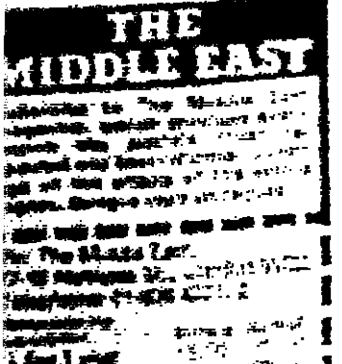
Isabel Peron conserve la direction ... mouvement justicialiste ...

DIPLOMATI...

s» aux «77»

A Genève

...R.S.S. et les États-Unis dépos... un projet commun ... convention contre la guerre météorologique



AFRIQUE

EN PRÉSENCE DE MM. KAUNDA ET VORSTER

La conférence constitutionnelle sur la Rhodésie s'est ouverte près des chutes Victoria

La première conférence constitutionnelle entre Noirs et Blancs sur l'avenir de la Rhodésie a commencé lundi matin 25 août, à bord d'un train stationné sur le pont traversant le Zambèze et reliant le territoire rhodésien et le territoire gambien, près des chutes Victoria.

M. John Vorster, premier ministre sud-africain, arrivé lundi à Livingstone (Zambie), y a été accueilli par M. Kenneth Kaunda, président zambien. Les deux hommes devaient assister à la séance d'ouverture de la conférence.

M. Ian Smith, premier ministre, dirige la délégation du gouvernement rhodésien, et l'évêque Abel Muzorewa conduit celle du Conseil national africain.

Séparés par un gouffre

Suffira-t-il que les assises initialement prévues entre M. Ian Smith et les nationalistes noirs du Conseil national africain (A.N.C.) se soient transformées en conférence quadripartite pour que cette première tentative de règlement de la question rhodésienne échappe à l'échec ? Le fait que MM. Vorster, premier ministre sud-africain, et Kenneth Kaunda, président de la Zambie, *aient décidé de se rencontrer officiellement*, puis de se joindre aux participants de la rencontre des Chutes Victoria, démontre, du moins, *que les deux hommes veulent voir* ces premiers pourparlers déboucher sur un véritable dialogue.

Pour M. Vorster, il est capital que M. Smith, porte-parole de la plupart des deux cent soixante-dix mille Blancs de Rhodésie, parvienne à trouver un terrain d'entente avec les chefs du Conseil national africain, que l'Organisation de l'unité africaine considère comme le parti représentant les intérêts des cinq millions et demi de Noirs du pays. Il s'agit non seulement d'une question de prestige pour le premier ministre sud-africain vis-à-vis des éléments les plus conservateurs de son opinion publique, mais du sort même de la politique de détente que M. Vorster s'efforce de mener avec ceux des dirigeants d'Afrique noire qui consentent à dialoguer *avec lui, dont précisément M. Kenneth* Kaunda. S'il veut réellement *« franchir le rideau de palmiers »*, le dirigeant de Pretoria doit convaincre ses compatriotes, comme l'opinion internationale, qu'il est capable d'amener M. Smith à composition.

M. Kaunda, considéré comme le chef de file des dirigeants modérés d'Afrique centrale, se trouve dans une situation sensiblement analogue à celle de M. Vorster. C'est pourquoi, dans un discours publié la veille de l'ouverture de la conférence, le président zambien déclarait que si le Conseil national africain prenait l'initiative d'une rupture des *conversations des Chutes Victoria, il ne* pourrait guère s'attendre au moindre soutien de la part de la Zambie. Il est vrai que, simultanément, il lançait une sérieuse mise en garde à M. Smith, l'invitant à ne pas tenter de diviser les Noirs nationalistes.

Nul ne songe pourtant à nier l'importance des divergences qui subsistent entre M. Smith et ses interlocuteurs noirs. Partout, à Salisbury même, à Pretoria, à Londres, capitale de la puissance tutrice bafouée après la déclaration unilatérale d'indépendance du 11 novembre *1965, à Lusaka, l'atmosphère* est au pessimisme. Pourtant, la tenue même de cette conférence, en un lieu choisi après un difficile compromis, semblait autoriser un certain espoir.

Les premiers désaccords portent sur la procédure à suivre. Le gouvernement de Salisbury proclame que la rencontre des Chutes Victoria est surtout symbolique et ne doit donner lieu qu'à une simple cérémonie entérinant un accord de principe sur l'ouverture d'éventuelles négociations. Les nationalistes estiment pour leur part, que les travaux de la conférence constitutionnelle proprement dite débute ce lundi 25 août.

Sur le fond, c'est un véritable gouffre, comme celui des gorges du Zambèze, qui sépare les deux interlocuteurs principaux. *« Il n'a jamais été question pour moi de remettre le pouvoir entre les mains de la majorité noire »*, dit en substance M. Smith. De leur côté, les dirigeants de l'A.N.C. s'en tiennent obstinément au principe qu'ils ont toujours défendu : *« Un homme, un vote. »*

Pourtant Pretoria et Lusaka feront tout pour parvenir à un compromis entre M. Smith et ses partenaires. Aux yeux de MM. Vorster et Kaunda, seul le succès de la politique de *détente peut épargner à l'Afrique* australe les affres de la guerre civile. Hantés par le spectre de l'Angola, inquiets de la dégradation de la situation interne au Sud-Ouest Africain, les deux hommes entendent bien se poser en champions de la paix dans cette partie du continent noir. Or, pour être écoutés, il est indispensable qu'ils empêchent Rhodésiens noirs et blancs de jouer la carte de l'intransigeance.

PHILIPPE DECRAENE.

Mauritanie

Important remaniement ministériel

Nouakchott (*Reuter*). — Le nouveau gouvernement mauritanien, dont la liste a été rendue publique samedi 23 août, à Nouakchott, comporte sept *« super ministères »* dirigés par des *« ministres d'Etat »*, membres du bureau politique national. Cette réorganisation répond au vœu du quatrième congrès du Parti du peuple mauritanien (P.P.M.) qui vient de terminer ses travaux.

Vingt et un ministres assistent ces ministres d'Etat. Onze d'entre eux sont des nouveaux venus. Pour la première fois, une femme, Mme Aissata Kane, précédemment présidente du conseil supérieur des femmes, entre dans un cabinet mauritanien avec le portefeuille de ministre de la protection de la famille et des affaires sociales.

Sept anciens ministres changent de fonctions.

L'attribution des ministères d'Etat à des membres du nouveau bureau politique du parti unique met fin à la dualité existant jusqu'alors entre le parti et le gouvernement, et consacre officiellement la prééminence du parti.

Voici la composition du gouvernement.

Ministre à la présidence de la République : M. Sidi Mohamed Diagana.

Ministre d'Etat à l'orientation nationale : M. Abdoul Aziz Sall, précédemment secrétaire permanent du parti, chargé de l'orientation.

Relèvent de ce département : MM. Ahmadou Old Tolba, ministre de la culture ; Sidi Ahmed Ould Dey, ministre de la jeunesse et des sports ; Moustapha Ould Cheick Mohammed, ministre de l'information et des télécommunications ; Ba Mamadou Alassane, ministre chargé du secrétariat administratif du parti (précédemment ministre de la jeunesse et des sports).

Ministre d'Etat à la souveraineté interne : M. Ahmed Ould Mohamed Salah, précédemment ministre de l'intérieur.

Relèvent de ce département : MM. Maloum Ould Brahim, ministre de la justice, précédemment ministre de l'artisanat et du tourisme ; Abdallahi Ould Bah, ministre de la défense nationale, précédemment ministre de la santé ; Cheick Saad Bouh Kane, ministre de l'intérieur, ancien ambassadeur en Algérie.

Ministre d'Etat à l'économie nationale : M. Sidi Ould Cheick Abdallahi, précédemment ministre de la planification et du développement industriel.

Relèvent de ce département : MM. Ba Ibrahima, ministre de la planification ; Moulay Mohammed, ministre des finances ; Hasni Ould Didi, ministre du commerce et des transports ; Ould Rajel, ministre de l'industrie et des mines.

Ministre d'Etat à la promotion rurale : M. Soumare Diaramouna, précédemment ministre des finances.

Relèvent de ce département : MM. Abdallahi Ould Daddah, ministre du développement rural, précédemment ministre de l'équipement ; Mohamed Ould Amar, nouveau ministre des ressources hydrauliques ; Ahmed Ould Sidi Baba, ministre de la construction, précédemment ministre de l'information et de la culture.

Ministre d'Etat aux ressources humaines et aux affaires islamiques : M. Abaddalahi Ould Baye, précédemment ministre des affaires religieuses.

Relèvent de ce département : MM. Diol Mamadou Amadou, ministre de l'éducation nationale, précédemment ministre du développement rural ; Mohammed Ould Ababah, ministre de l'enseignement fondamental, précédemment ministre de l'éducation nationale ; Hamden Ould Tah, ministre des affaires islamiques.

Ministre d'Etat à la promotion sociale : M. Abdoulaye Baro, précédemment ministre de la fonction publique et du travail.

Relèvent de ce département : M. Moulaye Abdelmounine, nouveau ministre de la santé ; Mme Aissata Kane (nouvelle), ministre de la protection de la famille et des affaires sociales, précédemment président du Conseil supérieur des femmes mauritaniennes ; M. Abdallahi Ould Cheikh, ministre de la fonction publique et du travail, précédemment ministre du commerce et des transports.

Ministre d'Etat aux affaires extérieures : M. Hamdi Ould Mouknass.

MÉDECINE

APRÈS LA REMISE DU RAPPORT BOUFFARD

La Fédération des syndicats pharmaceutiques reste opposée à la création de pharmacies mutualistes

Le rapport de la commission Bouffard *vient d'être porté à* la connaissance de Mme Simone Veil, ministre de la santé. Composé de représentants de l'administration, de pharmaciens d'officine et de mutualistes, ce groupe de travail avait été chargé, en mars 1974, par M. Poniatowski, alors *ministre de la santé, d'étudier* les problèmes de création et de fonctionnement des pharmacies mutualistes.

« Techniquement », la pharmacie mutualiste est une pharmacie comme les autres. Ce sont les mêmes médicaments, les mêmes spécialités, qui y sont distribués par un personnel aussi qualifié que dans les pharmacies commerciales.

Cependant, la pharmacie mutualiste présente un certain nombre de caractères bien particuliers. C'est une entreprise à but non lucratif, et une pharmacie « sociale ». Les excédents de recettes sont consacrés à la création d'œuvres sociales : maisons de repos ou pour handicapés. Certaines pratiquent le tiers payant et se chargent d'obtenir le remboursement auprès des organismes sociaux. C'est pourquoi les pharmacies mutualistes sont généralement très appréciées de leurs sociétaires.

Créées à la fin du Second Empire, elles sont actuellement au nombre de cinquante-sept. Deux seulement ont été ouvertes au cours des dix dernières années, la distribution des médicaments en France étant assurée, pour l'essentiel, par un réseau d'environ seize mille cinq cents officines commerciales.

Pourquoi n'y en a-t-il pas davantage? Depuis plus de vingt ans, les tribunaux administratifs et le Conseil d'Etat ont eu à se prononcer sur les conditions d'ouverture des pharmacies mutualistes. A l'exception d'une seule, les décisions de refus de création ont été annulées. Mais les décisions des tribunaux n'ont pas toujours été appliquées, ou l'ont été avec retard.

Il y a deux ans, M. Poniatowski déclara devant le congrès national de la mutualité française que « le refus de toute création de pharmacie mutualiste ne trouve pas de justification réelle ». Pour sortir de cette « impasse », il décida de réunir un groupe de travail sous la présidence de M. Bouffard, conseiller d'Etat. *Bien que la commission* n'ait pu parvenir à dégager un accord général sur les modalités d'autorisation des créations ou transferts des pharmacies mutualistes, elle a enregistré des propositions précises, faites notamment par la Fédération nationale de la mutualité française.

Plusieurs points peuvent être regardés comme admis dans leur principe par les intéressés. Ne devraient être approuvées que les demandes qui émaneraient de groupements :

— Assurant la couverture de l'ensemble du risque maladie ;

— Ayant un nombre d'adhérents *suffisant* pour justifier la création d'une pharmacie mutualiste ;

— Et concernant une pharmacie située à une distance *raisonnable* des pharmacies existantes.

Toutefois, la Fédération des syndicats pharmaceutiques précise qu'elle ne saurait accepter ces conditions comme des critères puisqu'elle reste opposée à la création des pharmacies mutualistes.

Pour la Fédération nationale de la mutualité française, le rapport de la commission Bouffard est un constat d'échec. *« Les atermoiements du ministère sont déjà considérés par certains milieux mutualistes comme une complicité de fait. Les décisions en ce domaine ne peuvent plus être différées »*, dit-on dans la revue de la mutualité de juillet 1975. Ce n'est pas pour rien qu'un tribunal administratif (décision du 13 juin 1973 du tribunal administratif de Rouen) a condamné l'Etat à des indemnités en raison des retards apportés à l'ouverture de pharmacies mutualistes, et du préjudice qui en résulte. Cette décision a d'ailleurs été confirmée par le Conseil d'Etat.

Il appartient maintenant au ministre de la santé de prendre une décision.

● *Trois cas de saturnisme*, dont deux dus à une intoxication par l'eau d'alimentation, ont été décelés à Baccarat (Meurthe-et-Moselle). Les résultats des analyses ont montré, dans l'eau consommée par un couple atteint, la présence de 4,5 milligrammes de plomb par litre, soit quarante-cinq fois la dose maximum admise. Cette présence de plomb serait due à l'attaque des canalisations des installations privées par l'eau acide de la ville.

JUSTICE

Ancien député U.D.R. de Paris

M. ANDRÉ RIVES-HENRYS A ÉTÉ INCARCÉRÉ

M. André Rives-Henrÿs, ancien député U.D.R. de Paris, ancien dirigeant de la Garantie foncière, a été incarcéré, *vendredi 22 août*, à la maison d'arrêt de Fresnes (Val-de-Marne) pour y subir une peine de dix mois d'emprisonnement, résultat — après confusion des décisions — des diverses condamnations prononcées contre lui.

Pour usage irrégulier de son titre de parlementaire, l'ancien député avait été condamné à quatre mois d'emprisonnement avec sursis et 10 000 francs d'amende le 12 février 1972, peine confirmée en appel le 2 mai et en cassation le 27 juin de la même année.

Mêlé à une affaire de carambouille sur les viandes, M. Rives-Henrÿs avait été une nouvelle fois condamné, le 11 mai 1974, à huit mois d'emprisonnement, dont cinq avec sursis et 5 000 francs d'amende (ramené en appel à 2 500 francs le 22 janvier 1975).

Enfin, la principale affaire, celle de la Garantie foncière, devait lui valoir trente mois d'emprisonnement, dont vingt avec sursis et 10 000 francs d'amende au terme d'un jugement du tribunal de Paris en date du 19 mars 1974, confirmé par arrêt de la cour d'appel le 26 août 1974.

M. Rives-Henrÿs s'était, le 26 mai 1975, désisté de son pourvoi en cassation, car l'examen de celui-ci exigeait légalement qu'il fût préalablement incarcéré. La condamnation qu'il commence d'exécuter était donc définitive depuis près de trois mois.

● *Les meurtriers du propriétaire du camp de vacances de Favone (Corse) se constituent prisonniers.* — Apprenant qu'ils avaient été identifiés, les meurtriers de M. Jean Camy, qui avait été tué vendredi 22 août dans son camp de vacances de Favone, à 100 kilomètres au sud de Bastia, se sont présentés samedi 23 août à la brigade de gendarmerie de Solenzara.

Les deux hommes, MM. Pietri et Truphème, qui ont été écroués, avaient tenté de rançonner M. Camy, mais ce dernier ayant opposé une résistance et même tenté de se saisir d'une arme, ils l'avaient tué et s'étaient enfuis en emportant un peu plus de 6 000 francs.

SOCIÉTÉ

A L'OCCASION D'UNE ASSEMBLÉE EN MOSELLE

Trois associations de Français musulmans souhaitent la création d'un mouvement unique

« Harkis, ne provoquez pas les Algériens, mais si les Algériens vous provoquent, vous devez vous défendre, car vous êtes dans votre pays. Quant un harki est attaqué, ce sont tous les harkis qui sont attaqués. Je vous demande de modérer votre action, mais s'il s'agit de légitime défense, je serai à vos côtés » : c'est ce qu'a notamment déclaré M. Jean-Claude Khiari, président du Front national des rapatriés français de confession islamique (F.N.R.F.C.I.), au cours d'une assemblée réunie le dimanche 24 août, à Fameck (Moselle).

Le F.N.R.F.C.I., l'Union nationale des islamiques français (UNIF) et la Confédération des Français musulmans rapatriés d'Algérie (C.F.M.R.A.) organisaient conjointement cette réunion. Les dirigeants des trois associations ont souhaité *« la création d'un mouvement unique permettant d'intensifier leur action pour obtenir du gouvernement la satisfaction des revendications essentielles »*.

M. René Caboz, président d'honneur du F.N.R.F.C.I., a indiqué, d'autre part, qu'il demanderait, au cours de son entrevue, mercredi 27 août, avec M. André Bord, secrétaire d'Etat aux anciens combattants, la dissolution de l'Amicale des Algériens en France. « *Ce mouvement*, a assuré M. Caboz, *est un véritable nid d'anciens du F.L.N. Nous demanderons également le retour immédiat en Algérie des deux cent mille ou trois cent mille anciens du F.L.N. qui séjournent actuellement en France et dont la présence est une provocation permanente pour les anciens harkis.* »

FAITS DIVERS

BAGARRES ENTRE MILITAIRES ET CIVILS A SAINT-RAPHAËL ET A FRÉJUS

Plusieurs bagarres ont opposé, samedi 23 et dimanche 24 août, des milit ires à certains estivants de Fréjus et de Saint-Rahaël (Var). Samedi, quatre militaires du camp Lecoq (Fréjus) et un estivant se sont affrontés dans la soirée devant un cabaret de Saint-Raphaël. Plus avant dans la nuit et jusqu'à l'aube, une autre bagarre a éclaté, devant la gare de la ville, entre un plus grand nombre de gens.

Quatre militaires du camp Lecoq (Fréjus) et un estivant, qui s'étaient affrontés samedi dans la soirée devant un cabaret de Saint-Raphaël, se sont retrouvés plus nombreux à l'aube pour se battre à nouveau près de la gare de Saint-Raphaël.

Dimanche après-midi, une centaine de permissionnaires du camp Lecoq se sont formés en expédition punitive et ont défilé jusqu'au centre de Fréjus. Il a fallu l'intervention de la police, de la gendarmerie et de l'autorité militaire pour les reconduire dans leurs quartiers.

Une procédure militaire a été engagée à l'encontre des participants aux échauffourées.

● *Route : quatre morts dans l'Aisne.* — Quatre personnes ont trouvé la mort et trois autres ont été grièvement blessées dans un accident de la circulation le 24 août près de Laon (Aisne). Une voiture de tourisme s'est déportée et est venue percuter contre deux autres véhicules.

JEUNESSE

Dans les Vosges

Un centre de vacances d'adolescents est fermé par l'administration

De notre correspondant

Nancy. — Locaux insalubres, sécurité douteuse pour les enfants eux-mêmes et pour les habitants du voisinage : une colonie de vacances a été fermée après une visite de l'inspecteur de la jeunesse et des sports de Colmar, cette semaine, au col du Bonhomme, dans les Vosges alsaciennes. La cinquantaine d'adolescents de la colonie ont été accueillis aussitôt dans un centre de vacances voisin.

Les services de la jeunesse et des sports de Colmar ont été alertés par différentes plaintes émanant de parents ou de gens du voisinage. La colonie, à *1 000 mètres* d'altitude, regroupe deux centres distincts sous l'unique direction de l'association Ceux d'Ardennes, dirigée par l'abbé Godart : d'une part, deux fermes restaurées et aménagées à « La Verse », recevant deux cent douze enfants envoyés par leurs parents ; d'autre part, une bâtisse plus rudimentaire — en fait il s'agit d'une ancienne porcherie — abrite, à « La Maze », cinquante et un adolescents « difficiles » : orphelins, cas sociaux ou laissés-pour-compte.

S'il est déjà lourd de faire fonctionner sans heurts une colonie de deux cent douze enfants, il est encore plus difficile d'encadrer avec succès un camp d'adolescents « à problèmes », qui viennent chercher dans leurs seules vacances un air de défoulement et de liberté. Lorsqu'il est venu à « La Maze », M. Scherrer, inspecteur de la jeunesse et des sports, y a trouvé des fenêtres brisées, des tuiles cassées, des conditions d'hygiène et de sécurité précaires.

Les moniteurs, mal préparés par des stages généraux, comme les responsables de la colonie, invoquent le manque de moyens financiers : pour aménager les locaux, pour occuper les enfants et les empêcher d'aller effectuer des déprédations dans le voisinage, il faut de l'argent. Aussi l'hébergement des cinquante et un jeunes évacués à « La Verse » risque-t-il de durer jusqu'à la fin des vacances. A la grande colère de certains parents de la « colo » traditionnelle, qui refusent de voir leurs propres enfants mélangés aux adolescents de « La Maze ». Certains parents, gênés par la nouvelle promiscuité, ont déjà retiré les leurs.

Sur le plan pénal, il n'y aura pas d'affaire « colo du Bonhomme ». Les propriétaires des chalets qui avaient eu à souffrir du voisinage de ces colons quelque peu indisciplinés ont été indemnisés. Du côté des enfants, on ne se plaignait pas, bien au contraire. Mais il y aura des suites administratives. Il est prévu par la loi que des enfants même « difficiles » doivent jouir en vacances d'un minimum de confort, d'hygiène et de sécurité. Mais comment respecter les normes quand les subventions se font atetndre ? Un dilemme que l'association Ceux d'Ardennes partage avec beaucoup d'autres organisateurs de colonies de vacances : il n'est pas rare en effet que le bon air de la montagne vosgienne tienne lieu de confort à *des centaines de petits colons* en vacances.

(*Intérim.*)

RELIGION

Au Liban

Mgr GRÉGOIRE HADDAD EST REMPLACÉ A LA TÊTE DE L'ARCHIDIOCÈSE GREC DE BEYROUTH

Le synode grec-melkite d'Antioche, réuni à Aïn-Traz (Liban), a démis de ses fonctions Mgr Grégoire Haddad, jusqu'à présent archevêque grec-catholique de Beyrouth, mais suspendu de ses fonctions en septembre 1974 par Mgr Maximos V Hakim, patriarche melkite pour ses « positions doctrinales ambiguës » (*le Monde* du 20 septembre 1974).

Le synode, auquel continuera de participer Mgr Haddad, a nommé le Père Habib Bacha archevêque de Beyrouth. Plusieurs centaines de fidèles ont protesté contre cette distitution et demandé la démission du patriarche Maximos V Hakim.

DEUX MILLE GITANS SONT ARRIVÉS A ROME POUR UN « PÈLERINAGE EXCEPTIONNEL DE NOMADES »

Rome (A.F.P., A.P.). — Deux mille gitans catholiques sont arrivés à Rome, venant d'Italie, de France, d'Espagne, de Belgique, des Pays-Bas, de Grande-Bretagne, des deux Allemagnes, de Pologne et des pays scandinaves, à l'occasion d'un pèlerinage exceptionnel de nomades pour l'Année sainte.

Le porte-parole des gitans, don Mario Riboldi, qui partage depuis cinq ans la vie des gitans, avec la permission des autorités ecclésiastiques, a souligné que « les anciennes mesures de discrimination et les persécutions contre les gitans ne sont que très peu atténuées ».

Leur programme à Rome inclut *des visites aux prisons romaines* et une réconciliation avec les « gadjé », c'est-à-dire les non-gitans. En effet, les organisateurs du pèlerinage se sont vu refuser un terrain de camping au centre de la ville, où ils espéraient pouvoir établir un dialogue avec les « gadjé ».

Le pape Paul VI, qui a créé il y a quelques années une commission *des migrants et des nomades*, a mis à la disposition des pèlerins gitans des terrains dans le Vatican. Il les recevra en audience spéciale dans la semaine.

● *Le vingt-huitième chapitre général des Pères du Saint-Sacrement* s'est tenu à Rome, du 21 juillet au 15 août. Le Père Harrie Verhoeven (Hollande) a été réélu supérieur général. Les Pères Maurice Préfontaine (U.S.A.) et Henri Meek (Canada) ont été élus respectivement procureur et économe général. Le chapitre a reconduit l'expérience de la règle de vie jusqu'en 1981 et a élaboré un programme d'animation pour les communautés.

[Fondée en 1856 à Paris par saint Pierre-Julien Eymard, la congrégation du Saint-Sacrement compte mille deux cent cinquante-sept religieux répartis en plus de cent vingt communautés dans trente-cinq pays.]

La controverse sur l'affaire d'Aléria

Après la fusillade d'Aléria vendredi et les désordres de Bastia dans la nuit de vendredi à samedi, le week-end a été calme en Corse, bien que deux attentats au plastic aient été commis dans la soirée de samedi contre une banque et un magasin de Bastia. Le docteur Edmond Simeoni, principal responsable de l'Action pour la renaissance de la Corse (ARC), était toujours interrogé, lundi matin 25 août, dans les locaux de la police judiciaire à Paris avant d'être déféré devant la Cour de sûreté de l'Etat. On s'attend d'autre part que le conseil des ministres du mercredi 27 août évoque l'ensemble de l'affaire et se prononce sur une éventuelle dissolution de l'ARC.

Les policiers veulent connaître les rouages de l'organisation autonomiste, l'origine des armes de guerre détenues par les rebelles et l'identité des quelque cinquante « insurgés » qui ont pu quitter la cave vinicole avec leurs armes, vendredi 22 août, sans que leur identité ait été relevée. Les photos et les films pris lors des événements devraient permettre d'identifier un bon nombre d'entre eux.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et premier ministre par intérim, a d'autre part ordonné l'ouverture d'une enquête administrative afin d'éclaircir les circonstances de la « fuite » des insurgés qui venaient de tuer deux gendarmes.

De nombreuses questions restent encore sans réponse, même après les déclarations de MM. Chirac et Poniatowski. Quelles armes, fusils de chasse ou fusils mitrailleurs, ont utilisé les rebelles ? Quel était leur plan d'action et l'assaut a-t-il précipité une issue tragique qui aurait pu être évitée ? Les insurgés ont-ils pris la fuite à travers les vignes pendant que leur chef négociait sa reddition avec le sous-préfet ?

Les négociateurs ont échoué deux fois

De notre envoyé spécial

Bastia. — Les vitrines de la place Saint-Nicolas pansent leurs plaies à grand renfort de contreplaqué. Le calme règne après les deux attentats à l'explosif commis dans la soirée du samedi 23 août, l'un contre une succursale bancaire, dans la banlieue de Bastia, l'autre contre le magasin d'un rapatrié. Les curieux vont faire quelques photos à Aléria, où, devant « la maison du drame », fume encore un camion incendié. Dans les cafés embués de la place du Marché, comme dans les villages alentour, on commente surtout... le mauvais temps... Bref, la Corse essaie d'oublier.

Quelques-uns, pourtant, font leurs comptes et tentent d'imaginer l'avenir. A 50 mètres les uns des autres : c'est la distance qui sépare la sous-préfecture de Bastia du siège de l'Action pour la renaissance de la Corse (ARC). Et à peu près celle qu'il y avait entre les insurgés d'Aléria et leurs assaillants... Et chacun de se demander comment et pourquoi « l'autre » a pu en arriver là.

Du côté de l'ARC, il y avait sans doute un double objectif. Le premier était, pour la direction, de répondre par une action concrète et spectaculaire à l'impatience de la base, que le dernier congrès avait particulièrement révélée. Les frères Siméoni, dans le mouvement autonomiste corse en général, ont toujours passé, non sans raison, pour des éléments modérateurs. Ils ont sans doute estimé nécessaire, sans vouloir verser dans l'excès, de montrer qu'ils restaient à la pointe de l'action. Malgré l'issue sanglante d'Aléria, ils ont peut-être évité, en canalisant la colère de leurs plus ardents militants, un affrontement beaucoup plus tragique encore.

En outre, l'Action pour la renaissance de la Corse sentait une certaine colère grandir contre l'entreprise de ces quelques rapatriés, sur le fond — parce qu'ils étaient accusés de monopoliser d'importants terrains et d'en extraire des revenus qui ne restaient pas tous en Corse, — mais aussi sur la forme, parce qu'ils n'étaient pas toujours très regardants sur les moyens de réussir dans leur entreprise de mise en valeur et de concentration, mise en valeur d'ailleurs difficile et longtemps déficitaire avant de se révéler une excellente affaire.

Les négociations

Les conditions se trouvaient ainsi réunies pour que l'ARC ne recule pas. Encore l'« opération Aléria », arrêtée par l'état-major du mouvement à l'issue de son dernier congrès, devait-elle, selon ses prévisions, se dérouler fort différemment. Un plan de quatre jours avait été établi. La journée de jeudi devait être consacrée à l'occupation sans violence et à la sensibilisation de l'opinion publique. Vendredi, à 15 heures, une réunion devait avoir lieu avec des représentants d'organisations socio-professionnelles, principalement la C.F.D.T. — dont l'union régionale a pris position en faveur de l'autonomisme lors de son congrès de l'hiver dernier — et des organisations d'agriculteurs, comme la F.D.S.E.A. et le C.D.J.A., le syndicat de l'hôtellerie, traditionnellement favorable à cet autonomisme mais en général plus proche de la tendance dirigée par le Parti du peuple corse pour le socialisme (P.P.C.S.). Le samedi devait être consacré à de nouveaux pourparlers et le dimanche, enfin, à un grand meeting après l'évacuation de la propriété de M. Depeille.

L'effusion de sang qui a finalement conclu l'occupation et l'assaut, les dirigeants de l'ARC assurent avoir tout fait pour l'éviter. Tout comme M. Jacques Guérin, sous-préfet de Bastia, qui a conduit les opérations. Curieusement, c'est, en effet, M. Guérin qui a exercé cette responsabilité et non son collègue de Corte — Aléria est située dans cet arrondissement — ou, plus logiquement encore, le préfet lui-même. M. Guérin bénéficiait, si l'on peut dire en l'occurrence, d'une délégation de pouvoirs, étant le plus ancien sous-préfet du département dans le grade le plus élevé. Il devait, en outre, dit-on (mais il s'interdit toute appréciation à ce sujet), être nommé, à un prochain conseil des ministres, préfet du nouveau département de la Haute-Corse.

Un homme, en tout cas, a essayé, tout au long de la journée de vendredi, de s'interposer entre les occupants et la police : M. Roland Simeoni, frère des deux leaders de l'ARC, mais lui-même simple militant. Son récit fournit quelques éclaircissements sur certains épisodes de l'affaire.

Dès mercredi, comme une centaine environ des cadres de l'ARC, il avait été prévenu du lancement de l'opération, à laquelle il n'a pas été mêlé personnellement. Vers 10 h. 30, le vendredi matin, à la faveur du passage d'un véhicule assurant le ravitaillement des insurgés, il arrive à franchir les barrages et se présente au sous-préfet, à qui il demande quelles sont ses intentions immédiates. Un premier assaut a été donné dès 5 h. 30. Pour l'arrêter, les occupants de la propriété de M. Depeille ont pris quatre otages marocains — relâchés cinq minutes avant l'assaut final — après avoir fait semblant de détenir des « touristes », qui étaient en réalité quelques-uns des leurs.

A partir de cet instant, l'objectif des assiégés va être d'obtenir que la réunion prévue pour 15 heures ait effectivement lieu, et que les participants à cette réunion puissent valablement intervenir dans la négociation. Ils assurent que l'objectif des forces de police devait être l'inverse dès la fin de la matinée, ce que les responsables des forces de l'ordre nient absolument.

M. Guérin assure qu'il défend « non pas des escrocs, mais la légalité républicaine », cependant que le frère du chef des insurgés lui demande si M. Depeille a effectivement porté plainte contre l'occupation de son exploitation. Réponse affirmative ne lui sera donnée que plusieurs heures plus tard, et selon une formulation assez ambiguë. Le sous-préfet demande que les insurgés déposent les armes, M. Roland Simeoni s'offrant simplement à les collecter ; et la discussion s'éternise. Au début de l'après-midi, elle reprend entre les mêmes protagonistes auxquels se sont joints deux officiers de gendarmerie.

En direct avec M. Poniatowski

La réunion des représentants des syndicats et associations corses a lieu peu après 15 heures dans la salle de la Clef-des-champs à Cateraggio. Le sous-préfet demande à connaître l'issue de la discussion avant 16 heures, toute en estimant que, « de toute façon leur intervention est déjà dépassée ». Il a eu peu avant une courte conversation téléphonique avec M. Michel Poniatowski lui-même (jusqu'alors, il demeurait naturellement en contact avec Paris, mais par l'intermédiaire d'Ajaccio pour des raisons qui tiennent d'ailleurs plus à la technique des télécommunications qu'à la procédure administrative).

A 15 h. 45, la délégation des socio-professionnels franchit le premier barrage, où M. Roland Simeoni reste bloqué. Au second barrage, il est impossible de rencontrer le sous-préfet. L'assaut est donné avec l'issue que l'on sait. A ce propos, les forces de police assurent formellement deux choses : d'une part, des coups de feu ont été tirés non seulement de la propriété assiégée, mais des rangs de vignes situés alentour (« Nous nous sommes fait tirer comme des lapins », dit un sous-officier qui a pris une part décisive à l'assaut) ; d'autre part, à aucun moment la police n'a utilisé d'autres armes que la grenade lacrymogène. L'usage de grenades offensives était prévu dans l'hypothèse d'une seconde vague d'assaut et celui d'armes à feu en toute dernière extrémité. Il reste que le pied déchiqueté d'une des victimes de l'assaut peut difficilement, comme le reconnaissent les autorités elles-mêmes, avoir été blessé de la sorte par une simple grenade lacrymogène.

Après différents intermèdes dramatiques concernant notamment l'évacuation des blessés, M. Edmond Simeoni, devant la tournure prise par les événements, négocie sa reddition avec M. Jacques Guérin, qui lui fait valoir que « son intransigeance l'oblige à accepter maintenant des conditions plus dures que celles qui étaient proposées dans la matinée ». Il est convenu que les assiégés déposeront non leurs armes, mais leurs munitions et déclineront leur identité à la police avant de regagner leur domicile comme prévenus libres.

C'est durant cette négociation que se situe l'un des épisodes les plus controversés de l'affaire. Les assiégés n'ayant qu'une confiance limitée dans les assurances données par le sous-préfet, ont reçu l'ordre de leur chef de tenter de s'échapper durant les pourparlers. Ils se présentent au barrage de police dans une camionnette suivie d'un gros camion. Ce barrage a été allégé pour l'assaut et il est davantage destiné à contenir les curieux qu'à bloquer les insurgés, qui y arrivent donc avec leurs armes. Après un instant de flottement, les gendarmes les laissent passer, convaincus que telle doit être l'issue de la négociation... et impressionnés par la détermination des occupants des deux véhicules. Le temps de s'apercevoir de leur méprise et de se ressaisir, les membres de l'ARC sont déjà loin, drapeau en tête. Un des insurgés racontera dimanche soir, à la télévision, qu'ils ont défilé sous les applaudissements de la population dans le village de Cateraggio. M. Guérin se déclarera « profondément déçu et choqué par le manque de parole » de ses interlocuteurs.

Des deux côtés, cependant, on parle aujourd'hui d'apaisement. Certes, le gouvernement prend ses précautions. Des forces fraîches sont arrivées samedi et dimanche matin à Bastia pour renforcer celles qui étaient déjà en place — et aussi pour relever les escadrons auxquels appartenaient les deux gendarmes mobiles tués, escadrons qui risquaient de réagir à tout événement avec une vivacité excessive. Mais le sous-préfet de Bastia, tout en soulignant qu'il n'a plus qualité pour évoquer l'affaire puisque le gouvernement s'en est saisi, ne cache pas qu'il souhaite et facilitera toute mesure de modération.

Du côté de l'ARC de même, on ne fait pas mystère de l'intention qu'on a de continuer la lutte sur un terrain qui ressortit davantage à la politique traditionnelle et moins du fait divers.

Cette volonté de renouer un dialogue politique et économique malgré le caractère tragique de l'affaire d'Aléria est sans doute sincère. Elle n'en est pas moins fragile : chacun l'affiche en demandant instamment que l'autre partie « ne l'oblige pas à recourir à d'autres moyens ». Et puis, on attend le mercredi 27 août. Dans la matinée, à Paris, après le premier conseil des ministres de la rentrée, on saura sans doute si l'ARC est dissoute ou non.

BERNARD BRIGOULEIX.

LE RÉCIT D'UN INSURGÉ

« Nous nous sommes défendus, c'est tout »

Avec réticence et bien des précautions oratoires, il finit par le dire : il « y » était. Il faisait partie du commando qui a occupé l'exploitation de M. Depeille à Aléria. Il récuse d'ailleurs ce terme : « *C'était simplement un groupe d'hommes décidés. Nous ne sommes pas des Palestiniens ou des Japonais... On nous aurait d'ailleurs beaucoup mieux traités.* »

Mais la prise d'otages ? — « *Les premiers étaient des faux, il s'agissait de deux de nos propres camarades à qui nous avions bandé les yeux pour faire croire que nous détenions des touristes. Les seconds, quatre ouvriers marocains. Nous leur avons demandé gentiment, et en arabe, de nous aider. Nous les avons relâchés cinq minutes avant l'assaut pour être sûrs qu'ils ne seraient pas blessés. Jamais nous n'aurions touché à un seul de leurs cheveux. D'ailleurs, Edmond Simeoni n'était pas très favorable à cette prise ; mais il fallait arrêter le premier assaut.* »

Pendant toute la journée de jeudi et la matinée de vendredi, le chef des assiégés a répété à ses troupes les consignes de prudence qu'il leur avait déjà données : « *Il ne faudra pas vous énerver. Au début, tirez en l'air ou vers le sol.* » Tous n'ont pas pu, pas su, ou pas voulu, après une si longue attente, avoir cette sagesse.

Et le fusil mitrailleur, objet de tant de commentaires ? Là, le visage se ferme : « *Il nous fallait bien des armes, sinon on nous aurait délogés avec quelques grenades lacrymogènes, comme d'habitude. Cela, nous ne le voulons plus. Mais nous n'avions que des armes de chasse. Ces fusils, c'est vrai, tirent pour la plupart des balles et non des plombs.* » Tout de même, le ton n'est pas très convaincu. Il s'affermit au souvenir du départ des insurgés de la propriété, à travers un barrage de police : « *On n'y croyait pas. On n'arrivait pas à réaliser qu'on venait de réussir.* » Il ne veut pas en dire davantage pour l'instant.

Il sait qu'un certain nombre de ses amis ont déjà quitté la Corse. Lui reste. Mais, comme tous les autres, il se cache. D'autant plus que si la police n'a pas relevé les identités, ses représentants locaux ont certainement, au sens figuré et peut-être au sens propre, photographié ceux qui sortaient de la maison et leurs amis.

« *Jamais nous n'aurions pu imaginer que l'opération finirait comme ça. Nous ne l'avons pas voulu.* » Et encore : « *On nous a traités bien plus durement qu'un commando de Palestiniens, alors que nous n'avions à ce moment-là tué ni blessé personne. Nous nous sommes défendus, c'est tout.* »

Edmond et Max Simeoni

Les frères Simeoni, Max, quarante-six ans, médecin généraliste, et Edmond, quarante et un ans, médecin spécialiste des voies digestives, tous deux installés à Bastia, sont les principaux dirigeants de l'ARC, qu'ils ont fondée en 1967. Max, secrétaire général du mouvement, est considéré comme le penseur, le doctrinaire. Edmond, qui est ce qu'on appelle « *un bel homme* », en est le porte-parole.

Ce rôle l'a, aux yeux de l'opinion publique, mis en évidence depuis plusieurs années. Son talent oratoire, sa détermination et sa maîtrise lui confèrent une autorité certaine non seulement sur les militants et sympathisants de l'ARC mais aussi sur une bonne partie de la population. A l'époque où l'ARC avait décidé de descendre dans l'arène électorale, il avait été candidat aux élections cantonales à Bastia. Mais, en 1967, il avait refusé de bénéficier du désistement des candidats se réclamant de la majorité présidentielle qui voulaient ainsi « *barrer la route au candidat de la gauche* », M. Pierre Giudicelli (P.C.F.). Cette attitude désintéressée a contribué à accroître l'autorité d'Edmond Simeoni. En 1971, il avait été candidat aux élections municipales de Calvi sur la liste du Pr Marcotorchino, opposée à celle du Dr Orabona, maire U.D.R. sortant.

Edmond Simeoni est ensuite de tous les combats. On le retrouve notamment en tête de la manifestation contre le déversement des boues rouges à Bastia, en février 1973, au cours de laquelle la sous-préfecture est envahie et le sous-préfet molesté. Interpellé, il est gardé à vue pendant huit jours ainsi que M. Vincent Duriani, adjoint communiste au maire de Bastia. Edmond se défend d'avoir été de ceux qui molestèrent le sous-préfet, qu'il affirme au contraire avoir « *sauvé d'une défenestration probable* ». L'affaire n'a pas en tout cas de suites judiciaires.

L'évolution des frères Simeoni est significative de celle de l'opinion publique. D'abord régionalistes, ils deviennent autonomistes à partir du moment où leur apparaît aléatoire l'institution du pouvoir régional. La division de la Corse en deux départements, avalisée par la majorité des élus, vient aggraver la situation dans la mesure où va être institué un mini-conseil régional, dit de droit commun. Cette situation, qualifiée de « coloniale » dans nombre de secteurs de l'économie, conduit l'ARC à durcir son action et à prendre « *ses responsabilités civiques* ». D'où le commando d'Aléria. On connaît la suite. — P. S.

Les explications du ministère de l'intérieur : M. Simeoni n'a pas tenu parole

Le ministère de l'intérieur a fait diffuser dans l'après-midi du 24 août le communiqué suivant :

« M. Michel Poniatowski a convoqué le 23 août M. Guérin, sous-préfet de Bastia, et le colonel Bouvet, commandant la circonscription de gendarmerie de la Corse, pour un compte rendu détaillé des opérations qui se sont déroulées à Aléria le 22 août.

» En effet, si deux des instructions données par le ministre d'Etat, restitution des otages et reddition d'Edmond Simeoni, ont été exécutées, la troisième, portant sur la restitution des armes, la prise d'identité des participants en vue de leur inculpation, enfin l'arrestation des auteurs du tir aux armes de guerre, ne l'a pas été.

» Le ministre d'Etat, ministre de l'intérieur, s'est donc fait rendre compte en particulier des conditions dans lesquelles, après la mort de deux gendarmes mobiles, les membres du groupe armé qui s'étaient retranchés dans la cave vinicole Depeille, à Aléria, ont pu prendre la fuite.

» Selon les explications données, c'est à 16 heures, et après que toutes les tentatives de conciliation entreprises depuis l'aube eurent échoué, que la gendarmerie et la police, conformément aux ordres reçus, ont, après sommations, fait usage uniquement de grenades lacrymogènes. Le groupe armé a riposté par un tir nourri et notamment par le tir d'armes automatiques, tuant deux gendarmes, en blessant deux autres, ainsi qu'un officier de C.R.S. Informé de ces crimes, M. Poniatowski a autorisé le sous-préfet à requérir l'ouverture du feu par les forces de police.

» Cependant, Edmond Simeoni, le chef du groupe armé, a fait hisser le drapeau blanc pour demander l'évacuation d'un complice blessé prétendument par une grenade lacrymogène. M. Guérin a accepté cette trêve et n'a, par conséquent, pas requis l'ouverture du feu.

Sous le couvert de la discussion pour l'évacuation du blessé, Edmond Simeoni a accepté les conditions précédemment posées par le sous-préfet de Bastia, c'est-à-dire de se rendre personnellement, tandis que ses complices déposeraient leurs armes et leurs munitions et seraient contrôlés par les forces de police, ces formalités constituant le début de l'enquête judiciaire permettant leur inculpation à la diligence de la Cour de sûreté de l'Etat.

» Pendant les discussions entre le sous-préfet et Edmond Simeoni, contrairement à la parole donnée par celui-ci et mettant à profit la trêve qui s'était instaurée, des membres du groupe se sont enfuis de la cave à travers le vignoble, très dense en cet endroit. Quelques-uns d'entre eux ont pu rejoindre des véhicules à quelque distance de la cave et en arrière des forces d'intervention. La présence de nombreux curieux n'a pas permis aux barrages plus éloignés situés sur la route nationale de les intercepter sans faire courir les risques les plus graves à la foule, qui comptait des femmes et des enfants.

» Lorsque les forces de police, après l'arrestation du Dr Simeoni, ont pénétré dans la cave, celle-ci était donc vide de ses occupants. Toutefois, des armes, des munitions et des pièces à conviction ont été saisies par la police judiciaire, agissant sur commission rogatoire de la Cour de sûreté de l'Etat.

» A la suite de ces entretiens, le ministre de l'intérieur a rendu hommage au dévouement, au courage et au sang-froid des forces de l'ordre, qui, malgré les pertes cruelles qu'elles avaient subies, se sont constamment conformées aux ordres de leurs chefs, évitant tout risque de blesser des personnes étrangères à l'action criminelle du groupe armé de l'ARC. »

(Dessin de CHENEZ.)

M. Chirac : « je souhaite des sanctions exemplaires »

Dans une déclaration à la presse, qu'il a faite le 23 août à Turenne, en Corrèze, M. Jacques Chirac a qualifié les événements qui viennent de se dérouler en Corse d'« *actes de subversion criminelle et meurtrière qui mettent en cause l'unité nationale* ».

« *Un commando d'exaltés irresponsables s'est retranché hier dans une propriété privée, armé d'armes de guerre, y compris d'un fusil-mitrailleur, et en ayant pris des ouvriers en otages. L'intervention des forces de l'ordre s'est faite conformément à la loi, c'est-à-dire après les discussions et les sommations nécessaires. La consigne avait été donnée aux gendarmes et aux C.R.S. de ne pas tirer et de n'utiliser que des grenades lacrymogènes. Ils se sont trouvés malheureusement devant des hommes qui n'ont pas hésité à se transformer en assassins et qui ont ouvert le feu avec des armes de guerre, tuant deux gendarmes et en blessant trois autres.*

» *Je rends hommage aux forces de gendarmerie et aux C.R.S. qui ont accompli leur devoir et je leur témoigne la reconnaissance de la nation. Je m'incline devant les morts victimes de la folie criminelle de quelques hommes.* »

« *De tels faits*, a ajouté M. Chirac, *sont intolérables et le gouvernement prend actuellement toutes dispositions pour qu'ils ne soient pas tolérés. Je tiens à le dire très clairement : il ne s'agit pas, en effet, d'une contestation politique ou professionnelle normale dans une démocratie moderne, mais d'actes de subversion criminelle et meurtrière mettant en cause l'unité nationale. C'est pourquoi des instructions ont été données, dans l'hypothèse où de tels événements se reproduiraient, pour que les forces de l'ordre ripostent avec les mêmes moyens que ceux qui pourraient être utilisés contre elles.*

» *Enfin, toutes instructions ont également été données pour la recherche et l'arrestation des coupables et de leurs complices, afin qu'ils soient déférés à la justice, et je souhaite que leur soient appliquées des sanctions exemplaires.* »

M. GABRIEL GILLY préfet de la Corse

Nommé préfet de la Corse en février 1975, M. Gabriel Gilly est né le 3 octobre 1918 à Aimargues (Gard). M. Gilly a occupé les fonctions de secrétaire général du Puy-de-Dôme avant d'être nommé sous-préfet d'Oran, puis, en 1960, secrétaire général d'Oran. Nommé sous-préfet hors cadre en 1962, il est appelé au cabinet de M. Roger Frey (ministre de l'intérieur) comme conseiller technique.

Après avoir été, comme préfet, directeur de cabinet du préfet de la Seine, M. Gilly est nommé préfet de la Savoie en 1963, puis, en 1967, des Basses-Pyrénées. De 1973 à février 1975, il est directeur général de l'administration et du financement au ministère de l'agriculture.

M. JACQUES GUÉRIN sous-préfet de Bastia

Sous-préfet de Bastia depuis septembre 1974, M. Jacques Guérin est né le 16 janvier 1925 à Saint-Germain-et-Mons (Dordogne).

Chef du cabinet du préfet du Cantal en 1952, M. Guérin est successivement nommé sous-préfet de Blaye (Gironde) en 1958, sous-préfet de Segré (Maine-et-Loire) en 1962, sous-préfet de Langon (Gironde) en 1965. En octobre 1967 il est nommé directeur du cabinet du préfet de la Gironde.

continue

POUR AMÉLIORER LA RÉPARTITION

le préfet annonce la création d'

De notre correspondant



FÊTE SANGLANTE

CORSE

continue

sous-préfet ou bien ont-ils quitté les lieux en camion en passant, sans être inquiétés, devant les forces de l'ordre, comme l'affirment les témoins et comme chacun a pu le voir à la télévision ?

Les touristes, qui se trouvent en très grand nombre en Corse en cette période de l'année, ne semblent pas vouloir quitter l'île plus tôt que prévu. Les transports maritimes et aériens entre l'île et le continent fonctionnent normalement : une vingtaine de départs précipités seulement ont été enregistrés.

POUR AMÉLIORER LA RÉPARTITION DES TERRES

Le préfet annonce la création d'une SAFER

De notre correspondant

Ajaccio. — Tandis que M. Jacques Chirac fustigeait en Corrèze les autonomistes corses, M. Gabriel Gilly, préfet de la région, lançait un appel à la raison *aux élus, aux professionnels et à ceux qui ont la confiance de leurs pairs* », non sans avoir qualifié de criminels « *les gestes de ceux qui n'ont pas le respect de la vie et de la vérité* ». Mais il apportait aussi une nouvelle d'importance, que nous avions annoncée dans nos dernières éditions datées 24-25 août.

« *Toutes les réformes nécessaires seront menées à bien grâce à la cohésion des agriculteurs et, d'abord, la création d'une SAFER. Une meilleure répartition des terres est en effet indispensable. Seule la légalité peut l'obtenir, et le gouvernement est prêt à favoriser toutes les formes du renouveau de l'agriculture corse. En son nom, je m'en porte garant.* »

La création d'une Société d'aménagement foncier et d'équipement rural avait été réclamée, en 1964, par le Centre départemental des jeunes agriculteurs, puis, en 1971, par la Fédération départementale des syndicats d'exploitant sagricoles. Le 24 juin dernier, le comité économique et social régional de la Corse, appelé à donner son avis sur le projet de charte de développement, préparé par M. Libert Bou, avant son examen par le conseil régional, avait repris à l'unanimité cette revendication. Le préfet et M. Libert Bou s'étaient bornés à attirer l'attention de l'assemblée consultative sur les conséquences de la création d'une telle société, qui bénéficie d'un droit de préemption sur l'acquisition des terres, est habilitée à les rétrocéder aux agriculteurs et permet, en tout état de cause, de combattre la spéculation foncière.

Dans un communiqué, la F.D.S.E.A. regrette que « *le pouvoir ait attendu que se déroulent de tels événements pour faire droit à cette revendication du syndicalisme, exposée le 21 août dernier au préfet par une délégation de son bureau* ». Selon la F.D.S.E.A., M. Gilly aurait alors déclaré que « *la création d'une SAFER ne servirait actuellement à rien et que cette mesure était techniquement impossible* ». M. José Galletti, secrétaire général du C.D.J.A., déplore, de son côté, que « *l'annonce de la création de la SAFER soit entachée de sang* ».

PAUL SILVANI.

M. JACQUES CHIRAC ASSISTERA AUX OBSÈQUES DES DEUX GENDARMES MOBILES

Les obsèques des deux gendarmes mobiles tués à Aléria auront lieu le mardi 26 août à Paris. La cérémonie religieuse sera célébrée l'après-midi dans la chapelle du Val-de-Grâce en présence du premier ministre et du ministre de la défense.

Jean-Yves Giraud, vingt ans, célibataire, était le fils d'un adjudant du groupe de haute montagne de Briançon, chargé des opérations de sauvetage. Quant au maréchal-des-logis chef Michel Hugel, du peloton des gendarmes mobiles du Blanc-Mesnil (Seine-Saint-Denis), il était âgé de trente-six ans, marié et père de trois enfants.

M. Michel Poniatowski, ministre d'Etat, ministre de l'intérieur et ministre de la défense par intérim, a transmis, dimanche, le télégramme suivant au directeur général de la gendarmerie : « *J'ai appris, avec une profonde émotion, la mort des gendarmes mobiles tués sous les balles des assassins d'Aléria en réprimant une action terroriste mettant en cause l'unité nationale. Je m'incline devant les victimes et vous prie de transmettre à leurs familles, à leurs chefs et à leurs camarades l'expression de mes très vives condoléances.* »

CARNET

Naissances

— M. Pierre Fanachi, Mme née Muryse Devliegher, et Sophie, ont la joie de faire part de la naissance de

Anne,

77, rue de Lagny,
Paris.

Mariages

— Irina Goldstein,
et François Bournerias,
ont la joie d'annoncer leur mariage, le 25 août 1975.
118, rue R.-Losserand, 75014 Paris.

— Thierry Pairault,
et Wu Li Ming,
se sont mariés le 19 juillet 1975. Ils en font part à tous leurs amis.
58, boulevard d'Inkermann,
92200 Neuilly.
216, faubourg Saint-Honoré,
75008 Paris.

— M. et Mme Louis Bernard,
M. et Mme Charles Dumortier,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs enfants
Louis-Pierre et Elizabeth
qui a été célébré en l'église d'Availles (Vienne), *le 25 août 1975.*
38, rue Mirabeau,
59 Mons-en-Barœul.
35, rue du Général-Sarrail,
86 Châtellerault.

Décès

Jean FABRE

— Mme Jean Fabre, née Madeleine Koechlin,
Denis, Danièle et David Fabre,
Rémi et Irène Fabre,
Claire Fabre,
Pierre Fabre,
M. et Mme Arrachart,
Mlle Josette Fabre,
les familles Koechlin, Durst et Périer,
sa famille du dix-huitième siècle,
ses amis de Murat et de Pologne,
ont le chagrin de vous annoncer que
Jean FABRE,
professeur honoraire à la Sorbonne, est décédé accidentellement le 21 août 1975 à l'âge de soixante-dix ans.
Les obsèques ont eu lieu à Murat-sur-Vèbre, le 23 août 1975.
« Post tenebras Lux ».
Les Adrets,
81320 Murat-sur-Vèbre.

[*M.* Jean Fabre, né le 13 décembre 1904 à Murat-sur-Vèbre (Tarn), a fait ses études aux lycées d'Albi et de Toulouse, puis à l'Ecole normale supérieure. Agrégé et docteur ès lettres, il commence sa carrière universitaire comme professeur à l'Institut français et *à l'université de Varsovie.* Maître de conférences, puis professeur à la faculté des lettres de Strasbourg (1942-1952), il occupe, de 1952 à 1969, la chaire de littérature française du dix-huitième siècle à La Sorbonne.

M. Fabre était vice-président de l'Institut d'études slaves depuis 1961, président de la Société française d'études du dix-huitième siècle depuis 1966, président d'honneur du Comité universitaire français de coopération culturelle avec la Pologne depuis 1963, et membre de l'Académie polonaise des sciences. *M. Jean Fabre était notamment l'auteur* d'un « Stanislas-Auguste Poniatowski et l'Europe des Lumières ».]

André GRISONI

Nous apprenons le décès de
M. André GRISONI,
ancien député,
ancien maire de Courbevoie,
survenu le 21 août, à Courbevoie (Hauts-de-Seine).

[Né le 20 mai 1886 à Moltifao (Corse), André Grisoni, fils d'un cordonnier, qui quitta la Corse dès 1886 pour l'Algérie, occupa, après avoir terminé ses études de droit à la faculté d'Alger, les fonc*tions de clerc chez un notaire de* Mostaganem.

Après la guerre de 1914-1918, au cours de laquelle il fut promu au feu dans les combats des Dardanelles, sous-lieutenant, lieutenant et capitaine, André Grisoni s'était installé à Courbevoie et se consacra à la gestion de diverses sociétés, et notamment à l'agence de presse Fournier. Membre du parti radical, dont il fut vice-président, il est devenu maire de Courbevoie en 1927, et a conservé ce poste jusqu'en 1944. Après s'être présenté sans succès aux élections législatives de 1928, dans la dixième circonscription de *Saint-Denis,* André Grisoni a été élu en 1932.

Inscrit au groupe radical et radical-socialiste à *l'Assemblée* nationale, qu'il quitta en 1934, André Grisoni a été battu lors des élections de 1936 par *M.* Etienne Fajon, candidat du parti communiste.]

— On nous pris d'annoncer le décès de
M. Jean BERNIER,
écrivain et journaliste,
croix de guerre,
survenu à Paris, le 10 août 1975, dans sa quatre-vingt-unième année.
De la part de Mme Jean Bernier.
41, boulevard Saint-Germain,
75005 Paris.

— Mme Fernand Boursard,
Le docteur Robert Chamfeuil, Mme et leurs fils,
Le docteur Jean Broquet, Mme et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Bentejac,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Fernand BOURSARD,
Inspecteur général
de la Compagnie CITRAM,
en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Soulac-sur-Mer, à l'âge de 72 ans.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité en l'église de Soulac, le 22 août 1975.
Le présent avis tient lieu de faire-part.
35, avenue du Président-Robert-Schumann,
33110 Le Bouscat.
24, avenue Pierre-Loti,
83100 Toulon.
19, *rue de Fontaine,*
21000 Dijon.
P.F.G. Lesparre. Tél. 41-03-32.

— M. Pierre Guyonnet Duperat, conseiller hon. à la Cour de Paris,
ses enfants et petits-enfants, et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de
Mme P. GUYONNET DUPERAT,
née Marie-Catherine Videau,
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Bordeaux et l'inhumatin à Asques (33), le 13 août.

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Henry KAPFERER,
chevalier de la Légion d'honneur,
survenu à Cubjac (Dordogne), le 18 août à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.
De la part de
M. et Mme Léon-Louis Weill,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Olivier Kapferer,
M. et Mme Raymond Babou et leur fille.

— Mme Pierre Lévy-Corti, son épouse,
M. et Mme José Corti, ses parents,
M. et Mme Remolar-Piquer et leurs enfants,
M. et Mme Puglièse et leurs enfants,
M. Lucien Lévy,
M. et Mme Jacques Berthelot,
Mme Jean Ferry,
ses frères et belles-sœurs,
M. et Mme Pierre Laurent,
et tous ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de
M. Pierre LEVY-CORTI,
scénariste,
survenu au Havre, le 22 août 1975.
Les obsèques auront lieu dans l'intimité à Grainval-Saint-Léonard.
8, rue François-Mouthon,
75015 Paris.
Grainval-Saint-Léonard par
76 Fécamp.

— Mme Marcel Marciano,
M. et Mme Jean-Pierre Marciano et leurs enfants,
les familles parentes et alliées,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Marcel MARCIANO,
survenu à Nice, le 20 août 1975.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 22 août 1975.
5, boulevard du Parc-Impérial,
06000 Nice.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Édouard MOTTAZ
dans sa quatre-vingt-huitième année,
fondateur
président des Ets Edouard Mottaz à Nanterre.
Le service religieux sera célébré au temple, le mardi 26 août à 11 heures, 18, boulevard Inkermann, Neuille-sur-Seine (92).
L'inhumation aura *lieu à 12 heures,* rue de Vimy, 92000 Nanterre, cimetière nouveau de Neuilly.
M. Marinot,
14, avenue Rembrandt,
78110 Le Vésinet.
Ni fleurs ni couronnes.

— Nous apprenons le décès de
M. Jean STECK,
procureur général honoraire,
survenu le 20 août, à Nice.
[Né le 15 décembre 1903 à Alencon (Orne), M. Jean Steck entre dans la magistrature en 1929. Il est successivement substitut à Bayonne, avocat général à Bordeaux en 1951, procureur de la République à Nice en 1956 et, enfin, procureur général à Grenoble, à partir de 1963.]

M. et Mme Jean Zemiro,
M. et Mme Armand Zemiro, parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès, à l'âge de quatre-vingt-six ans, de
Mme veuve Eugène ZEMIRO,
née Diard.
Les obsèques civiles auront lieu le lundi 25 août, à 10 h. 45, cimetières des Milles.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
Jean-Pierre ALATEINTE,
une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

ÉDUCATION

● *Deux enseignants condamnés à Mulhouse.* — Deux enseignants du collège d'enseignement technique de Saint-Louis (Haut-Rhin) ont été condamnés par le tribunal de Mulhouse à des peines de prison avec sursis assorties d'amendes. Au cours d'une sortie de classe avec des élèves âgés de quatorze à seize ans, ces deux enseignants s'étaient entièrement dévêtus, sur la pression, semble-t-il, de certains élèves (*le Monde* daté 22-23 juin). Des parents d'élèves avaient porté plainte. La maîtresse auxiliaire, Mlle Martine Guyomar, déjà congédiée par l'administration de l'éducation, a été condamnée à quatre mois de prison avec sursis et 300 F d'amende ; son collègue, professeur titulaire, M. Jacques Dumont, suspendu, a été condamné à six mois de prison avec sursis et 500 F d'amende. Bien que suspendu, il enseignerait pour le moment à Lima, où un poste venait de lui être accordé lorsque survinrent les faits qui ont entraîné sa condamnation.

FEUILLETON



NUMERO 41

le beau Solignac

DE JULES CLARETIE
de l'Académie française

Paris, décembre 1809. — Cependant qu'on célèbre les épousailles du beau colonel de hussards Henri de Solignac et de la comtesse Louise de Farges, la marquise d'Olona a absorbé un poison mortel. Son frère, le perfide Agostino, rôde par là.

LA FÊTE SANGLANTE

L'hôtel de Farges étincelait. La foule des grands dignitaires de l'Empire s'y pressait, et ce contrat de mariage prenait réellement l'importance d'un événement. La popularité du colonel du régiment de Bercheny, la faveur dont jouissait Louise de Farges auprès du maître, la noblesse de M. de Navailles, l'étrangeté de cette union entre l'ex-conventionnel Chambaraud et Mlle de La Rigaudie, tout contribuait à donner à cette fête un intérêt et un éclat singuliers. Des maréchaux, des dames d'honneur, le duc d'Otrante, Mme de Berruis, Cambacérès, M. Bernier, Mmes d'Abrantès et Regnault de Saint-Jean d'Angély, bien d'autres encore, se pressaient dans les salons de l'hôtel, illuminés et tout retentissants de joie. Henri de Solignac était si profondément heureux qu'il avait peur de cette félicité, trop complète, se disait-il, pour être durable.

Le docteur Dupuytren, qui suivait sur le visage de Solignac la trace de ses préoccupations, s'était pourtant imposé de surveiller le colonel.

Le docteur eût pu se rassurer en oubliant un moment Solignac et en regardant Louise. L'adorable femme semblait l'ange gardien, devenu vivant, du beau colonel. Il y avait tant d'amour dans ses moindres paroles, dans ses moindres gestes, qu'on sentait bien que toute l'existence de l'épouse allait être vouée à l'époux. L'abnégation la plus profonde s'unissait en elle à l'adoration la plus vive.

Quant au malheureux Florival de Saint-Clair, il en était sec de jalousie.

Saint-Clair n'était pas le seul qui enviât le beau Solignac, et les précautions d'Agostino Ciampi étaient prises pour *atteindre le* colonel en plein bonheur.

L'Italien connaissait fort bien l'hôtel de Forges ; avec son habitude de tout voir promptement, il ne lui avait pas fallu longtemps pour *étudier* la topographie de l'appartement.

***

La réception des invités avait lieu dans les salons du rez-de-chaussée donnant sur le jardin. Comme dans l'hôtel habité par Andréina, quelques marches suffisaient pour atteindre le sol en sortant du logis. Les larges fenêtres des salons étaient faciles à *franchir. D'une enjambée,* on se trouvait, en sortant de l'intérieur, dans le jardin ; en arrivant de l'extérieur, dans les appartements.

Ce que voulait Agostino, c'était donc de s'introduire dans l'hôtel, d'attirer Solignac dans quelque pièce écartée, de le frapper, de gagner rapidement par la muraille l'hôtel voisin d'où il serait facile ensuite de parvenir jusqu'à son logis. Là, sa valise faite, tout organisé, Agostino n'avait plus qu'à sortir de Paris. Il serait loin déjà que Fouché et Bernier n'auraient pas encore trouvé la première trace.

Ce projet était celui d'un misérable fou. Mais la passion, ou plutôt *la rage étouffée, l'humiliation furieuse* de la défaite aveuglait Ciampi et le poussait à bout. D'ailleurs, peu lui importait ce qu'il risquait lui-même, pourvu qu'il réussît à atteindre son rival ! Il consentait à jouer sa vie pourvu qu'il pût prendre celle du beau Solignac. Le marquis n'avait qu'une crainte, c'est que le colonel, redoutant un piège, ne se rendît pas à son appel. Ciampi, il est vrai, se rassurait *bien vite en comptant sur* la témérité de cet Henri de Solignac qui n'avait jamais manqué à un rendez-vous d'épée ou à un rendez-vous d'amour.

Mlle de La Rigaudie, elle, était *fort heureuse.* Dans le petit salon tendu de soie vert d'eau de l'hôtel, elle avait eu avec Henri un long entretien plein d'effusion. Elle s'était sentie un peu inquiète en le voyant poser sur un gué*ridon la paire de petits pistolets* qu'il portait d'ordinaire, lorsqu'il sortait, depuis le guet-apens d'Agostino.

— Qu'est cela ? dit-elle. Des armes ? Pourquoi des armes ? Qu'y *a-t-il ?*

— Rien. Une mesure de précaution. Aujourd'hui, ces pistolets me sont plus qu'inutiles et je les laisse ici !

Mlle de La Rigaudie se rassura en le voyant sourire.

***

Napoléon venait de quitter l'hôtel de Farges, après y avoir fait une apparition très remarquée, serrant la main du colonel, baisant le gant blanc de Louise, et témoignant par le sourire de son visage de la satisfaction que ce mariage lui causait.

L'empereur s'était même arrêté un moment devant le vieux marquis de Navailles et lui avait dit :

— Eh bien ! vous nous boudez donc toujours, marquis ?

Cela de sa façon brève et nette, si bien que M. de Navailles était demeuré coi et avait balbutié *ensuite, tout étonné :*

— Ce diable d'homme ! Il a *quelque chose !*

— On sait bien ce qu'il a : il a le succès, avait alors ironiquement répondu quelqu'un qui pouvait bien être le duc d'Otrante.

Et Chambaraud, assez haut, parlant alors à Fouché :

— Le succès est passager, avait-il ajouté ; que votre maître prenne garde !

On était, d'ailleurs, dans l'hôtel, sous le coup de cette apparition de l'empereur, et Mlle de La Rigaudie se disait que son fils était vraiment un personnage pour attirer ainsi auprès de lui le maître du monde, lorsqu'un laquais, nouvellement entré à l'hôtel, et qui n'en connaissait point les habitués, vint avertir le colonel qu'un homme, vêtu en bourgeois, demandait à dire quelques mots, en particulier et comme en secret, au marié.

— A moi ?

— Oui, colonel ! Et il s'agit, paraît-il, d'une affaire grave et urgente.

— Oui-da ?

— *Ce sont là du moins les mots* dont ce monsieur s'est servi.

Louise causait, en ce moment, fort entourée, avec quelques dames de la cour qui la complimentaient. Solignac la regarda, lui sourit de loin et demanda au laquais :

— Où m'attend-on ?

— Dans le petit salon vert d'eau, colonel.

— C'est bien, j'y vais.

Le colonel traversa deux ou trois salons pleins de monde et, tout en jetant un coup d'œil à ce bel *officier,* superbe dans son uniforme de grande tenue, sans armes, mais ruisselant de chamarrures, on s'écartait pour le laisser passer. A mesure qu'il approchait du petit salon, la foule, toujours attirée vers le centre par le bruit, diminuait et, dans ce salon, il n'y avait personne.

Le colonel en souleva de sa main droite la portière et, un peu intrigué par cette visite inattendue, il entra brusquement.

Par un étrange hasard, les yeux du colonel allèrent droit au petit guéridon où, le matin, il avait déposé ses armes, et s'y arrêtèrent. Les pistolets étaient là toujours, et instinctivement Solignac fit quelques pas vers eux.

— Mais, en vérité, que me *disait ce valet ? se demandait* le colonel. Ce salon est désert !

Il était à peine arrivé au milieu de la pièce qu'il interrogeait toujours du regard, lorsqu'il entendit, sous le tapis qui le recouvrait, crier, derrière lui, le parquet.

Il se retourna vivement ; il aperçut alors, livide et les yeux égarés, Agostino Ciampi qui s'était aplati tout à l'heure contre la muraille, pour laisser entrer Solignac, et qui, maintenant, ayant poussé la porte et laissé retomber la portière de soie, marchait vers lui, les dents serrées.

Solignac, encore fort éloigné *de ses armes* — que *l'Italien,* dans sa précipitation à se dissimuler entre la portière et la muraille, n'avait pas aperçues — Solignac se sentit perdu.

Il voyait bien qu'Agostino avait un poignard à la main et l'idée *lui vint,* rapide, de bondir sur lui et de le lui arracher. Mais sa blessure pouvait l'étouffer dans la lutte, ses forces le trahir et Ciampi l'eût alors égorgé à son aise. Le mieux était donc de saisir, s'il le pouvait, une des armes qui étaient là-bas. Toutes ces pensées se succédaient dans le cerveau du colonel avec l'instantanéité des éclairs.

Avant que Solignac, d'ailleurs, eût atteint le guéridon, Agostino, sans dire un mot, se précipitant vers lui, le saisit brutalement par le poignet et, avec un ricanement sauvage, sentant bien que, cette fois, le beau Solignac ne lui échapperait pas, il leva la main armée du poignard, et lui en plongea avec rage dans la poitrine, du côté du cœur, la lame tranchante et large.

***

Ce coup terrible avait été porté d'une façon féroce.

Solignac, d'un mouvement vigoureux, se dégagea sans pousser un cri et, chancelant, tomba à *demi, les mains en avant, son* visage touchant presque le marbre froid du guéridon.

L'arme était restée dans la plaie.

Tout cela s'était fait sans bruit, comme une exécution.

Agostino, sans plus attendre, se jeta d'un bond du côté de la fenêtre, *mais,* arrivé là, il recula tout à coup, effrayé. Une ombre apparaissait derrière les vitres, se découpant en plus noir sur le *fond sombre de la nuit,* et des mains robustes secouaient avec violence l'armature et en faisaient trembler les vitres.

Agostino couru aussitôt vers la porte qui faisait face à celle qu'avait franchie, pour entrer, le colonel. Il y avait aussi, de ce côté-là, une issue ! Au moment où Ciampi touchait au seuil, les carreaux de la fenêtre volaient en éclats et une main ensanglantée cherchait, du dehors, à soulever l'espagnolette.

— A vous ! mon colonel, à vous ! criait en même temps Martial Castoret.

Solignac l'entendait. Solignac voyait fuir Agostino. Le blessé maintenant avait saisi de sa main crispée un des pistolets posés sur le guéridon et il en soulevait le chien, péniblement, car sa force l'abandonnait, et il se sentait mourir.

— Cette fois, se disait-il, c'est bien fini !

Et cependant il voulait se venger, il voulait atteindre l'assassin, le fuyard... Impossible !... Agostino, soulevant la portière, avait déjà ouvert la porte, que Solignac, à demi mourant, n'avait pas encore armé son pistolet.

Mais alors, le colonel, se redressant, vit tout à coup, comme dans un cauchemar, quelque chose de terrible. Agostino reculait, effaré, le teint vert, devant une sorte d'apparition effrayamment belle, devant une femme toute vêtue de blanc, plus pâle que ses vêtements et qui, à sa ceinture, comme une large tache de sang, portait un bouquet de roses.

— Andréina ! dit Solignac.

Elle avait posé son bras nu sur l'épaule d'Agostino, et *comme si ce bras raidi eût été* d'acier, elle poussait devant elle, implacable, le marquis dont les dents claquaient.

— Meurtrier ! disait-elle d'une voix rauque. Lâche ! lâche ! lâche !

Il essaya de se dégager. Elle enfonça ses ongles dans la chair de son frère.

Il la saisit alors au cou pour l'étouffer, la repousser, passer et fuir, lorsque Solignac, debout, enfin redressé par un effort surhumain, pressa la détente du pistolet qu'il avait armé, et fit feu.

L'Italien, atteint à la tête, le crâne emporté, battit l'air un moment de ses bras détendus, et tomba lourdement la face au plafond.

Il était tué raide, foudroyé.

(A suivre.)

SPORTS

ATHLÉTISME

AUX CHAMPIONNATS D'EUROPE JUNIORS

DOMINATION DE LA R.D.A. et quelques lueurs d'espoir chez les Français

Athènes (*A.F.P.*). — Vainqueur de la Coupe d'Europe masculine et féminine il y a une semaine à Nice, l'athlétisme est-allemand a confirmé sa supériorité sur le Vieux Continent en dominant les championnats d'Europe juniors disputés à Athènes du 22 au 24 août. Avec 22 médailles, dont 12 d'or (7 chez les féminines et 5 chez les hommes), ses représentants ont devancé ceux de l'Union soviétique (19 médailles), de l'Allemagne fédérale (11), de la Grande-Bretagne (7), de la France et de la Pologne (6).

Pourtant les Allemands de l'Est, privés d'Eugène Ray, leur meilleur sprinter, blessé, laissèrent les Allemands de l'Ouest et les Français se partager les honneurs des épreuves de vitesse. En revanche, chez les jeunes filles, les athlètes de R.D.A. n'ont laissé aucune chance au reste de l'Europe, réalisant les doublés du 100 au 400 mètres et en s'attribuant les deux relais.

Avec l'Allemand de l'Ouest Werner Bastians, vainqueur sur 100 et 200 mètres, quelques athlètes semblent promis à un bel avenir. Les Polonais Wszola (2 m. 22 en hauteur), Dunecki (7 m. 98 avec vent favorable en longueur), le Français Gabrielli (1 min. 49 sec. 8 au 800 mètres), les Soviétiques Andreev (2 m. 20 en hauteur) et Anna Fedorotchouk (1 m. 88 en hauteur), les Allemandes de l'Est Petra Kopetsch (sprint), et surtout Christa Brehmer (400 mètres en 51 sec. 27), laquelle figurera très certainement parmi les favorites de sa spécialité à Montréal l'an prochain.

L'équipe de France quittera la capitale grecque avec six médailles, dont trois d'or. Après Laurence Lebeau, qui enleva contre toute attente le 100 mètres haies féminin, les garçons, à l'occasion de la troisième et dernière journée, firent reprendre l'espoir de revoir un jour prochain l'athlétisme à un meilleur niveau.

Guy Gabrielli sur 800 mètres et les sprinters du 4×100 mètres ont, en effet, reconquis les deux titres que Bernard Hébert et leurs aînés du relais avaient enlevés en 1966 à Odessa. Gabrielli s'imposa à l'énergie dans une finale difficile et spectaculaire, égalant son record personnel (1 min. 49 sec. 8) établi la veille en demi-finale.

Quelques minutes plus tard, le quatuor français masculin Guy, Machabey, Matz et Amoureux, réussissant des passages de témoin impeccables, ne laissa aucune chance à l'Allemagne fédérale, dont l'équipe comprenait Werner Bastians.

Pour compléter une journée faste, Machabey, défavorisé au couloir n° 1 en raison de son gabarit, s'attribua une médaille d'argent sur 200 mètres en 27 sec. 40.

Autre médaille inattendue, celle de bronze de Luc Viudes au poids. Il se hissa en troisième position à son dernier essai, réalisant 17 m. 36. Il améliore ainsi l'un des plus vieux records de France juniors (17 m. 31 par Patrick Chala depuis 1967). Laurence Lebeau aurait probablement ajouté une médaille à ce bilan tricolore dans le pentathlon si elle n'avait chuté dans le 100 mètres haies, spécialité qui lui avait si bien réussi la veille.

Lors de la première journée, vendredi, Amoureux avait obtenu une médaille d'argent sur 100 mètres, lui aussi derrière Bastians.

AUTOMOBILISME

L'abandon de Jarier au Grand Prix de l'Automobile Club de Suisse

Un pilote en colère

De notre envoyé spécial

Dijon. — Le Grand Prix de l'Automobile Club de Suisse, qui n'avait pas été *organisé* depuis vingt ans, a été disputé en France, le 24 août, sur le circuit de Dijon-Prenois. Depuis 1955, à la suite de la catastrophe des Vingt-Quatre Heures du Mans, toute *compétition en circuit est interdite* sur le territoire de la Confédération helvétique. C'est la raison pour laquelle l'épreuve a eu lieu hors de ses frontières. Le Grand Prix de Suisse, qui ne comptait pas pour le championnat du monde des conducteurs, a été remporté par Clay Regazzoni (Ferrari), devant Patrick Depailler (Tyrrell). Jusqu'à la mi-course, l'épreuve a été dominée par Jean-Pierre Jarier (Shadow). *Contraint* à l'abandon à la suite de la rupture d'un demi-arbre de roue, Jarier était, le 24 août, un pilote en colère.

Il est assez rare qu'un pilote dise les choses comme il les sent, dès qu'il s'agit de distribuer les responsabilités à la suite d'un incident de course. C'est qu'en général la loi de la course consiste à ne pas mettre en cause la compétence et le sérieux des constructeurs, la conception d'une voiture, *la qualité des pneus ou* la robustesse du moteur. La formule 1 est un tout, où chacun a besoin de l'autre et est lié par des contrats financiers qui imposent la discrétion. On invoque plus simplement la malchance, et en tout cas ce sont des propos mesurés que tiennent les pilotes pour expliquer — ou tenter de le faire — les raisons de leurs ennuis.

Jean-Pierre Jarier est sorti de cette réserve après le Grand Prix de Suisse. Encore une fois, alors qu'il était nettement en tête de l'épreuve — avec dix sec. d'avance sur le Suisse Clay Ragazzoni, — il avait été contraint à l'abandon pour ce qu'il juge être un défaut de préparation de la voiture. Il est vrai que Jarier a connu de nombreuses mésaventures de ce genre depuis le début de la saison. Transmission rompue sur la ligne de départ du Grand Prix d'Argentine, après qu'il eut accompli le meilleur temps des essais, graissage défectueux de la pompe à injection, alors qu'il était en tête (plus de vingt sec. d'avance) du Grand Prix du Brésil, moteur cassé en Suède, biellette de suspension brisée aux Pays-Bas, *etc*. Aucun pilote, à un moment ou à un autre, n'échappe à ces incidents, *mais cette fois Jarier a, semble-t-il*, tenu à mettre les choses au point. « *Shadow*, a-t-il dit, *n'a pas apporté à la préparation de la voiture le soin nécessaire. Depuis le début de l'année je fais tous les efforts pour essayer de gagner et il y a toujours quelque chose qui casse parce que telle ou telle pièce n'a pas été changée en temps voulu. A Dijon, il aurait fallu monter une transmission neuve avant la course. Cela n'a pas été fait.* »

Et il est vrai que, comme au Brésil, Jarier semblait avoir course gagnée, tant il était hors d'atteinte de ses adversaires. Le fait qu'il ait réussi à prendre dix secondes au Suisse Clay Regazzoni (Ferrari), qui conduit pourtant la meilleure formule 1 actuelle, montre bien à quels assauts d'acrobatie et d'adresse Jarier a dû se livrer pour le devancer aussi nettement. Sa Shadow était un peu partout à la limite de l'adhérence, et c'est pour avoir perdu ce nouveau combat, en raison d'une cause mécanique, que Jarier s'est un peu fâché.

Il était sous le coup d'une double déception. Voici huit jours, en Autriche, les débuts de la Shadow à moteur Matra n'ont pas été concluants. Et le pilote français considère que l'équipe Shadow, composée de techniciens britanniques, *n'a apporté aucun zèle* à la mise au point de la nouvelle voiture destinée à recevoir un moteur français. Il s'agit d'un contentieux vieux comme le monde et qui concerne la xénophobie aiguë des Britanniques en sport automobile. N'est accepté de bon cœur que ce qui est d'origine anglo-saxonne, pilote ou moteur, et tout ce qui vient de France est *a priori* suspect. Si cette allergie apparaît moins dans d'autres écuries, chez Tyrrell par exemple, c'est que le financier est français et qu'en conséquence de bons rapports doivent obligatoirement être entretenus.

Le calme revenu, Jean-Pierre Jarier va devoir penser à son avenir. Comme il affirme que « *le bon pilote de formule 1 est celui qui choisit la bonne voiture* », il s'invite lui-même à ne plus se tromper de monture.

Tout compte fait, Shadow a prouvé que ses voitures étaient compétitives, du moins sur certains circuits, et que l'organisation de l'écurie, dont l'existence est récente, ne pouvait que s'améliorer à la faveur de l'expérience.

Il reste aussi à Jean-Pierre Jarier la possibilité de changer éventuellement de constructeur. Dans l'hypothèse où Shadow déciderait de ne pas reconduire en 1976 ses accords avec Matra — *Jarier affirme que le moteur Matra* est la panacée pour battre les Ferrari, — il pourrait bien porter ses regards vers Ligier. Pour l'instant, le commanditaire de Ligier a retenu les services de Jean-Pierre Beltoise, mais on sait que le vœu de Guy Ligier serait d'avoir les moyens de construire deux voitures et qu'il porte la plus grande estime à Jean-Pierre Jarier.

FRANÇOIS JANIN.

NATATION

L'AMÉRICAIN JIM MONTGOMERY BAT DE 52/100 LE RECORD DU MONDE DU 100 MÈTRES NAGE LIBRE.

Cinq records du monde ont été améliorés, du 20 au 23 août, à Kansas-City (Etat du Texas), au cours des championnats des Etats-Unis. Bruce Furniss a battu ceux du 200 mètres nage libre (1 min. 50 sec. 32/100) et du 200 mètres quatre nages (2 min. 5 sec. 8/100), Tim Shaw celui du 400 mètres nage libre (3 min. 53 sec. 31/100), le club de Long Beach a établi un nouveau record du relais 4 × 200 mètres (7 min. 30 sec. 54/100), enfin Jim Montgomery a repris à Andy Coan le record du 100 mètres nage libre (50 sec. 59/100).

C'est en série que Jim Montgomery a réalisé sa performance, améliorant de 52/100 le record d'Andy Coan, vieux de vingt jours seulement. En deux mois, le sprint a considérablement progressé grâce à Montgomery et Coan, qui ont battu par trois fois (51 sec. 12/100, 51 11/100, 50 sec. 59/100) le temps accompli par Mark Spitz, il y a trois ans, en finale des Jeux olympiques de Munich (51 sec. 22/100).

Jim Montgomery a aussi remporté la finale du 100 mètres, mais il s'est montré nettement moins rapide (51 sec. 4/100) et surtout il a dû lutter jusqu'au bout pour devancer de 1/100 de seconde le Sud-Africain Jonty Skinner, nouvelle « vedette » du sprint. Dans cette finale, l'ancien détenteur du record du monde, Andy Coan, s'est classé troisième en 51 sec. 46/100.

En séries ou en finale, six Américains ont réussi à nager en moins de 52 secondes : Montgomery (50 sec. 59/100 et 51 sec. 4/100), Coan (51 sec. 26/100 et 51 sec. 46/100), Bruce Furniss (51 sec. 60/100 et 51 sec. 65/100), Sells (51 sec. 37/100), Babashoff (51 sec. 79/100) et Abott (51 sec. 92/100).

LES RÉSULTATS

Athlétisme

A l'occasion d'une rencontre triangulaire organisée à Bâle, la Suisse a dominé une équipe de France, composée d'espoirs associés à quelques athlètes chevronnés, par 110 points à 101. La France a battu la Norvège par 113 points à 99.

Cette sélection française n'a obtenu que quatre victoires sur vingt épreuves : à la perche, avec Tracanelli (4,80 m) ; au 110 mètres haies, avec Raybois (14 sec. 03) ; aux 1 500 mètres, avec Gonzalès (3 min. 45 sec. 17), et au triple saut, avec Le Goupil (15,99 m.).

Automobilisme

GRAND PRIX DE L'AUTOMOBILE-CLUB DE SUISSE (formule 1) disputé à Dijon-Prenois

1. Regazzoni (Ferrari), 1 h. 1 min. 25 sec. 34 (moy. 194,091 km-heure) ; 2. Depailler (Tyrrell Ford), à 8 sec. 35 ; 3. Mass (McLaren Ford), à 15 sec. 44 ; 4. Peterson (Lotus Ford), à 40 sec. 14 ;

Aviron

CHAMPIONNATS DU MONDE FEMININS A NOTTINGHAM

Skiff. — 1. Scheiblich (R.D.A.), 3 min. 55 sec. 75 ; 2. Ambrus (Hongr.), 4 min. 6 sec. 29 ; 3. Romaskhiene (U.R.S.S.), 4 min. 8 sec. 02.

Double-scull. — 1. Ermolaeva-*Antonova* (U.R.S.S.), 3 min. 33 sec. 70 ; 2. Boesler-Jahn (R.D.A.), 3 min. 34 sec. 99 ; 3. Jordanova-Otzetova (Bulg.), 3 min. 37 sec. 40 ; ...6. Whittington - Le Moal (Fr.), 3 min. 47 sec. 60.

Deux sans barreur. — 1. Noack-Dahne (R.D.A.), 3 min. 49 sec. 83 ; 2. Gjigowska-Vainzerga (U.R.S.S.), 3 min. 50 sec. 61 ; 3 Predescu-Chertic (Roum.), 3 min. 54 sec. 25.

Quatre de couple. — 1. R.D.A., 3 min. 21 sec. 61 ; 2. Bulgarie, 3 min. 24 sec. 12 ; 3. U.R.S.S., 3 min. 26 sec. 33.

Quatre barré. — 1. R.D.A., 3 min. 24 sec. 18 ; 2. Bulgarie, 3 min. 27 sec. 77 ; 3. R.F.A., 3 min. 29 sec. 90.

Huit. — 1. R.D.A., 3 min. 14 sec. 53 ; 2. Etats-Unis, 3 min. 16 sec. 21 ; 3. Roumanie, 3 min. 18 sec. 50.

FINALES POUR LES SEPTIEME A DOUZIEME PLACES

Skiff. — 1. Spassova (Bulg.), 3 min. 59 sec. 19 ; 2. Antoine (Fr.), 4 min. 2 sec. 18 ; 3. Maresova (Tch.), 4 min. 4 sec. 74.

Huit. — 1. Hongrie, 3 min. 17 sec. 44 ; 2. Pologne, 3 min. 17 sec. 96 ; 3. France, 3 min. 23 sec. 40.

Poids légers. — Le quatre sans barreur français, la mixte C.A. Chalon - C.A. Marseille (A. Picard, Coupat, M. Picard, Pellegri), a confirmé sa valeur en remportant, à Nottingham, les critériums mondiaux poids légers (moyenne des quatre rameurs : 70 kilos ; le rameur le plus lourd ne devant pas dépasser 72,500 kilos).

Aucun pays de l'Est ne participait à ces épreuves.

1. France, 6 min. 47 sec. 31 ; 2. Grande-Bretagne, 6 min. 49 sec. 23 ; 3. Australie, 6 min. 52 sec. 13.

Cyclisme

CHAMPIONNATS DU MONDE SUR PISTE A LIEGE PROFESSIONNELS

Vitesse. — Finale : 1. Turrini (It.), 12 sec. 73 ; 2. *Cardi (It.)* ; 3. Van Lancker (Belg.).

Poursuite. — Finales : Schuiten (P.-B.), 6 min. 10 sec. 52, b. Knudsen (Norvège), 6 min. 15 sec. 67 ; pour la troisième place : Baert (Belg.) b. Bazzan (It.), 6 min. 15 sec. 87.

AMATEURS

Demi-fond. — Finale : 1. Minneboo (P.-B.), les 50 km en 41 min. 25 sec. 91 (moy. 72,407 km-heure) ; 2 Espinos (Esp.), à 140 m ; 3. Pinselo (Fr.), à 330 m ; 4. Podlesch (R.F.A.), à 1 tour et 160 m ; 5 Van Castel (Belg.), à 1 tour et 315 m ; 6. Oriati (It.), à 3 tours et 350 m.

Tandem. — Finales, première manche : *Pologne (Kotlinski - Kocot)*, 13 sec. 25, b. Tchécoslovaquie (Vackar - Vymazal) ; deuxième manche : Pologne, 10 sec. 25, b. Tchécoslovaquie ; pour la troisième place, première manche : U.R.S.S. (Hablunowski - Komzikov), 11 s. 01, b. R.F.A. (Gewiss-Scheffer) ; deuxième manche : U.R.S.S., 10 sec. 53, b. R.F.A.

DAMES

Poursuite. — Finales, pour la première place : C. Van Oosten Hage (P.-B.), 4 min. 6 sec. 15, b. M. Jane Reoch (E.-U.), 4 min. 15 sec. 19 ; pour la troisième place : D. Burton (G.-B.), 4 min. 14 sec. 79, b. N. Van Den Broeck (Belg.), 4 min. 16 sec. 50.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION (première journée)

GROUPE A

*Paris F.C. b. Sedan	4-1
**Angoulême b. Caen*	*5-1*
Rennes b. *Boulogne	2-1
*Laval b. Dunkerque	2-0
*Lorient et Cholet	3-3
*Amiens b. Brest	2-1
Malakoff b. *Rouen	1-0
Châteauroux b. *Hazebrouck	1-0
*Tours et Fontainebleau	2-2

GROUPE B

**Cannes b. Epinal*	3-1
*Ajaccio b. Mulhouse	4-1
*Sète et Toulon	0-0
*Martigues b. Besançon	1-0
*Angers et Nevers	1-1
*Béziers b. Red Star	2-1
*Toulouse b. Montluçon	2-0
*Saint-Dié b. Chaumont	3-2
*Gueugnon b. Auxerre	1-0

Hippisme

Le prix d'Alençon, disputé à Deauville et retenu pour les paris couplé gagnant et tiercé, a été gagné par Kervic, *suivi de* Soccer *et de* Hipe Vermillion. *La combinaison gagnante est 7-3-8.*

Motocyclisme

GRAND PRIX DE TCHECOSLOVAQUIE A BRNO

250 cm3. — 1. Rougerie (Fr.), sur *Harley-Davidson*, 47 min. 19 sec. 9 (moy. 166,113 km-h) ; 2. Buscherini (It.), sur Yamaha, 47 min. 38 sec. 1 ; 3. Braun (R.F.A.), sur Yamaha, 47 min. 53 sec. 9 ; 4. Gustaffsson (S.), sur Yamaha ; 5. Pons (Fr.), sur Yamaha.

350 cm3. — 1. Buscherini (It.), 55 min. 4 sec. 6 (moy. 166,546 km-h.) ; 2. Chevallier (Fr.), 55 min. 6 sec. 8 ; 3. Palomo (Esp.), 55 min. 7 sec. 5 ; 4. Héron (Ir.), 55 min. 8 sec. 3 ; 5. Pons (Fr.) ; 7. Choukroun (Fr.), tous sur Yamaha.

500 cm3. — 1. Read (G.-B.), sur M.V., 1 h. 4 min. 23 sec. 09 (moy. 172,961 km-h.) ; 2. Agostini (It.), sur Yamaha, 1 h. 5 min. 24 sec. 03 ; 3. George (G.-B.), sur Yamaha, 1 h. 6 min. 16 sec. ; 4. Auer (Aut.), sur Yamaha ; 5 Chevallier (Fr.), sur Yamaha.

Avant la dernière manche du championnat du monde prévue à Opatia (Yougoslavie), l'Italien Agostini (Yamaha) est assuré du titre en 500 cm3. C'est son quinzième titre mondial.

En 350 cm3, Agostini, avec 59 points, a peu de chances de rejoindre le Vénézuélien Cecotto, qui occupe la première place avec 78 points.

Les positions sont définitivement acquises en 250 cm3, où, malgré sa deuxième victoire de l'année dans un grand prix, le Français Rougerie devra se contenter de la deuxième place derrière l'Italien Villa.

Natation

CHAMPIONNAT DES ETATS-UNIS (principaux résultats)

MESSIEURS

100 mètres. — 1. Montgomery, 51 sec. 04 ; 2. Skinner (Afr. S.), 51 sec. 05 (record) ; 3. Coan, 51 sec. 46 ; 4. B. Furniss, 51 sec. 65.

En séries, Montgomery, 50 sec. 59, record du monde ; anc. record, Coan, 51 sec. 11.

1 500 mètres. — 1. Hackett, 15 min. 32 sec ; 2. Holland (Austr.), 15 min. 32 sec. 33 ; 3. Goodell, 15 min. 36 sec. 87.

100 mètres dos. — 1. Naber, 57 sec. 35 ; 2. Rocca, 58 sec. 03 ; 3. Jackson, 58 sec. 10.

200 mètres papillon. — 1. Jagenburg, 2 min. 0 sec. 73 ; 2. Gregg, 2 min. 0 sec. 93 ; 3. Tallman, 2 min. 1 sec. 30.

200 mètres quatre nages. — 1. B. Furniss, 2 min. 6 sec. 08 (record du monde ; ancien record : David Wilke (G.-B.) et S. Furniss, 2 min. 6 sec. 32) ; 2. Curington, 2 min. 7 sec. 56 ; 3. Engstrand, 2 min. 7 sec. 92.

4 × 200 mètres. — 1. Long-Beach S.C., 7 min. 30 sec. 54 (record du monde : ancien record : 7 min. 33 sec. 22, équipe nationale des Etats-Unis) ; 2. Mission Viejo Nadadores, 7 min. 41 sec. 03 ; 3. Badger Dolphins, 7 min. 42 sec. 48.

Pour le Long-Beach S.C. : Rex Favero, 1 min. 54 sec. 97 ; Tim Shaw, 1 min. 51 sec 34 ; Steve Furniss, 1 min. 53 sec. 27 ; Bruce Furniss, 1 min. 50 sec. 96.

DAMES

100 mètres. — 1. S. Babashoff, 57 sec. 48 ; 2. K. Peyton, 58 sec. 28 ; 3. J Sterkel, 58 sec. 35.

100 mètres dos. — 1. L. Jezek, 1 min. 4 sec. 70 ; 2. M. Belote, 1 min. 6 sec. 02 ; 3. L. Stimpson, 1 min. 6 sec. 03.

Tennis

COUPE VALERIO (joueurs de dix-huit ans) A LESA (Italie)

Finale. — L'Union soviétique mène devant l'Italie par 2 victoires à 1 : Molokoedov (U.R.S.S.) b. Meneschincheri (It.), 11-9, 6-4.

Double. — Baranov - Gruzman (U.R.S.S.) b. Occleppo-Merlone (It.), 7-5, 6-4.

Occleppo (It.) b. Baranov (U.R.S.S.), 7-5, 6-8, 6-0.

Match de classement pour la troisième place. — France b. Espagne, 4-1.

Moretton (Fr.) b. Ferrer (Esp.), 7-9, 6-4, 6-2.

Double. — Casa-Moretton (Fr.) b. Fargas-Andrade (Esp.), 6-2, 7-5.

Casa (Fr.) b. Fargas (Esp.), 6-3, 4-6, 6-3.

Vizcaino (Esp.) b. Roger-Vasselin (Fr.), 6-2, 6-3.

Bedel (Fr.) b. Luna (Esp.), 6-1, 6-4.

CYCLISME

LE TOUR DU LIMOUSIN

Une épreuve opportune pour les coureurs français

De notre envoyé spécial

Tulle. — Réservé par le passé aux seuls amateurs, le Tour du Limousin, organisé du 21 au 24 août, a élargi son audience en expérimentant cette année la formule « open ». Il a notamment accueilli les professionnels français présélectionnés pour le championnat du monde sur route, qui se déroulera le dimanche 31 *août à Yvoir (Belgique)*. Initiative d'autant plus opportune qu'elle a permis aux vedettes du cyclisme, éprouvées par l'épuisante tournée des critériums d'après Tour, de reprendre une activité plus régulière, plus conforme aux exigences de leur métier, et de mieux préparer la délicate expédition belge. Pour certains, la reprise aura été laborieuse. Ainsi, Jean-Louis et Jean-Pierre Danguillaume, d'abord distancés, comme Bernard Thévenet du reste, se sont améliorés quotidiennement au point de s'octroyer, dimanche 24 août, les deux premières places de la quatrième étape, Guéret-Tulle.

« *Depuis un mois, nous devions accomplir de longs déplacements en voiture et dormir parfois quatre ou cinq heures par nuit,* expliquent-ils. *A ce régime, nous avions perdu le rythme de la compétion et l'influx nerveux. Une épreuve de réadaptation était indispensable.* »

Poulidor chez lui

Ce Tour du Limousin providentiel constituait à la fois un bon exercice d'entraînement et une cure d'oxygénation sur les hauts plateaux du « pays vert ». Il nous a restitué un Raymond Poulidor efficace et ambitieux, qui a fait oublier sa méforme du Tour de France. Ici, le doyen du peloton se produisait à domicile. Il connaissait chaque mètre d'une course qui passait à proximité de sa maison de Saint-Léonard-de-Noblat et qui traversait son village natal de Masbaraud-Merignat. Cependant, c'est à sa condition physique retrouvée davantage qu'à sa connaissance des lieux qu'il doit sa victoire au sommet du col de Maupuy et sa deuxième place au classement général final — une de plus, — derrière Francis Campaner, l'un des meilleurs routiers français du moment.

L'épreuve, instructive à plus d'un titre puisqu'elle a mis également en évidence les qualités de l'amateur Patrick Mauvilly et confirmé la valeur du jeune routier sprinter Serge Aubey, comptait un observateur attentif en la personne de M. Richard Marillier, directeur national du cyclisme, qui doit communiquer sous peu la composition définitive de l'équipe française pour le championnat du monde sur route. Le sélectionneur s'est fié moins aux résultats proprement dits qu'à ses impressions personnelles. À ses yeux, il ne fait pas de doute que Campaner, Poulidor, Jean-Pierre Danguillaume et Thévenet — en dépit de son abandon consécutif à un incident mécanique — figurent parmi les coureurs français qui possèdent actuellement les meilleurs chances de briller dans une compétition internationale.

Le Tour du Limousin a donc justifié dans les grandes lignes le choix préliminaire auquel il avait procédé dès le début du mois d'août. Tous les problèmes ne sont pourtant pas résolus. Ils concernent pour l'essentiel Hézard et Talbourdet, contraints l'un et l'autre à renoncer le deuxième jour. Leur cas sera tranché au soir de la Route nivernaise, le 27 août (1). Ovion, Esclassan, Bourreau, Le Guillou et Mariano Martinez ont reçu pour leur part l'assurance qu'ils accompagneraient Thévenet, Poulidor, Jean-Pierre Danguillaume et Campaner en Belgique.

JACQUES AUGENDRE.

(1) En ce qui concerne la sélection des amateurs, cinq noms ont été retenus : Eric Lalouette, Hervé Inaudi, Christian Blandon, Michel Rauline et Thierry Grandsir.

La sixième place sera également attribuée après la Route nivernaise, et se jouera entre le champion de France Jacques Stablinski et Yvon Bertin.

OMNISPORTS

OUVERTURE DES JEUX MÉDITERRANÉENS D'ALGER

Les Jeux méditerranéens d'Alger ont été ouverts officiellement le samedi 23 août. Les compétitions ont aussitôt commencé et quelques titres ont déjà été décernés.

En gymnastique, l'équipe de France (composée d'Henri Boerio, Michel Boutard, Patrick Boutet, Bernard Decoux, Erik Koloko et Willy Moy) a remporté le titre par équipes devant l'Espagne et l'Italie.

Au tir au pistolet sur cible à 50 mètres, le Français Jean Faggion, avec 551 points sur 600, s'est attribué la médaille d'or. Il devance l'Italien Tondo et le Yougoslave Ilic.

En football, la Tunisie bat la Yougoslavie, 3-2 ; le Maroc bat la Turquie, 1-0 ; la Libye bat la Grèce, 1-0 ; l'Algérie bat la France, 3-0.

En basket-ball, la France bat l'Italie, 67-62 ; l'Egypte bat l'Algérie, 73-71 ; la Yougoslavie bat l'Espagne, 78-76 ; la Grèce bat la Tunisie, 99-70.

SCIENCES

OUVRANT L'ASSEMBLÉE DE L'UNION GÉODÉSIQUE ET GÉOPHYSIQUE INTERNATIONALE

M. Jean-Pierre Soisson annonce la réforme prochaine de l'Académie des sciences

De notre envoyée spéciale

Grenoble. — En ouvrant la seizième assemblée générale de l'Union géodésique internationale (U.G.G.I.), qui se tient à Grenoble du 25 août au 6 septembre, sous la présidence du docteur H. Charnock (Grande-Bretagne), M. Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat aux universités, a annoncé la réforme prochaine de l'Académie des sciences (*le Monde* du 2-3 mars 1975).

Le secrétaire d'Etat a en effet précisé que « *le président Valéry Giscard d'Estaing avait décidé, le mois dernier, que cette réforme serait effective en 1976, de façon que l'Académie des sciences soit la représentation vivante et moderne de la communauté scientifique nationale.*

» *Cette réforme résulte des propositions de la commission Aigrain, et des vœux de l'Académie des sciences elle-même. Elle conduira notamment à une augmentation du nombre des académiciens, à une organisation en deux divisions pouvant comporter chacune des commissions spécialisées et à une augmentation notable des moyens financiers. Les deux divisions seront consacrées, la première aux sciences mathématiques et physiques, la seconde aux sciences chimiques naturelles, biologiques et humaines, et dans chaque division, 30 % des membres devront être spécialisés dans l'application des sciences.* »

M. Soisson a précisé que serait transférée à l'académie la gestion de certains crédits et en particulier ceux destinés à des organisations internationales et aux subventions aux organismes nationaux. En outre, la possibilité de donner à l'académie son autonomie financière est sérieusement envisagée. De toute façon, a ajouté M. Soisson, « *ces mesures seront effectives après concertation avec les académiciens.* »

Trois mille délégués participeront aux trente-quatre symposiums interdisciplinaires et aux multiples réunions et conférences qui vont se tenir sur le domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères (dans la proche banlieue de Grenoble), à l'occasion de l'assemblée générale de l'U.G.G.I. de Grenoble).

L'U.G.G.I., qui regroupe actuellement soixante et onze pays, est l'une des dix-sept unions scientifiques constituant le Conseil international des unions scientifiques (ICSU). Créée en 1922, elle rassemble sept associations spécialisées (géodésie, sismologie et physique de l'intérieur de la Terre, météorologie et physique de l'atmosphère, géomagnétisme et aéronomie, sciences physiques de l'océan, sciences hydrologiques, volcanisme et chimie de l'intérieur de la Terre). — Y. R.

Le Monde DE L'ÉCONOMIE

LES PROBLÈMES ET LES MOYENS DE LA RELANCE

Refuser de baisser les bras

« Le lent, le petit temps s'achève. »
(Paul Eluard, « Bientôt ».)

par MICHEL JOBERT

EN cette fin de mois d'août, on voudrait rester serein. Le président de la République a envoyé les Français en vacances, avec les paroles rassurantes dont il a beaucoup usé depuis un an. Se ravisant quelques semaines après, il a annoncé qu'il s'était trompé pendant tous ces mois, et qu'il allait changer de politique. Peut-être est-ce pour cela que ses ministres, dans un bel ensemble, aperçoivent depuis quelques jours, avec une *foi émouvante*, des lueurs d'espoir au bout du tunnel, sans doute différentes de celles qu'ils n'ont cessé de distinguer depuis juin 1974 ? Ne soyons pas cruels en plongeant dans le florilège de leurs déclarations officielles.

Certes, M. Mitterrand a recensé naguère les dix-sept déclarations de M. Giscard d'Estaing annonçant une baisse des prix, lesquels l'ont évidemment démenti dix-sept fois. Mais cela n'atteint pas une réputation d'expert, *si l'on sait qu'un des ressorts de l'action* politique est d'affirmer, dans l'instant présent, quelque chose avec force. Jusqu'ici, le procédé n'a pas trop mal marché !

La majorité s'est cependant enfermée d'abord dans le conformisme puis dans un silence gêné. On la comprend. Les chefs de l'opposition se sont mobilisés *durant tout* l'été, mais *surtout pour* se disputer entre eux. Loin du territoire national, dans la forêt équatoriale, le président de la République n'a probablement pas lu, comme le faisait son ministre des finances sur les rivages tunisiens, des ouvrages américains et allemands, lecture dont on trouvera trace dans l'action des prochains jours, dit-il. Nous devrions donc être rassurés ! Mais sans doute M. Giscard d'Estaing partage-t-il, depuis son élection, ma conviction : quoi qu'on fasse — sauf étincelle fortuite — il ne se produira rien d'irrémédiable en France, avant deux ans, c'est-à-dire juin 1976. D'ici là, c'est bien le diable, n'est-ce pas, si l'économie mondiale n'est pas repartie, effaçant providentiellement des angoisses qui auraient pu devenir des détresses !

Oui, c'est, je crois, une conviction raisonnable. La France, après une *période de grande prospérité*, peut « encaisser », sans joie certes, deux années de vaches maigres. Nul doute que le président de la République n'ait été, par conséquent, tenté de parier seulement sur la reprise internationale à terme, et spécialement allemande, comme le trop péremptoire chancelier l'y incitait, et ait pensé qu'en attendant les difficultés du moment engendrant du *chômage rendraient les partenaires sociaux* moins exigeants.

Mais cette attitude passive a donné les résultats que l'on sait. Il eût été préférable pour tous qu'au lieu de l'échec l'action publique ait été un succès. C'était plus simple ! Puisqu'elle s'est fourvoyée — et j'ai été, dès juin 1974, l'un des premiers à essayer d'éviter ce gâchis, à souligner les erreurs d'orientation, à proposer une autre politique, recevant, il est vrai, de nos responsables, plus d'invectives que de compliments — il faut désormais changer de méthode, de langage, d'état d'esprit aussi. C'est l'intérêt du pays, bien évidemment. C'est aussi celui — plus étroit — des hommes en place. Ne le voient-ils pas ?

Changer de politique

Mais cette fois-ci, il ne suffira pas de faire semblant, ou alors rien ne s'arrangera, jour après jour. Il faut, au président de la République que les Français ont élu, un gouvernement capable de sortir le pays de la crise, en appliquant de nouvelles orientations. Il faut, au Parlement et ailleurs, faire prévaloir ou réapprendre le sens des priorités, de la justice sociale, de la répartition équitable des charges. Le sens de l'organisation aussi, et la définition claire des responsabilités.

Offerts à notre perplexité, il n'y a pas que les médiocres certitudes d'hier et d'aujourd'hui ou encore le chaos imaginé par certains pour éviter de ne rien changer. Il y a place pour la politique volontaire qui a jusqu'ici manqué. Elle peut, dans un répit désormais bien raccourci, éviter au pays des perspectives économiques et politiques qui l'accableraient.

Ainsi, il y a une crise. C'est officiel, reconnu. Avant, tout allait merveilleusement bien : au début de juillet, le premier ministre nous attribuait, en 1975, le taux de croissance le plus fort d'Europe, rien moins. Or, si nous terminons l'année à — 4 %, nous pourrons nous estimer heureux. La majorité s'est fourvoyée ou s'est tue, se laissant conduire de façon passive, alors que dans une démocratie, les citoyens et les partis politiques doivent participer activement à la préparation des décisions et critiquer loyalement quand ils ne sont pas d'accord. Il existe un devoir de critique comme un devoir de proposition. Les électeurs verront s'il a été convenablement rempli.

L'irréalisme de la gestion actuelle, pavoisant quand l'économie s'effondrait, vidant la planification de son contenu, faisant, à contre-temps, de l'équilibre budgétaire un dogme, freinant la production alors qu'elle se paralysait déjà, annonçant des taux de croissance aussitôt démentis, luttant mollement contre l'inflation quand il fallait agir énergiquement, dispersant par « petits paquets » les moyens d'intervention, fait douter qu'elle soit bien celle qu'il faut pour sortir la France de l'impasse. Quant à l'intention de développer la justice sociale avec une production en baisse de 15 %, elle n'est qu'illusion, pour soi et malheureusement pour les autres.

Que les yeux se soient ouverts, tant mieux. *Nous ne serons plus tenus pour* des persifleurs ou des propagateurs de bruits alarmistes. Mais se sont-ils assez ouverts ? L'important est que l'on mette en place la bonne politique, à partir d'une analyse correcte de la situation.

Or, curieusement, on ne veut pas parler de relance, on prône le soutien et on propose une « autre croissance », *peut-être même la « croissance* négative » ! C'est l'attente passive de jours meilleurs, alors que les perspectives de la rentrée sont sombres et qu'il faut conjurer les périls de 1976 — tout à la fois poursuite de la récession et reprise de l'inflation. Compte tenu du retard pris, et qui est bien coupable, le *programme* qui va être annoncé n'aura d'effet véritable qu'au deuxième trimestre *de 1976. Jusque-là, la situation* de l'emploi continuera à s'aggraver.

La tentation du repli

Car la reprise de l'activité n'est absolument pas assurée. La récession a sa propre logique, qu'il est très difficile de briser. Elle produit des toxines qui *empoisonnent l'économie* de façon persistante. La récession de l'économie occidentale peut durer, voire s'aggraver. La demande mondiale continue de s'effriter et le commerce international a partout un effet très déflationniste. Les pays pétroliers réduisent leurs achats. Les pays pauvres, non producteurs de pétrole, sont au bord de la ruine et ne peuvent payer leurs importations. Les pays socialistes *commencent* à ressentir le choc du relèvement du prix du pétrole soviétique. Tous les pays occidentaux sont en régression. La récession s'accentue dans le Royaume-Uni. La réduction constante de l'excédent commercial allemand maintient la production à un niveau très bas, et les récentes mesures de relance sont de faible portée. L'industrie américaine tourne seulement aux deux tiers de ses capacités, et le taux du dollar interdira à ses partenaires commerciaux de profiter pleinement de la reprise le jour où elle se manifestera. Le protectionnisme réapparaît plus fort que jamais. Les chiffres du sous-emploi sont partout angoissants. 1976 ne sera pas une année gaie. Le recul du produit national des pays occidentaux est dangereux et peut *devenir explosif*. Ce n'est pas le moment de rester dans l'apathie de l'attente.

Il faut donc renverser la méthode d'analyse classique de l'avenir à court terme. En ce moment, les vraies questions qu'il faut se poser sont : Quelle croissance est nécessaire pour éliminer le chômage et faire redémarrer l'investissement productif ? Quelle croissance faut-il, par conséquent, viser pour les prochaines années ? Quelle hausse des prix est tolérable ? Comment lutter efficacement contre l'inflation ? A partir de là on peut déterminer les gains de pouvoir d'achat qu'il faut assurer aux consommateurs les plus démunis, la pression fiscale qui est nécessaire, le déficit budgétaire qui est supportable, le taux des prêts qui sont nécessaires pour financer les investissements. Bien sûr, c'est une démarche qui a peu de chose à voir avec le libéralisme dont nous sommes abreuvés. Mais c'est cela qu'il faut faire. Sinon, nous ne nous en sortirons pas.

Les Français comprennent très bien que la situation n'est pas facile et qu'il y a des décisions difficiles à prendre. Ce qu'ils comprennent de moins en moins, c'est qu'on tarde à agir, et c'est le manque de pugnacité et d'énergie politique. Au seuil de l'automne, il va bien falloir choisir entre un peu plus de croissance, accompagnée d'un peu plus de hausse des prix ou une baisse du produit national, qui ne freinera pas fatalement la hausse des prix. Nous sommes tous concernés et, si nous ne refusons pas collectivement la tentation du repli, nous allons plonger dans la crise.

Les experts — *terme* dans lequel les hommes politiques aiment désormais à se reconnaître — ne redoutent pas de se tromper, à condition que ce soit collectivement. En compagnie, l'erreur ne les rend pas honteux mais sereins. Telle est leur situation aujourd'hui : ils se rassurent à partir des erreurs du voisin.

Il convient tout de même d'être moins subjectifs ou sentimentaux, et de se décider à faire — bien tardivement — nonobstant l'avis ou le comportement *de John ou de Johann, ce qui* n'a *pas* été fait depuis un an.

1) Dans une conjoncture aussi déprimée que celle d'aujourd'hui, il faut retrouver une certaine souplesse des finances publiques pour disposer des moyens d'action nécessaires, avec recettes adaptées. L'économie a besoin d'une injection rapide de plus d'un point de P.N.B., qu'il faudra renouveler rapidement, soit près de 30 milliards.

Le déficit du *budget* — dût-il en coûter à l'amour-propre de ceux qui associaient à leur nom celui de Poincaré — devient une nécessité. Il est d'ailleurs fatal, mais pas encore avoué, pour 1975 — voici un an que je le dis — et pour 1976. Entre le budget de 1976 et un fonds d'action conjoncturel, 25 à 30 milliards peuvent être supportés et efficaces.

Le financement de sommes aussi importantes ne peut se faire que par l'emprunt : mais, pour mobiliser l'épargne, il faut la respecter, donc la rémunérer. Va-t-on y arriver ? Alors, un pays peut s'endetter sur son avenir et orienter les ressources du public vers l'investissement industriel et la construction de logements.

Un niveau plus normal d'activité remettra les ressources issues de la T.V.A. à flot. Il s'agit de préfinancer la relance et non de financer l'inflation. On se persuadera davantage de cette nécessité en admettant d'adapter notre fiscalité à la situation. Il faut avoir le courage de prendre l'argent où il se trouve : il y a un moment où il faut payer la note pour repartir d'un bon pas. Et s'il faut que nous nous serrions la ceinture, que ce soit dans la justice sociale. Elle n'est pas mortelle, bien au contraire ! Et ses voies ne sont pas difficiles à découvrir ! Au demeurant, si l'on veut bien faire un peu de psychologie, personne ne croira à la solidité d'une action si elle est surprenante et douce comme la magie.

Le maintien de la parité du franc à un niveau élevé, qu'assigne désormais à celui-ci son retour offert sans condition dans le « serpent » communautaire, conduit à prévoir, en outre, un effort pour le financement des exportations, à la fois au niveau des firmes nationales et de nos clients étrangers, souvent en difficulté, tels les pays en voie de développement associés à la Communauté européenne et qui sont ruinés par la crise.

2) Disposant de moyens, il faut les utiliser de façon cohérente sur les diverses composantes de la demande : ranimer rapidement la consommation, la demande de stocks et l'investissement. D'où la nécessité d'une action globale et qui soit ressentie comme telle, comportant des programmes sociaux, des programmes d'investissements publics et *des aides au développement de nos* industries et de l'agriculture, le tout en même temps.

Gouverner

Pour relancer la consommation, une politique intelligente des revenus est, plus que jamais, nécessaire. En relevant *tous les minimums, il faut protéger les* plus démunis qui souffrent de la crise, des jeunes aux vieux, et ils sont nombreux ; autant que possible, freiner la répercussion hiérarchique de ces correctifs et, les minimums étant relevés, que ceux-ci soient assurés contre la hausse des prix et qu'on le sache, spécialement chez les vieux. La politique familiale mériterait, en cette circonstance, un programme *lucide* à moyen *terme*, portant aussi bien sur les prestations familiales que sur la fiscalité. La reclassification de certains emplois, une révision des services publics qui fonctionnent mal, une conception souple et généreuse de la retraite pour la génération de soixante ans, dont la vie a été dure, traversée de guerres et de crises, peuvent être aussi bien des expédients que les *éléments d'une politique que l'opinion* peut soutenir, y ayant reconnu la détermination et la générosité.

Au niveau des investissements publics, il y a encore fort à faire sur le chantier « France », à condition que l'on choisisse les bons projets et non les « canards boiteux » et qu'on ne cède pas aux administrations influentes. Que d'ennuis *économiques et politiques les gouvernements* se seraient-ils évités s'ils n'avaient pas tardé à faire, par exemple, cette autoroute de Strasbourg à Brest que le bon sens réclame ! Il faut avancer au maximum ce qui devait se faire après-demain, pour en disposer demain, et assurer notre travail d'aujourd'hui. Voilà l'occasion d'une politique du logement, des soins, des travaux routiers, des transports *en commun*, et d'un urbanisme qui soit autre chose qu'une nébuleuse spécialité.

Quant à l'aide à l'investissement in*dustriel, à ces plans sectoriels que je* réclame depuis un an, notamment pour l'informatique, et que le gouvernement a paru indifférent à définir, sauf à distribuer des aides inconditionnelles aux grandes firmes, ils peuvent changer profondément l'atmosphère et protéger l'emploi. Pour les secteurs les plus touchés, comme le textile, l'automobile, la construction navale, la construction *aéronautique, il faut déterminer* les spécialisations d'avenir, les investissements, les créations d'emplois en province, la formation professionnelle des jeunes, les engagements de prix et d'exportation, les moyens de financement, utiliser l'orientation à long terme des marchés publics.

D'indiscrétions en commentaires, les mesures préparées par le gouvernement *se devinent déjà, comme, en 1963,* pour le plan de stabilisation de M. Giscard d'Estaing, qui devait laisser à celui-ci de si mauvais souvenirs.

Une certitude toutefois : le succès des mesures adoptées apparaîtra seulement le jour où le nombre des chômeurs aura commencé à diminuer de cent mille.

Sachons simplement, aujourd'hui, que nous n'avons pas épuisé les munitions *dont nous disposons pour rétablir notre* croissance. Nous n'en avons encore tiré que très peu. Si nous refusons de baisser les bras, nous pouvons nous en sortir. Ce qu'il faut, à l'heure actuelle, c'est redonner courage, orienter dans la bonne voie ceux qui se fourvoient, éclairer nos perspectives d'avenir, exorciser les idées fausses, penser aux intérêts du peuple et pas seulement aux intérêts *de chacun. Gouverner.*

BULLETIN

Tous les « canards boiteux » dans le même sac ?

L'ECONOMIE française est-elle « au bout du tunnel » comme l'ont affirmé MM. Chirac et Fourcade ? Les pronostics officiels ont été si souvent démentis par les faits que ce genre de déclaration doit être accueilli avec la plus grande prudence. Cependant, certains signes : la progression de l'indice de la production industrielle en juin, le moindre pessimisme des chefs d'entreprise dans la dernière enquête de l'INSEE, permettent de se demander si le creux de la vague n'a pas été dépassé.

Dans cette incertitude, il est trop tôt pour dresser un bilan des effets structurels de cette crise — la plus grave qu'ait connue la France depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Du moins est-il possible, grâce à une étude de la Caisse nationale des marchés sur les faillites (le Monde du 15 août), d'en mesurer les conséquences immédiates sur le « tissu » industriel.

« En dépit d'une vive progression des faillites (60 % en deux ans), celles-ci sont un phénomène non seulement limité mais marginal, voire résiduel », *écrit la Caisse.* « Il semble que grâce aux mesures prises par les pouvoirs publics (avec notamment la mise en place des comités départementaux pour l'aide aux entreprises), ce soient les firmes non viables qui aient disparu. »

Le gouvernement aurait donc atteint son but. En installant les comités départementaux, puis le comité d'aménagement des structures industrielles, M. Fourcade avait en effet indiqué que ces organismes étaient destinés à aider les entreprises « viables » *à surmonter des difficultés passagères, mais en aucun cas à maintenir artificiellement des « canards boiteux ».*

Faut-il en conclure que tous les « poids morts » de l'industrie et du commerce ont disparu et que la « puissance publique, dans ses interventions, s'est uniquement fondée sur la « viabilité » des sociétés ? Evidemment non. L'expérience montre que la taille des entreprises a pesé lourd sur les décisions — qui ne se souvient de Citroën ? La situation géographique des firmes a également joué : supprimer trois cents emplois dans la région parisienne est une chose, agir de même dans le « désert français » ou des régions d'industrialisation récente en est une autre ; le Comité d'aménagement des structures industrielles a par exemple déployé des efforts beaucoup plus grands pour sauver l'usine Garnier de Redon que pour remédier à l'effondrement de la société Triton de Bagnolet.

Même si on l'admet avec réticence dans les sphères officielles, il est clair que tous les « canards boiteux » n'ont pas été mis dans le même sac. La chose est naturelle et ne peut choquer que les tenants de la libre entreprise absolue ou les adversaires inconditionnels de l'intervention publique, espèces rares de nos jours. Mais il est beaucoup moins normal que l'on ne connaisse guère les critères qui ont guidé les pouvoirs publics dans leur choix entre les « bons » et les « médiocres ». Le Conseil économique, le Parlement, n'auraient-ils pas dû en débattre, eux que le gouvernement consulte périodiquement sur la planification et le « déploiement industriel » ? Et l'opinion publique n'avait-elle pas le droit d'être informée ?

POINT DE VUE

L'impôt sur les plus-values est-il conservateur ?

par YVES LAULAN (*)

L'INEGALITE sociale en France est devenue un thème de réflexion accepté depuis que les préoccupations du chef de l'Etat lui ont conféré une sorte de légitimité politique. Aussi bien, dans le cadre des travaux préparatoires du VII[e] Plan, un rapport particulier lui a-t-il été consacré.

A cet égard, on s'accorde généralement à reconnaître que si les inégalités sociales *tiennent, en premier lieu,* aux écarts excessifs entre les revenus, elles résultent aussi dans une large mesure des différences de patrimoine. L'impôt sur les plus-values est apparu comme devant jouer un rôle privilégié dans l'appareil fiscal appelé à être mis en place afin de tendre à une plus grande équité. Mais largement discuté en ce qui concerne ses moyens d'application, *l'impôt sur* les plus-values est peut-être contestable dans son principe même, tout au moins en ce qui concerne les patrimoines, notamment immobiliers.

* * *

En effet, on peut tenir pour vérifié que la disproportion entre les patrimoines est la source la plus visible des inégalités de *situation entre* les Français dès le départ dans la vie. Le patrimoine est hérité alors que les salaires, dans la société méritocratique qui est la nôtre, représentent un acquis plus ou moins proportionné à la compétence des individus.

D'autre part, il faut bien voir que ce qui importe est moins la rémunération apparente que le niveau de vie auquel un *ménage peut* prétendre en fonction des différents biens auxquels il a accès. Ainsi, il est évident qu'un ménage bénéficiant d'un patrimoine mobilier ou immobilier de départ lui assurant résidence principale et secondaire est en mesure de mener un train de vie très au-dessus de la moyenne avec des revenus considérés comme relativement modestes.

A l'inverse, un ménage de salariés, qui cumule des revenus apparemment plus élevés, jouira d'un train de vie plus faible s'il doit supporter les charges de remboursement afférentes à l'acquisition de sa résidence principale, notamment aux prix des logements et dans les conditions de crédit actuelles. Si, de surcroît, il a également eu l'ambition d'acquérir une résidence secondaire, ses charges seront encore plus lourdes. D'autant plus que l'impôt progressif sur des revenus cumulés du ménage aura ramené en dessous des apparences ses moyens d'existence effectifs.

L'objet essentiel de la nouvelle législation devrait donc être de provoquer une évolution de la structure des patrimoines dans un sens plus égalitaire. Le but serait d'obtenir qu'au cours des années à venir les fortunes mobilières et immobilières prennent une forme moins pyramidale ou, si on préfère, moins concentrée. Il n'est pas assuré que l'impôt sur les plus-values réponde parfaitement à ce souci. Il est même permis de se demander s'il ne pourrait pas agir en sens inverse.

En effet, le principe de cet impôt est de taxer la plus-value dégagée à l'occasion d'une transaction. Cette imposition aura tendance à « *chasser du marché* » les transactions qui, sans elle, auraient pris place. Elle contribuera donc à « geler » la structure des patrimoines telle qu'elle existe actuellement.

Au contraire, l'impôt sur le capital qui, ne l'oublions pas, à ce stade, n'est pas encore envisagé en France alors qu'il existe déjà à l'étranger, notamment en R.F.A., est un véritable impôt réformateur. En effet, il aurait tendance à pousser vers le marché des transactions qui, en son absence, n'y viendraient pas. C'est donc ce type d'impôt qui pourrait exercer une influence significative dans le sens d'une modification de la répartition actuelle de la richesse en France.

Une taxation des plus-values inciterait le propriétaire à ne pas se défaire de son actif ; plutôt que d'acquitter l'impôt, il serait tenté soit de conserver son bien par devers soi sans chercher à le valoriser à l'occasion d'une transaction, soit de le léguer à ses héritiers afin de le maintenir dans le patrimoine familial. Au cas où l'impôt serait effectivement acquitté, la tendance sera, comme pour les différentes charges relatives aux transactions immobilières, honoraires de notaire ou commissions d'agence, d'incorporer purement et simplement le montant de la taxe dans le prix de la vente. Ce serait donc finalement l'acquéreur qui supporterait l'impôt, qui, incidemment, contribuerait encore davantage à restreindre le marché.

A l'inverse, l'institution d'un impôt sur le capital à un *taux* même faible, par exemple 1 % l'an, constituerait une puissante incitation pour le propriétaire à se défaire de biens dont le rendement annuel ne serait pas au moins égal au taux de l'impôt. Ainsi le propriétaire d'un bien immobilier d'une valeur d'un million par exemple, à un taux de 1 % l'an, devrait acquitter 10 000 F par an. Il serait donc incité à ne conserver son bien que dans la mesure où le revenu de location de ce bien serait au moins égal à cette somme.

La simple existence de cet impôt, même à un taux très modéré, suffirait à diriger vers le marché des biens qui, actuellement, sont laissés inutilisés ou inexploités, du fait de la carence de leur possesseur, ou plus simplement, parce qu'il n'est pas plus désavantageux de laisser les choses en l'état. On peut même soutenir que l'impôt sur le capital aurait, en matière de prix, l'effet inverse de l'impôt sur les plus-values, puisque l'afflux d'offres sur le marché entraînerait immanquablement une baisse des prix du marché.

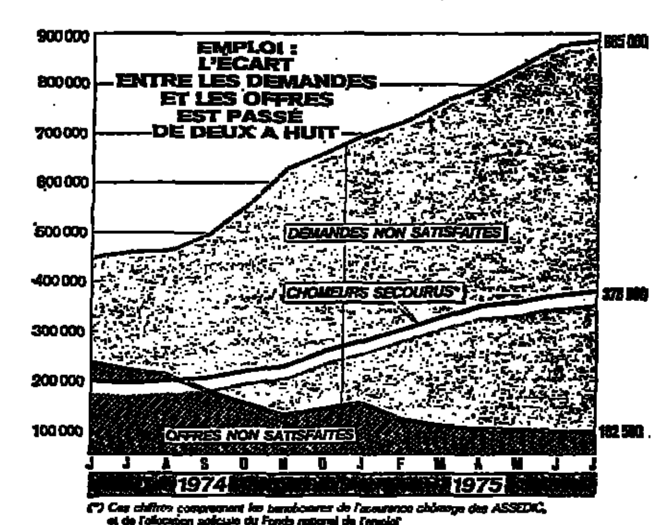
* * *

Il va de soi que l'institution d'un impôt sur la fortune se heurterait à des difficultés techniques et politiques de tous ordres et exigerait une préparation extrêmement attentive. Mais si l'on souhaite une réforme sociale authentique, c'est probablement dans ce sens qu'il conviendrait d'orienter la réflexion.

(*) Economiste.

LES DONNÉES DU CHOIX GOUVERNEMENTAL POUR LE « SOUTIEN » DE L'ACTIVITÉ

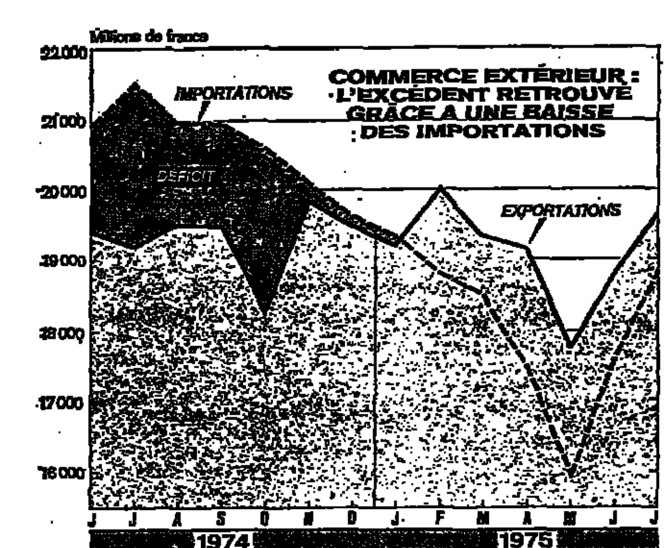
LE BILAN D'UN AN DE « REFROIDISSEMENT »



(*) Ces chiffres comprennent les bénéficiaires de l'assurance chômage des ASSEDIC, et de l'allocation spéciale du Fonds national de l'emploi

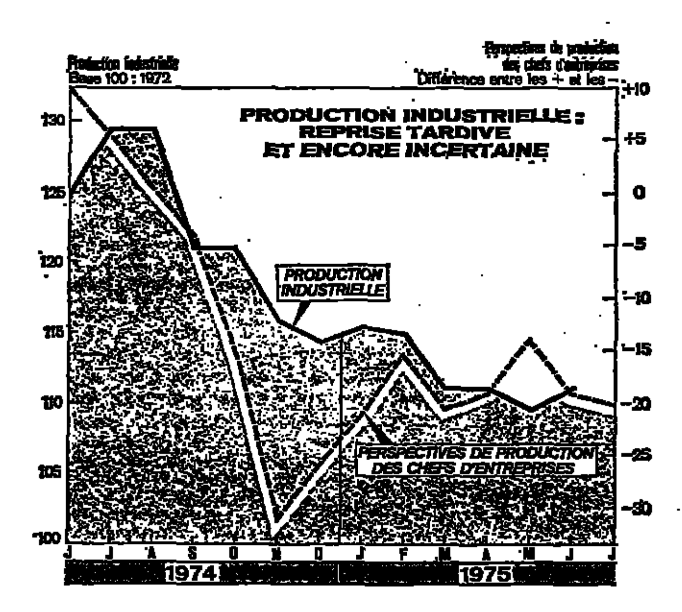
La France comptait à la fin de juillet près de 1,2 million de chômeurs selon la C.G.T., qui s'inspire de la définition du chômage donnée par le Bureau international du travail (B.I.T.). Le ministère du travail fait état, lui, de 884 900 demandes d'emploi non satisfaites (en données corrigées des variations saisonnières), au lieu de 877 500 en juin. Si l'augmentation en un an est impressionnante (92,3 %), celle enregistrée en un mois est faible (0,9 %). Ce ralentissement annonce-t-il un arrêt de la dégradation de la situation de l'emploi? Les résultats détaillés de l'enquête du ministère du travail révèlent certes une légère diminution du chômage partiel en juin, ainsi qu'une moindre baisse des effectifs salariés ; mais les offres d'emploi n'ont jamais atteint un niveau aussi bas : la proportion entre demandes et offres non satisfaites est passée en un an de 2,1 à 8,6. L'embauche continue d'être arrêtée dans la plupart des secteurs industriels et, selon la dernière enquête de l'INSEE auprès des chefs d'entreprise, le nombre des employeurs qui prévoient une diminution de leurs effectifs au cours des trois ou quatre prochains mois continue d'augmenter ; il est six fois supérieur au nombre de ceux qui prévoient un accroissement de leur personnel.

Parmi les chômeurs secourus (378 000 environ à la fin de juillet), 80 000 seulement bénéficient de l'allocation supplémentaire d'attente, c'est-à-dire d'une indemnisation correspondant à 90 % de leur salaire brut antérieur.

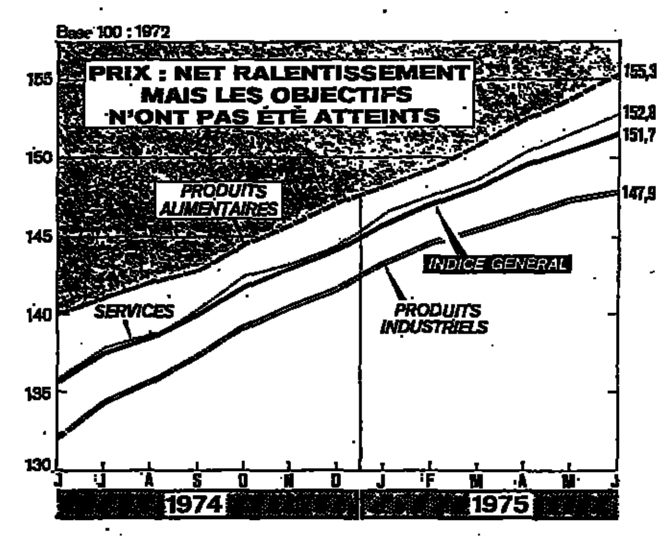


L'objectif gouvernemental défini par M. Fourcade en juin 1974 était de retrouver l'équilibre des échanges extérieurs à la fin de 1975. Dix mois plus tôt que prévu, en février, la balance commerciale devenait excédentaire ; durant l'ensemble des sept premiers mois de l'année, le surplus a atteint 7,3 milliards de francs (contre un déficit de 10,6 milliards pour la même période en 1974).

La récession économique a entraîné une forte baisse des importations, inférieures de 11,4 milliards de francs d'une année à l'autre, alors que les exportations ont progressé seulement de 6,5 milliards. La chute des achats a surtout été sensible dans les secteurs des matières premières et des produits bruts (— 34 % entre juin 1974 et juin 1975), des demi-produits industriels (— 15,5 %), des produits énergétiques (— 12 %) et des biens d'équipement (— 11 %). Dans le domaine des exportations, on peut noter la progression des ventes de biens d'équipement (+ 28 % de juin à juin), en direction notamment des Etats pétroliers et des pays de l'Est. Ceci traduit un début de redéploiement géographique des échanges entre la France et les pays étrangers.



Est-ce le redémarrage? Les chefs d'entreprise restent pessimistes et la légère hausse de l'indice de la production en juin (+ 3 points par rapport à mai) n'est probablement que la compensation d'une baisse excessive survenue en mai. Cependant, plusieurs indices font penser que le creux de la vague est dépassé et que la production industrielle va se stabiliser sinon augmenter à nouveau : les rentrées de T.V.A. dans les caisses de l'Etat ont été nettement plus fortes en juillet (chiffre d'affaires de juin), les importations ont augmenté, le chômage croît moins rapidement.



La progression des prix de détail s'est nettement ralentie depuis un an : 9,9 % en rythme annuel durant les trois derniers mois connus, contre 12,1 % au début de l'année et 17 % quand M. Fourcade lança en juin 1974 son plan de « refroidissement ». Pourtant, l'objectif que s'était fixé à l'époque le ministre de l'économie et des finances n'a pas été atteint : ramener à 0,5 % par mois avant juin 1975 le rythme mensuel de hausse des prix. En juin dernier, en effet, le coût de la vie a encore augmenté de 0,7 %... Il est vrai que les intempéries du printemps ont abîmé beaucoup d'arbres fruitiers et que les prix de détail se ressentent des hausses considérables enregistrées dans ce secteur (+ 21,5 % en un an pour les fruits et légumes).

Les tentatives depuis janvier

Depuis le début de l'année, le gouvernement a pris trois fois des mesures pour soutenir ou relancer l'activité économique.

● *Le 25 février*, le président de la République annonce un ensemble de décisions qui devaient aboutir à réinjecter d'ici à la fin de l'année *3,6 milliards* de francs dans les circuits monétaires, soit une somme de 4,3 milliards de francs calculée en année pleine. Les personnes âgées voient leur revenu minimum relevé de 17,3 % à partir du 1er avril et porté à 20 F par jour. Cette mesure touche deux millions et demi de personnes. Les allocations familiales *sont majorées de 7 % à partir du* 1er avril, mesure qui touche cinq millions de personnes. Les agriculteurs, qui voient leurs prix à la production relevés de 10,34 %, bénéficient de deux sortes d'aides : aux seuls éleveurs, d'une part (en fonction du nombre de têtes de bétail) ; à tous les exploitants, d'autre part *(1 200 F par personne).*

Ces mesures sont plus destinées à protéger les catégories les plus défavorisées contre les rigueurs du plan d'austérité qu'à organiser une véritable relance.

● *Le 17 mars,* les pouvoirs publics annoncent un deuxième train de mesures, dont l'effet global est de réinjecter plus de *4 milliards* de francs dans les circuits monétaires, dont 1,15 milliard à la charge du budget.

Bâtiment : vingt-cinq mille logements sociaux supplémentaires seront construits ; les prêts complémentaires d'épargne-logement sont désencadrés ; les prix-plafonds de la construction sont relevés. *Investissement : les crédits à l'exportation* désencadrés sont majorés de 3 milliards de francs ; l'amortissement dégressif est rétabli de façon anticipée ; enfin, les prêts pour l'achat de machines et de véhicules deviennent nettement plus faciles ; l'effet de ces dernières mesures ne peut pas être très important : 400 millions de francs seulement, sur 1 milliard 150 millions inscrits au budget, pourront être dépensés avant la fin de l'année.

● *Le 23 avril* est annoncé un troisième train de mesures, nettement plus important celui-là, puisqu'il porte sur une somme totale de *15,7 milliards de francs* (si les vœux que forme le gouvernement sur le comportement des industriels sont exaucés). Cette somme correspond notamment à un emprunt groupé de 5 milliards de francs, qui permettra aux petites et moyennes entreprises d'obtenir des crédits à bas taux *d'intérêt (8,5 % au lieu de* 11,50 %). De même, les 3 milliards de francs supplémentaires accordés aux entreprises exportatrices dans le train de mesures du 17 mars sont bonifiés et leur taux d'intérêt ramené à 8,5 %. Enfin, un programme supplémentaire d'investissements pour les télécommunications prévoit des dépenses de 4,2 milliards de francs.

Sur la somme globale de 15,7 milliards de francs mise en jeu, le tiers environ (4,6 milliards de francs) est à la charge de l'Etat : prêts du Fonds de développement économique et social aux entreprises publiques (1 milliard) et privées (250 millions) ; déduction fiscale sur T.V.A. pour les investissements (2 milliards) ; remboursement partiel du butoir de la T.V.A. aux agriculteurs (110 millions) ; *bonification* de taux d'intérêt sur emprunts (150 millions) ; relèvement de l'abattement fiscal sur les revenus des obligations (60 millions) ; mesures en faveur du logement (800 millions) ; crédits pour le développement régional (240 millions).

En outre l'Etat confirme qu'il remboursera en juillet au plus tard — en tout ou en partie selon le niveau des revenus des contribuables — la majoration exceptionnelle d'impôts prélevée en 1974. Cette mesure touche 1,65 million de personnes et porte sur *1,3 milliard de francs.*

C'est donc au total près de 25 milliards de francs que le gouvernement a décidé de réinjecter dans les circuits économiques et qui bénéficieront soit à l'investissement soit à la consommation.

BUDGET : de la neutralité à la relance

● *La loi de finances pour 1975 prévoyait 259,3 milliards de francs de dépenses et des recettes très légèrement supérieures, laissant un solde positif de 21 millions de francs (y compris les dépenses temporaires, essentiellement prêts de l'Etat aux entreprises nationales). Ce budget équilibré, en progression de 13,8 % sur celui de l'année précédente, était bâti sur l'hypothèse d'une croissance économique de 4,2 % par rapport à 1974.*

● *A la fin d'avril, un premier « collectif », proposé dans le but de relancer l'activité* (voir ci-dessus le détail des mesures prises), *ajoute 4,8 milliards de francs de dépenses (en crédits de paiement) et prévoit des pertes de recettes importantes (2,1 milliards de francs). Le budget ainsi rectifié est pourtant présenté en strict équilibre grâce à des plus-values fiscales que le gouvernement estime contre toute vraisemblance à 6,9 milliards de francs. Ce faisant, les pouvoirs publics dissimulent, par des artifices de présentation, la réalité économique : désormais, le budget de 1975 va jouer un rôle de relance de l'activité économique. Une fois exécuté, il fera apparaître un* déficit *(excédent des dépenses sur les recettes) de l'ordre de 20 milliards de francs. Le changement de politique est net puisque le budget de 1974, une fois exécuté, avait, lui, laissé un* excédent *de quelque 10 milliards de francs (en tenant compte des remboursements de l'Etat à la Banque de France).*

● *Un deuxième « collectif », présenté et voté en juin, ne change rien à ces équilibres comptables. L'orientation reste la même : relance par un important déséquilibre budgétaire.*

LES EXPÉRIENCES ÉTRANGÈRES ET LEURS RÉSULTATS

Pris au piège de l'inflation et du chômage, les pays *industriels du monde occidental ont eu, chacun à leur* tour, à opérer un délicat virage pour relancer l'activité économique, sans pour autant provoquer une nouvelle flambée des prix ni accroître le déficit extérieur. Les uns, comme les Etats-Unis, ont procédé par la voie de réduction d'impôts ; d'autres ont choisi de desserrer leur politique monétaire ou d'augmenter les investissements publics. Jusqu'ici les différentes mesures prises ici et là n'ont guère réussi à assurer une reprise certaine dans des économies anémiées.

ALLEMAGNE FÉDÉRALE

Des programmes d'investissements

PREMIER pays à pratiquer l'austérité, l'Allemagne fédérale a été *la première également* à lâcher les freins, dès décembre 1973, en levant la plupart des mesures prises au printemps précédent pour lutter contre l'inflation. En février et septembre *suivants, le gouvernement fédéral* a adopté deux programmes exceptionnels d'investissements publics — respectivement de 600 et 900 millions de DM — pour venir en aide aux secteurs les plus *touchés par* la crise (bâtiment, textile, habillement).

Les effets de ces deux programmes ayant été limités, les dirigeants de Bonn ont présenté en décembre dernier un plan plus ambitieux et plus complet. Ce programme comprenait : une prime de 7,5 % pour les investissements privés amorcés entre le 1er décembre 1974 et le 30 juin 1975, des subventions aux entreprises embauchant des chômeurs et des primes de mobilité pour les travailleurs sans emploi (au total 600 millions de DM) et des investissements publics pour un total de 1.130 millions dans le secteur énergétique ainsi que dans le bâtiment et les travaux publics.

Les dépenses publiques ont été ordonnancées comme prévu, les subventions *aux entreprises ont été versées, mais* la prime de mobilité n'a pas été très demandée. Quant à la prime aux investissements, elle a permis une reprise légère mais passagère de la demande de biens de production entre janvier et juin de cette année. Cependant, la relance attendue par les experts ne s'est pas produite : le gouvernement prévoyait pour cette année une croissance réelle du P.N.B. de 2,5 % ; la commission des cinq « sages » vient au contraire de pronostiquer une chute du P.N.B. à 3 %. Cependant, Bonn vient de mettre au point un nouveau plan de relance (5 milliards de DM) essentiellement destiné aux industries du bâtiment et des travaux publics.

ITALIE

Un desserrement du crédit

SOUCIEUX avant tout de lutter contre l'ampleur du déficit de la balance des paiements, le gouvernement italien s'est trouvé conduit à son tour, devant l'augmentation du chômage et la baisse de la production, à relancer l'activité. Le 23 décembre dernier, Rome a abaissé le taux de l'escompte de 9 à 8 %, supprimé la limitation de crédit pour les grandes entreprises et octroyé de nouveaux moyens financiers en faveur du bâtiment et des travaux publics.

A nouveau, le 20 février 1975, une série de mesures visant à donner un coup d'arrêt à la récession ont été rendues publiques. Sur un montant de près de 1 000 milliards de lires de nouvelles rentrées fiscales prévues pour 1975, un peu plus de la moitié sera consacré au soutien de la demande interne, des investissements et des exportations, ainsi qu'à une relance du crédit pour l'agri*culture, l'artisanat et la construction.* Le 11 mars de nouvelles décisions visaient à inciter l'épargne à s'investir dans le bâtiment, les travaux publics et l'agriculture.

Le 21 mars, le gouvernement italien levait toutes les restrictions aux importations adoptées en mai 1974, ce qui débloquait environ 1 200 milliards de lires, tandis qu'un nouveau pas était accompli dans les desserrements du crédit. Enfin le 8 août, le gouvernement a prévu *le déblocage* de 3 500 milliards de lires en faveur de l'industrie de l'agriculture, des transports et surtout de la construction qui recevra environ la moitié de cette somme dont la répartition s'étalera *sur* deux ans.

Ces différentes décisions ont été ac*cueillies avec scepticisme — ou du* moins sans enthousiasme — par le patronat et les syndicats, dans un pays qui compte officiellement un million de chômeurs. Elles n'ont pas eu, pour effet, en *tout* cas, de stimuler les investissements, qui restent faibles pour des raisons plus politiques et psychologiques qu'économiques : désorganisation de l'administration et lourdeur des structures.

ÉTATS-UNIS

Des allégements fiscaux

CONFRONTÉS à la baisse de la production et à la montée du chômage, les autorités américaines ont complètement renversé au début de 1975 l'orientation de leur politique économique. Le 13 janvier, la Maison Blanche a proposé un ensemble d'allégements fiscaux pour un montant de 16 milliards de dollars, qui a été porté par le Congrès le 27 mars à 23 milliards. Ces mesures se caractérisent essentiellement *par un allégement de* 8,1 milliards de l'impôt sur le revenu et par une réduction de 7,8 milliards des impôts retenus à la source. Pour les sociétés, la déduction pour investissements a été relevé de 7 à 10 %. Le revenu disponible des particuliers doit ainsi être accru cette année d'environ 2 %.

Les allégements fiscaux « *permettront sans doute au budget*, souligne l'O.C.D.E., *d'exercer sur l'économie une influence équivalente en définitive à une importante relance* », entraînant notamment une reprise des achats des ménages, comme paraissent déjà le montrer les dernières statistiques. Cependant, le gouvernement américain est resté relativement prudent en matière de dépenses, par crainte de ranimer l'inflation.

Selon le projet de budget présenté en février pour l'exercice 1975-1976, les dépenses fédérales s'élèveraient à 349,4 milliards de dollars, en augmentation de 11,5 % par rapport à l'exercice pré*cédent. Les recettes étant évaluées à* 297,5 milliards, le déficit s'établirait aux environs de 52 milliards, contre près de 35 l'an dernier. Toutefois, compte tenu des allégements fiscaux et des *accroissements de dépenses votés par* le Congrès, ce déficit pourrait atteindre 70 milliards de dollars, soit près de 5 % du P.N.B.

JAPON

La priorité à la lutte contre l'inflation

LE Japon continue de mener, sous la houlette de son vice-premier ministre, M. Fukuda, une politique économique sévère, visant avant tout *à lutter contre l'inflation.* Cependant, depuis février 1975, quatre trains de mesures ont été pris qui ont légèrement desserré le carcan, tant la dépression s'est avérée grave, entraînant un chômage accru et des faillites de plus en plus nombreuses

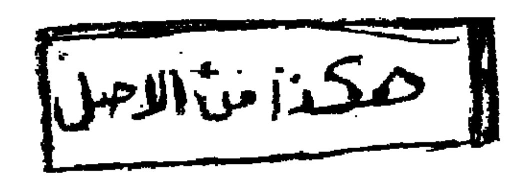
● EN FEVRIER, les banques ont commencé à accorder quelques crédits supplémentaires aux petites et moyennes entreprises : un milliard de francs, ce qui est fort peu pour un produit national de 1 890 milliards de francs. Quelques aides ont été consenties — hors encadrement — à la construction. Des instructions ont été données aux institutions publiques pour aider les entreprises en difficulté. Enfin, l'engagement des dépenses publiques a été accéléré.

● LE 16 AVRIL, le taux de l'escompte a été abaissé de 9 % à 8,5 %. Ce premier relâchement depuis seize mois a été décidé en raison de la chute de la *production industrielle* (— 19 % en un an) et des premiers résultats de la lutte contre l'inflation (la hausse des prix est revenue de 25 % à 14 % l'an).

● EN *JUIN*, le taux de *l'escompte* a été ramené de 8,5 % à 8 % (12 juin), ce qui a entraîné une baisse des coûts du crédit bancaire. Le 19 juin, le crédit à la consommation a été rendu *plus facile. Enfin, les dépenses* publiques ont été majorées de 28 milliards de francs (6 % du budget de l'Etat) en faveur des travaux publics, des logements sociaux et, indirectement, *des P.M.E. En revanche, l'encadrement* du crédit est maintenu au taux de 10 % de progression annuelle

● LE 14 AOUT, le taux d'escompte a de nouveau été baissé d'un *demi-point* et revient à 7,5 %

Des mesures sont attendues en septembre. Elles pourront difficilement permettre au produit national brut japonais de progresser de plus de 2 % cette année, ce qui est faible après le recul de 1,8 % enregistré en 1974.



Depuis vingt ans le Japon sacrifie ses équipements collectifs

« Il est impossible de produire 3 000 tonnes de fonte dans un haut fourneau qui ne peut en produire que 1 000, mais il est possible de faire rentrer trois fois plus de passagers que prévu dans un train urbain, un phénomène que l'on peut voir souvent à Tokyo. » Cette citation, déjà ancienne, extraite d'un rapport officiel de l'Agence de planification économique (1), résume bien l'un des traits fondamentaux de la croissance japonaise : priorité absolue à l'industrie, faible attention portée à la plupart des consommations et équipements collectifs. Cette stratégie a eu deux conséquences politiques graves : manque d'investissements pour les infrastructures, très faible niveau des transferts sociaux.

LE manque d'équipement sociaux au Japon n'est pas dû à une politique non-interventionniste de l'Etat. Au contraire, les investissements publics ont été, et sont toujours, bien plus importants au Japon — en *pourcentage du P.N.B.* (produit national brut) ou des investissements totaux — que dans la plupart des autres économies capitalistes. Mais *« une proportion très importante des dépenses publiques d'équipement — environ 70 % entre les exercices budgétaires 1959 et 1968 — a été consacrée à des réalisations étroitement liées à l'expansion du secteur des entreprises (...) alors que moins d'un quart a été affecté à des investissements dans des domaines tels que la santé publique, l'équipement social et l'enseignement »* (2). En d'autres termes, le rôle essentiel de l'Etat en matière d'investissement a été d'aider et de stimuler la *croissance* économique du secteur privé, notamment par un effort considérable fait *pour* la construction de ports, les chemins de fer, pour l'aménagement de zones industrielles...

En revanche, les chiffres officiels montrent que la part « sociale » (habitations, hôpitaux, écoles) dans le capital économique du pays n'a cessé de baisser de 1955 au début des années 70. Or ce « capital social » n'était déjà pas très élevé en 1955... C'est en fait depuis le milieu des années 30 que le Japon a négligé les équipements collectifs au profit des dépenses *militaires* d'abord, de la reconstruction ensuite, de l'industrialisation enfin.

Des estimations grossières du stock de capital social indiquent que, par habitant, ce stock pourrait être cinq fois moins élevé au Japon qu'aux Etats-Unis et deux *fois moins élevé qu'en Allemagne ou au* Royaume-Uni — différences bien plus importantes que celles qui subsistent au niveau des revenus par tête. Des exemples concrets montrent que dans des domaines tels que les espaces verts, la surface de *routes revêtues*, l'évacuation des eaux usées et les canalisations urbaines, le Japon accuse des retards qui peuvent aller du double au quintuple par rapport à l'Europe occidentale ou à l'Amérique du Nord. Un exemple parmi d'autres : la surface de *jardins publics par habitant, qui est d'environ* 10 à 15 m2 à Amsterdam, Berlin, Londres, New-York et Rome, descend aux environ de 1 m2 à Osaka et à Tokyo, *chiffres plus faible même que ceux du* Paris *intra muros* (1,5 m2).

8 m2 par habitant

Mais les problèmes sont peut-être plus aigus encore dans le domaine du logement, secteur presque entièrement laissé à l'en*treprise privée (le gouvernement assure* moins de 10 % de la construction résidentielle depuis 1955). Les prix des terrains, multipliés par 25 depuis cette date, sont probablement les plus élevés du monde, tandis que les conditions de logement du Japonais moyen sont parmi les plus mauvaises des pays développés. Dans les régions urbaines, la surface moyenne totale par personne a été estimée à 8 mètres carrés. Un appartement *moyen* pour une famille de quatre personnes mesure donc de 30 à 35 mètres carrés, et probablement encore moins à Tokyo ou Osaka. Depuis toujours, il est vrai, les Japonais ont habité des petites maisons ; l'habitude millénaire du « futon » ce lit que l'on roule après la nuit, permet la transformation très rapide de la chambre à coucher en salle de séjour. Il n'en reste pas moins que les habitants des grandes villes se plaignent beaucoup.

La pollution japonaise est fort connue *depuis que les horreurs de Minamata ont été rendues publiques* (3). Une équipe de chercheurs, réunie autour du professeur Shinohara, a estimé à environ 8 % du P.N.B. japonais le montant des dépenses qui seraient nécessaires pour ramener la pollution au niveau de 1955. Au dire des *auteurs, ce chiffre sous-estimerait encore* la réalité.

Depuis la fin des années 60, les niveaux de pollution semblent cependant s'être stabilisés et ont peut-être même baissé dans certains domaines, notamment pour ce qui est des émissions d'oxyde de carbone et d'oxyde de soufre dans les grands centres industriels, où les maladies respiratoires causées par la pollution sont encore courantes.

Le retard pris par le Japon dans les consommations de biens collectifs ou dans les transferts sociaux fait de lui la lanterne rouge de l'O.C.D.E. en ces matières. S'agissant de la santé ou de l'éducation, le secteur privé participe — beaucoup *plus qu'en Europe — à l'assurance-maladie* ou à l'éducation universitaire. Si, dans les grandes entreprises et dans quelques-unes des plus prestigieuses universités privées, le niveau des prestations ou de l'enseignement sont à la hauteur de ce qui est fait dans les meilleurs établissements public, cela est loin d'être vrai pour les petites et moyennes entreprises (qui regroupent environ 60 % de la main-d'œuvre salariée) ou pour la grande majorité des universités privées, chères et médiocres, et qui fournissent les trois quarts des places universitaires.

Mais c'est surtout dans le domaine des transferts sociaux que les différences sont frappantes : 4 % seulement du P.N.B. sont consacrés aux transferts, contre des chiffres de l'ordre de 12 à 15 % en Europe. Les allocations familiales n'existent presque pas, les retraites sont infimes. Le niveau des allocations vieillesse a été porté il y a quelques mois de 7 500 à 12 000 yens par mois, soit l'équivalent de 200 francs, dans un pays où le coût de la vie n'est certainement pas inférieur à celui de la France. Cela est d'autant plus grave que l'âge de la retraite se situe entre cinquante-cinq et soixante ans et que le système familial traditionnel, qui protégeait les personnes âgées en les gardant au sein du foyer, disparaît rapidement par suite de l'urbanisation et de la crise du logement.

Il semble que dans ce domaine encore les pouvoirs publics japonais aient presque consciemment choisi les dépenses qui pouvaient exercer un effet sur la croissance économique ; les dépenses médicales et les allocations aux chômeurs y ont la part la plus importante, tandis que les inactifs (enfants ou vieillards) sont laissés pour compte. Le peu d'attention porté par les autorités à ces questions a exercé un *effet indirect sur la croissance, car il a* obligé la population à un effort d'épargne supérieur à celui qu'elle aurait sans doute consenti si les retraites avaient été suffisantes, l'éducation universitaire gratuite, l'assurance sociale plus répandue.

Si « miracle » économique il y a eu pendant vingt ans au Japon, ce miracle a coûté socialement cher. La consommation du Japonais a bien augmenté en termes réels de 7 % par an depuis le début des années 50, mais l'amélioration de son cadre de vie et de son bien-être a été beaucoup plus lente. Et voici que, depuis la crise récente, la croissance du pouvoir d'achat s'est interrompue, l'épargne s'effrite, le chômage s'étend.

Résoudre les problèmes du logement, de la sécurité sociale, des biens collectifs présente, il est vrai, des difficultés bien plus grandes que de réglementer et diminuer le *niveau de pollution* ; il ne s'agit plus d'options techniques mais de choix politiques et de modèles de société, que les gouvernements en place depuis la guerre sont particulièrement mal placés pour affronter. Mais il est possible que, à l'instar d'autres revirements dont l'histoire japonaise est riche, un nouveau consensus se dégage dans les années à venir, qui permettrait de tourner le dos à la politique suivie jusqu'à présent et qui redéfinirait les rapports entre capitalisme privé et besoins collectifs.

A. BOLTHO.

(1) Economic Planning Agency, *Economic Survey of Japan (1962-1963)*, page 35. A. Boltho a passé une année auprès de l'Agence de planification économique à Tokyo.

(2) O.C.D.E., *Etude économique du Japon*, 1972, p. 54.

(3) Près de deux cents personnes (dont quarante-six morts) furent atteintes, à Minamata, par des empoisonnements dus au mercure rejeté par une usine.

SPECTACLES

théâtres

Lundi 25 août

Les salles ouvertes

Comédie Caumartin, 21 h. 10 : Boeing-Boeing.
Daunou, 21 h. : Monsieur Masure.
Hébertot, 21 h. : l'Amour fou.
Huchette, 20 h. 45 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Michel, 21 h. 10 : Duos sur canapé.
Nouveautés, 21 h. : la Libellule
Troglodyte, 22 h. : l'Inconfortable.

Les cafés-théâtres

Le Fanal, 21 h. : Monsieur Barnett.
Pizza du Marais, 20 h. 30 : le Regard à genoux ; 22 h. 30 : Qué fada !

Le music-hall

Elysée-Montmartre, 20 h. 45 : Histoire d'oser.
Olympia, 21 h. 30 : Ipi Tombi.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : l'Année de la frime.

Les cabarets

Crazy Horse Saloon, 22 h. et 0 h. 30.
Mayol, 16 h. 15 et 21 h. 15 : Nu..., etc., etc.
Tour Eiffel, 20 h. : Bonjour, Tahiti.

Festival estival

Bateaux-Mouches, 18 h. : F. Hardy et E de Villèle.
Jardin d'acclimatation, 15 h. 30 : F. Hardy et E. de Villèle.
Jardins du Palais-Royal, 20 h. : Molière côté jardin ; 21 h. 10 : Artisanat vivant
Musée Guimet, 18 h 30 : Films.
Palais de Chaillot, 18 h. 30 : L. Boulay, clavecin (Couperin).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, 15 h. : Falstaff, d'O. Welles; 18 h. 30 : Masculin féminin, de J.-L. Godard ; 20 h. 30 : Juliette des Esprits, de F. Fellini ; 22 h. 30 : la Mort aux trousses, d'A. Hitchcock ; 0 h. 30 : The Intruder, de R. Corman.

Les exclusivités

AGUIRRE LA COLERE DE DIEU (All. v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19).
ALLONSANFAN (It., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
L'ANGE NOIR (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42). V., L.
L'AIGLE AVAIT DEUX TETES (All., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42).
C'EST DUR POUR TOUT LE MONDE (Fr.) U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19).
LE BAGARREUR (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f : Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Caravelle, 18e (387-50-70), Gaumont-Bosquet.
EFFI BRIEST (All., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42).
EXHIBITION (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Napoléon, 17e (380-41-46), Marotte, 2e (231-41-39), Helder, 9e (770-11-24), Ermitage, 8e (359-15-71), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82), Quintette, 5e (033-35-40) ; v. f. : Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13)
FRENCH CONNECTION No 2 (A., v.o.) : Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f : Ermitage, 8e (359-15-71), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Max-Linder, 9e (770-40-04), Paramount Montparnasse, 14e (326-22-17), Moulin-Rouge, 18e (606-34-25), Boul'Mich', 5e (033-48-29), Paramount-Orléans, 14e (580-03-75), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Passy, 16e (288-62-34), Lux Bastille, 12e (343-79-17).
LE FUTUR AUX TROUSSES (Fr) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97).
LA GRANDE CASSE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Montparnasse Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).
L'INDE FANTOME (Fr.), première partie : Olympic, 14e (783-67-42) ; deuxième partie : Olympic-Entrepôt.
INDIA SONG (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Le Seine, 5e (325-92-46).
LENNY (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
LILY AIME-MOI (Fr.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).
OPERATION LADY MARLENE (Fr.) : Murat, 16e (288-99-75) ; Clichy-Palace, 17e (387-77-29) ; Bretagne, 6e (222-57-97), Mistral, 14e (734-20-70) ; Normandie, 8e (359-41-18); Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; à partir de vendredi : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
PAS DE PROBLEME (Fr.) : Trois Nations, 12e (343-04-67) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
PEUR SUR LA VILLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18).
POPULATION ZERO (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).
PROFESSION REPORTER (It., v.o.) : Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17).
QUE LA FETE COMMENCE (Fr.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).
LE RETOUR DU DRAGON (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41); Danton, 6e (326-08-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74) ; Fauvette, 13e (331-56-86).
LE SHERIFF EST EN PRISON (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (033-72-71) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Olympic, 14e (783-67-42), sam., mardi.
THE GROOVE TUBE (A., v.o.) (*) : Biarritz, 8e (359-42-33) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Studio Jean-Cocteau, 5e (033-47-62).
TOMMY (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Studio Alpha, 5e (033-39-47).
UNE ANGLAISE ROMANTIQUE (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), en soirée.
VILLA DES DUNES (Fr.) : Olympic-Entrepôt, 14e (783-67-42), mercr., dim.
VIOLENCE ET PASSION (It., v.o.) : Cinoche de Saint-Germain, 6e (633-10-82).

Les films nouveaux

DOC SAVAGE ARRIVE, film américain de G. Pal. — V.o. : Elysées-Cinéma (8e) (225-37-90) ; Cluny-Ecoles (5e) (033-20-12) ; v.f. : Caméo (9e) (770-20-89) ; Rotonde (6e) (633-08-22) ; Murat (16e) (288-99-75) ; Liberté-Club (12e) (343-01-59).
FOLLE A TUER, film français d'Yves Boisset, avec Marlène Jobert. — Saint-Germain-Village (5e) (633-87-59) ; Colisée (8e) (359-29-46) ; Français (9e) (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé (14e) (326-65-13) ; Gaumont-Convention (15e) (828-42-27) ; Victor-Hugo (16e) (727-49-75) ; Gaumont-Gambetta (20e) (797-02-74) ; Fauvette (13e) (331-56-86) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41).
LA BETE, film français de Walérian Borowczyk (**). — Omnia (2e) (231-39-36) ; Dragon (6e) (548-54-74) ; Quintette (5e) (033-35-40) ; Trois-Nations (12e) (343-04-67) ; P.L.M.-St-Jacques (14e) (589-68-42) ; Montparnasse 83 (6e) (544-14-27) ; Saint-Lazare-Pasquier (8e) (387-35-43) ; Gaumont-Opéra (9e) (073-94-48) ; Gaumont-Convention (15e) (828-42-27) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41) ; Panthéon (5e) (033-15-04) ; Balzac (8e) (359-32-70).
LE JOUR DU FLEAU, film américain de John Schlesinger, avec Donald Sutherland. — V.o. : Gaumont-Champs-Elysées (8e) (359-04-67) ; Gaumont-Rive-Gauche (6e) (548-26-36) ; Hautefeuille (6e) (633-79-38) ; v.f. : Impérial (2e) (742-72-52) ; Cambronne (15e) (734-42-96).
LE MORT-VIVANT, film américain de Bob Clarck. — V.o. : Saint-André-des-Arts (6e) (326-48-18).
LES AVENTURES DE PINOCCHIO, film italien de Luigi Comencini. — V.o. : Elysées-Lincoln (8e) (359-36-14) ; 14-Juillet (11e) (700-51-13) ; Quintette (5e) (033-35-40) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier (8e) (387-35-43).
LES GALETTES DE PONT-AVEN, film français de Joël Séria, avec Jean-Pierre Marielle. — Murat (16e) (288-99-75) ; Liberté-Studio (12e) (343-01-59) ; La Clef (5e) (337-90-90) ; Cinémonde-Opéra (9e) (770-01-90) ; Miramar (14e) (326-41-02) ; Mistral (14e) (734-20-70) ; Rex (2e) (236-83-93) ; Biarritz (8e) (359-42-33) ; U.G.C.-Odéon (6e) (325-71-08) ; Magic-Convention I (15e) (828-20-64).
LE VIEUX FUSIL, film français de Robert Enrico, avec Philippe Noiret et Romy Schneider. — George-V (8e) (225-41-46) ; Marivaux (2e) (742-83-90) ; Paramount-Montmartre (18e) (606-34-25) ; Paramount-Montparnasse (14e) (326-22-17) ; Paramount-Maillot (17e) (758-24-24) ; Paramount-Orléans (14e) (580-03-75) ; Publicis-Saint-Germain (6e) (22-72-80) ; Plazza (8e) (073-74-55).
MORTELLE RENCONTRE, film américain de S Hayers. — V.o. : Balzac (8e) (359-52-70) ; v.f. : Paramount-Opéra (9e). (073-34-37) ; Paramount-Maillot (17e) (758-24-24).
YAKUSA, film américain de Sydney Pollack, avec Robert Mitchum. — V.o : Quartier-Latin (5e) (326-84-65) ; Mercury (8e) (225-79-80) ; v.f : Mayfair (16e) (525-27-06) ; A.B.C. (2e) (236-55-54) ; Clichy-Pathé (18e) (522-37-41) ; Montparnasse 83 (6e) (544-14-27) ; Gaumont-Sud (14e) (331-51-16) ; Cambronne (15e) (734-42-96) ; Trois-Nations (12e) (343-04-67).

Les grandes reprises

BAS LES MASQUES (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78).
CERTAINS L'AIMENT CHAUD : Luxembourg, 6e (633-97-77).
DROLE DE DRAME (Fr.) Studio de la Harpe, 5e (033-34-83)
LA FEMME DE JEAN (Fr.) : Vendôme, 2e (073-97-52).
LE KID (A.), : Champollion, 5e (033-51-60).
LE MANUSCRIT TROUVE A SARAGOSSE (Pol., v.o.) Le Seine, 5e (325-92-46) H spéciaux.
MUSIC LOVERS (Ang., v.o.) : New-Yorker, 9e (770-63-40) sauf mar.
PIERROT LE FOU (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
REPULSION (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40)
ROSEMARY'S BABY (A., v.o.) (**) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
SATYRICON (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90)
SENSO (It., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; v.f. : 14-Juillet, 11e (700-51-13).

Les festivals

W. ALLEN (v. o.). — Studio Logos, 5e (033-26-42) : Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur le sexe...
AFRO-AMERICAIN. — Palais des Glaces, 10e (607-49-93) : Blacula.
A. BAZIN, 13e (337-74-39) : Le crime était presque parfait.
A. CHRISTIE (v.o.) — Noctambules, 5e (033-42-34) : Passage à tabac.
BEATLES POP. — Acacias, 17e (754-97-83). 13 h. : Pink Floyd à Pompéi ; 14 h. : Yellow Submarine ; 15 h. 30 : Let it be ; 17 h. : la Vallée ; 19 h. : Monterey pop ; 20 h., 200 Hôtels ; 22 h. : Gimme Shelter
I. BERGMAN (v. o.). — Racine, 6e (633-43-71) : la Prison.
H. BOGART (v. o.). — Grands-Augustins, 6e (633-22-13) : le Port de l'angoisse.
CINEMA INTERNATIONAL (v.o.). — Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-20-25), les Sept Samouraïs.
EISENSTEIN (v. o.). — La Pagode, 7e (551-12-15) : Alexandre Newski.
ETE 75. — Le Marais, 4e (278-47-86), I : les Subversifs. II : l'Extravagant M. Fields.
H. HAWKS (v. o.). — Action-Christine, 6e (325-85-78) : Chérie, je me sens rajeunir.
A. HITCHCOCK (v. o.). — Action-République, 11e (705-51-33) : Pas de printemps pour Marnie.
K. RUSSEL (v.o.). — Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14) : Mahler.
VARIATIONS SUR L'HOMOSEXUALITE (v.o.). — Studio Parnasse, 6e (326-58-00) : Rocco et ses frères.
WESTERNS (v. o.). — Action-La Fayette, 9e (878-80-50) : Juge et hors-la-loi.

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10, 12 et 24 h.
CENDRILLON AUX GRANDS PIEDS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10, 12 et 24 h.
LA CHINE (Fr.-It.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 12 h. sauf dim.
LA CLEPSYDRE (Pol., v. o.) : Le Seine, 5e (325-92-46) à 20 h. et 22 h. 15
CINQ PIECES FACILES (A., v.o.) (**) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h et 24 h
JULES ET JIM : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
MORT A VENISE (It., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h. et 24 h.
LE PRIVE (Am., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90) à 12 h et 24 h.
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) à 10, 12 et 24 h
THE LAST PICTURE SHOW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) à 12 h. et 24 h
TOP HAT (A., v.o.) : Studio Marigny, 8e (225-20-74) à 20 h. et 22 h.

Musique

Le Riccioti Ensemble après la pluie

Le Riccioti Ensemble n'existe plus. Si c'était une de ces innombrables formations de chambre qui font de Bach, Telemann et Vivaldi leur pain quotidien, le fait ne mériterait même pas d'être signalé, à moins qu'il ne s'agisse d'interprètes exemplaires. Ils n'avaient pas cette prétention : c'étaient principalement des élèves des conservatoires hollandais qui se réunissaient chaque été depuis 1970 pour faire de la musique n'importe où, en dehors des salles de concert traditionnelles dont ils auraient plus tard tout loisir de contempler les murs gris.

N'importe où, cela veut dire les maisons de retraite, les hôpitaux, les gares, les musées, les clubs pop, les écoles, les usines, sur les plages, mais surtout dans les rues et sur les places publiques.

Tout avait commencé il y a cinq ans, lorsque les organisateurs du Festival pop demandèrent au petit orchestre à cordes ... à la section Hilversum des ... musicales des Pays-Bas de venir jouer un morceau classique. L'œuvre choisie, un concerto de Riccioti, devait obtenir un succès absolument inattendu et le nom leur est resté, en même temps que se précisait l'objectif qui allait désormais les guider : montrer au public que la musique n'est pas nécessairement une affaire sérieuse.

Lorsque l'orchestre se produit, ils sont une quarantaine à ..., c'est souvent une vraie ... de plaisir. Les musiciens tiennent, bien sûr, à ce que leur musique soit appréciée, mais cela ne veut pas dire qu'il faille l'écouter religieusement, en rangs. Le public peut se comporter comme il l'entend : fumer une cigarette ou boire un verre en écoutant de la belle musique, est une expérience nouvelle. On applaudit, mais ce n'est pas ... On peut aussi applaudir ... un solo et entre chaque mouvement. Les musiciens ... le morceau aux cris de ..., mais acceptent également avec le sourire de se faire ... Si un papitre tombe, le chef ... mesure glisse..., les musiciens ... de rire.

On pourrait citer à l'infini des exemples comme ceux-ci. Le répertoire va de J.-S. Bach à la musique pop, dans des arrangements souvent discutables mais généralement réussis ; ... frise parfois la catastrophe, mais cela n'a aucune importance, le public n'est pas là pour établir des comparaisons avec le Philharmonique de Berlin.

Il allait pleuvoir l'autre jour, alors que le Riccioti Ensemble s'était installé dans le square des Arts-et-Métiers, pour donner une aubade aux passants. Entre deux morceaux, le manager demanda avec une ... de circonstance de ... des prières pour empêcher la pluie. Un quart d'heure plus tard, le soleil brillait à nouveau, et, pour remercier le ciel, l'orchestre entonna le menuet de la « Symphonie n° 40 » de Mozart dans sa version originale ; puis « Serenading Music » de Renand Gabrieli (1917) commandé par le Riccioti Ensemble, une œuvre qui traite un choral de Luther selon les procédés de la musique répétitive américaine. On a du mal à ne pas évoquer le « Boléro » ; après tout, il y a des parrainages moins enviables.

Mais, alors que le Riccioti Ensemble dispose d'un répertoire spécifique, que sa notoriété a dépassé les frontières de son pays et qu'il a eu la preuve qu'il existait pour ce genre de concert un public dont l'état d'esprit est singulièrement plus ... que celui pour lequel on joue d'ordinaire dans les salles traditionnelles, pourquoi décide-t-il de se dissoudre ?

Simplement parce qu'on ne va pas impunément contre le rite sacro-saint du concert et que tous ne sont pas parfaitement d'accord sur les buts et les moyens définis au départ. Si tous les orchestres symphoniques se posaient la même question, combien resteraient constitués pour un autre motif que celui, bien légitime, de gagner sa vie ?

Parce que ce problème n'existe pas pour lui, le Riccioti Ensemble a accepté de se remettre en question, de discuter et, probablement après peut-être, de continuer ; mais il a existé pendant cinq ans, et c'est déjà beaucoup.

GÉRARD CONDÉ.

ARTS ET SPECTACLES

Musique

Le Riccioti Ensemble après la pluie

● Le Riccioti Ensemble n'existe plus. Si c'était une de ces innombrables formations de chambre qui font de Bach, Telemann et Vivaldi leur pain quotidien, le fait ne mériterait même pas d'être signalé, à moins qu'il ne s'agisse d'interprètes exemplaires. Ils n'avaient pas cette prétention : c'étaient principalement des élèves des conservatoires hollandais qui se réunissaient chaque été depuis 1970 pour faire de *la* musique n'importe où, en dehors des salles de concert traditionnelles dont ils auraient plus tard tout loisir de contempler les murs gris.

N'importe où, cela veut dire les maisons de retraite, les hôpitaux, les gares, les musées, les clubs pop, les écoles, les usines, sur les plages, mais surtout dans les rues et sur les places publiques.

● Tout avait commencé il y a cinq ans, lorsque les organisateurs du Festival pop demandèrent au petit orchestre à cordes affilié à la section Hilversum des Jeunesses musicales des Pays-Bas de venir jouer un morceau *classique*. L'œuvre choisie, un concerto de Riccioti, devait obtenir un succès absolument inattendu et le nom leur est resté, en même temps que se précisait l'objectif qui allait désormais les guider : montrer au public que la musique n'est pas nécessairement une affaire sérieuse.

● Lorsque l'orchestre se produit (ils sont une quarantaine à présent), c'est souvent une vraie partie de plaisir. Les musiciens tiennent, bien sûr, à ce que leur musique soit appréciée, mais cela ne veut pas dire qu'il faille écouter religieusement, en rangs. Le public peut se comporter comme il l'entend : fumer une cigarette, ou boire un verre en écoutant de la belle musique, est une expérience nouvelle. On applaudit, mais ce n'est pas obligé. On peut aussi applaudir *après un solo et entre* chaque mouvement. Les musiciens rejouent le morceau aux cris de « bis », mais acceptent également avec le sourire de se faire *siffler. Un pupitre tombe*, le chef d'orchestre glisse... les musiciens s'étouffent de rire.

On pourrait citer à l'infini des exemples comme ceux-ci. Le *répertoire* va de J.-S. Bach à la musique pop, dans des arrangements souvent discutables mais généralement réussis : l'exécution frise parfois la *catastrophe, mais cela n'a aucune* importance, le public n'est pas là pour établir des comparaisons avec le Philharmonique de Berlin.

● Il allait pleuvoir l'autre jour, alors que le Riccioti Ensemble s'était installé dans le square des Arts-et-Métiers, pour donner une aubade aux passants. Entre deux morceaux, le manager demanda avec une gravité de circonstance de dire des prières pour empêcher la pluie. Un quart d'heure plus tard, le soleil brillait à nouveau, et, pour remercier le ciel, l'orchestre entonna le menuet de la « Symphonie 40 » de Mozart dans sa version originale : puis « Scraping Music » de Renaud Gagneux (1947) commandé par le Riccioti Ensemble, une œuvre qui traite *un choral de Luther* selon les procédés de la musique répétitive américaine. On a du mal à ne pas évoquer le « Boléro » : après tout, il y a *des parrainages moins enviables*.

● Mais, alors que le Riccioti Ensemble dispose d'un répertoire spécifique, que sa notoriété a dépassé les frontières de son pays et qu'il a eu la preuve qu'il existait pour ce genre de concert un public dont l'état d'esprit est singulièrement plus sain que celui pour lequel on joue d'ordinaire dans les salles traditionnelles, pourquoi décide-t-il de se dissoudre ?

Simplement parce qu'on ne va pas impunément contre le rite sacro-saint du concert et que tous ne sont pas parfaitement d'accord sur les buts et les moyens définis au départ. Si tous les orchestres symphoniques se posaient la même question, combien resteraient constitués pour un autre motif que celui, bien légitime, de gagner sa vie ?

Parce que ce problème n'existe pas pour lui, le Riccioti Ensemble a accepté de se remettre en question, de discuter et, seulement après peut-être, de *continuer ; mais il a existé* pendant cinq ans, et c'est déjà beaucoup.

GÉRARD CONDÉ.

Cinéma

Le « Pinocchio » de Comencini

(Suite de la première page.)

On retrouve bien l'essentiel de l'histoire de Pinocchio, revue par Comencini et si subtilement interprétée par Nino Manfredi (Geppetto) et Andréa Balestri (Pinocchio). C'est l'histoire d'un enfant contestataire, qui préfère sa liberté aux « avantages » apportés par l'éducation de la fée, mère abusive, hypocritement despotique sous ses sourires, et qui châtie le désobéissant en le faisant redevenir, de temps à autre, marionnette. Dans le livre de Collodi, le *pantin*, ne devenait petit garçon qu'après toutes ses mésaventures. Il l'avait enfin mérité, il était dressé, bien élevé.

Le Pinocchio de Comencini, lui, n'est *pas édifiant. Il est intelligent*, dur et résistant, il subit les transformations, il ruse mais ne cède *pas. Il refuse d'être un mouton, et* vient à bout de la fée. Si condensée qu'elle soit pour le grand écran, la fable reste claire, ainsi que sa morale. A côté de Pinocchio, Lucignolo (joué par Domenico Santoro, ce jeune Napolitain rencontré par Comencini lors de son enquête « Les enfants et nous » pour la télévision italienne) exprime, avec plus de gravité sous sa révolte, l'idée maîtresse de tous les films *de Comencini : l'enfance est le* seul moment de liberté pour l'individu. Le monde des adultes est là qui veut asservir l'enfance.

Changé en marionnette et en âne, Pinocchio pers son libre-arbitre, mais sa vitalité est telle qu'il redevient lui-même sans avoir rien « mérité ». C'est lui qui, en fin de compte, fait l'éducation de Geppetto, ce pélican d'amour paternel, réfugié dans le ventre de la baleine qui l'avait avalé, à l'abri des difficultés, des réalités du monde.

Le sens du récit n'est donc pas affecté par cette réduction de presque deux tiers de sa durée. Ce qui manque au film, en revanche, c'est le rythme qu'avait le feuilleton, ce rythme de conteur prenant son *temps pour présenter et animer les* personnages. Ce sont aussi ces changements de ton typiques du style de Comencini, entre *la coloration dramatique* et la coloration humoristique. Tout est simplifié *par des coupures parfois abruptes*. On sent moins le froid, la faim, la tristesse de cette Toscane rurale fin dix-neuvième siècle et le contexte social toujours si important chez *Comencini qui, dans le feuilleton*, ne s'effaçait jamais derrière le merveilleux.

Ici, il arrive que le merveilleux l'emporte sur la composition réa*liste. Le film est comme une ver*sion adoucie du feuilleton, presque une suite de morceaux choisis. Il est vrai que ces morceaux sont superbes, que chaque image (l'en*fant courant dans la boue du* village, les larmes sur les joues du pantin, les paysans le long de la digue regardant Geppetto se noyer) porte la marque de ce grand *cinéaste — si mal connu en France* — qu'est Comencini.

Lorsque Pinocchio, assis dans la gueule ouverte de la baleine, par une nuit bleutée, montre à Geppetto *les vraies étoiles du ciel et* lui dit qu'il faut revenir à terre — au monde, — on a les larmes aux yeux parce que c'est très beau, chargé d'un sens très simple. Et très profond.

JACQUES SICLIER.

★ Quintette, Elysées-Lincoln (v. o.). Saint-Lazare-Pasquier, 14-Juillet (v. f.).

■ Le Théâtre Campagne-Première, 19, rue Campagne-Première, Paris-14e, présente un spectacle de variétés argentines, avec Ernesto Rondo, chanteur de tango.

■ Le Groupe des peintres du Marais organisera deux Journées de la peinture, le 21 septembre, à Sceaux, et le 5 octobre, à Suresnes. Les expositions seront gratuites et il n'y aura pas de jury. (Inscriptions : 10, rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie, 75004 Paris - Joindre un timbre.)

■ Une statue de bronze de l'empereur Adrien (117-138 après J.-C.) vient d'être mise au jour dans un site *archéologique israélien, par un agent* de change new-yorkais, Morton Leventhal. En parfait état de conservation, l'œuvre serait une pièce importante dans la grande tradition de la statuaire impériale romaine.

« LE JOUR DU FLÉAU » de John Schlesinger

Il n'est plus possible aujourd'hui de parler d'Hollywood comme le faisait un jeune journaliste français *nommé Maurice Bessy*, à l'époque précise où est situé le film de Schlesinger, 1938. Le mythe atteignait son apogée, sept grandes *compagnies régentaient un empire dont la gloire rayonnait non seule*ment sur la Californie et les Etats-Unis, mais sur le monde entier. Qui sont donc ces dieux et ces déesses, expliquait Bessyt, comment vivent-ils quotidiennement, quelle est la distance exacte entre la réalité et la légende ? Pour des Américains, et surtout pour des écrivains en quête de gloire, comme Nathanael West, l'auteur du roman qui a inspiré Schlesinger, ou comme Scott Fitzgerald, Hollywood offrait une occasion unique de gagner leur pain quotidien tout en accumulant des matériaux pour l'œuvre à venir.

A l'opposé de Fitzgerald, Nathanael West ne travaillait pas chez un « grand » comme Metro Goldwyn Mayer, mais pour une compagnie de seconde catégorie, R.K.O.-Radio. Avant sa mort accidentelle à *la fin* de 1940, *il* pouvait considérer que sa carrière suivait la voie ascendante, qu'un jour proche il serait engagé par une *major company*. *The Day of the Locust* est son *quatrième et dernier roman* (malheureusement inaccessible, aujourd'hui, en langue française), un temps appelé *The Cheated* (les Dupes) : West y braque une plume cruelle, *impitoyable, sur un groupe de* gagne-petit venus chercher une fortune hypothétique dans la capitale du cinéma.

Il y a, d'abord, le jeune artiste Tod *Hacket, frais émoulu d'une uni*versité de la côte est, recruté par un *talent scout*, ses examens achevés, pour venir travailler au département décoration du studio. Tod *poursuit son propre rêve de gran*deur, il veut un jour, comme Goya et Daumier qu'il admire, dire l'horreur de la société qui l'entoure.

Faye Greener, la starlette, et son père Henry — un acteur de music-hall qui n'a jamais percé et doit se contenter de vendre du brillant pour argenterie — habitent à la même pension que Tod.

Faye, une blonde platine à la Jean Harlow, est, bien entendu, courtisée par Tod, mais aussi par Earle, un cow-boy du Texas et par Homer Simpson un ancien comptable de l'Iowa momentanément retiré au soleil de Californie.

Nathanael West ne donne le beau rôle à aucun des protagonistes, même si dans une certaine mesure Tod est son porte-parole. Soucieux de parabole à tout prix, comme Tod qui travaille à une gigantesque fresque, *l'Incendie de Los Angeles*, où il restituera la déchéance d'une classe moyenne venue mourir en Californie, selon les propres termes du roman, Nathanael West achève son récit sur une scène barbare de foule déchaînée à l'occasion d'une première sur Hollywood Boulevard, où Homer trouve la mort.

John Schlesinger et son scénariste Waldo Salt (lui-même formé dans le sérail dès les années 30 chez M.G.M.) ont suivi respectueusement le livre, en rétablissant une chronologie *éclatée, à l'origine, pour les besoins* du romanesque. Aidés de Richard MacDonald, le décorateur anglais de Joseph Losey, ils ont reconstitué en studio, chez Paramount, la plupart des décors d'époque. Trois acteurs chevronnés se partagent trois rôles principaux : Karen Black (Faye), Burgess Meredith (son père), Donald Sutherland (le petit comptable frustré). Un *jeune comédien peu connu*, d'une beauté aristocratique, William Atherton, incarne Tod, l'artiste de la côte est, en le tirant un peu trop vers une sophistication hollywoodienne qui détruit la crédibilité du personnage.

L'originalité du film, c'est de nous offrir un regard d'étranger, de cinéaste britannique, sur Hollywood, ses pompes et ses œuvres. Sa faiblesse, et Schlesinger s'avoue coupable, c'est d'avoir voulu rendre proches, gentils à tout prix, des ratés pris dans le maelstrom du mythe. *Le Jour du fléau* devrait annoncer, comme *The Day of the locust*, le roman de Nathanael West dont il est tiré, l'apocalypse imminente d'un ordre social. Nous ne quittons jamais les séductions du pittoresque, non sans charme d'ailleurs. Nous ne rentrons jamais dans le vif du sujet : comment l'Amérique, à la veille de devenir la citadelle de l'impérialisme mondial, a trouvé dans Hollywood, au sommet de sa gloire, un alibi et un exutoire.

LOUIS MARCORELLES.

★ Gaumont - Champs - Elysées, Gaumont - Rive gauche, Hautefeuille (v. o.) ; Impérial, Cambronne (v. f.).

■ L'Allemand Uwe Bindsel et l'Italien Jakob Tappeiner ont été nommés Maîtres photographes européens 1975 par un jury international comprenant notamment MM. Lartigue et Desmond Groves.

Les « Césars » seront les Oscars français

Les « Césars » — des statuettes sculptées par César — récompenseront chaque année les lauréats désignés par l'Académie des arts et techniques de la profession cinématographique, un jury composé d'environ deux mille spécialistes du cinéma : les vainqueurs de chacune des seize catégories prévues recevront ces trophées en mars 1976, au cours d'une émission télévisée.

Cette initiative de M. Georges Cravenne a été encouragée par le secrétariat d'Etat à la culture *et par le Centre national de la* cinématographie. Il n'existait pas en France d'équivalent des Oscars américains : ces « Césars » devraient être une sorte de *label français pour* les auteurs, les interprètes et les techniciens des films sélectionnés.

RADIO-TÉLÉVISION

« Le Monde » publie tous les samedis, numéro daté du dimanche-lundi, un supplément radio-télévision avec les programmes complets de la semaine.

LES PROGRAMMES

LUNDI 25 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, L'histoire du cinéma français par ceux qui l'ont fait : Le désordre et après ou Le reflux les emporte. Film : « la Fille aux yeux d'or », de J.-G. Albicocco (1960), avec M. Laforêt, P. Guers, Fr. Prévost.

Adaptation modernisée d'une nouvelle de Balzac Henri Marsay, photographe de mode, s'éprend d'une fille étrange, et apprend qu'elle est la maîtresse d'une autre femme.

23 h., IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Dramatique : « la Pluie sous la dune », de J.-Cl. Darnal ; réal. S. Piollet. Avec Ph. Vallauris.

Du côté de Boulogne-sur-Mer, un automobiliste de passage croit assister à une lutte à mort sur la grève. Il décide alors d'enquêter sur un meurtre semblable, qui aurait eu lieu trente ans auparavant, et serait resté impuni.

21 h. 50, Documentaire : Une pierre blanche pour Michelet, de J.-J. Bloch ; 22 h. 45, Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30, Prestige du cinéma : « Lamiel », de J. Aurel (1967) ; avec A. Karina, J.-C. Brialy, M. Bouquet, R. Hossein.

Dans les années 1830, une jeune paysanne normande quitte son village pour conquérir Paris et les hommes.

21 h. 55, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Drapeaux noirs et cœurs rouges » ou « le Corsaire de la liberté », de M. Sarfati, réal. B. Horowicz ; 21 h., Echanges avec Francfort : « the Celestral Country », cantate (Charles Ives). « Preludio a Colon » (Julian Carillo). « Concerto pour percussion et orchestre » (Henry Cowell) ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Anthologie des orchestres de Radio-France, par C. Guy : 1973, Orchestre philharmonique de l'Opéra-Comique, « Francesca da Rimini », fantaisie d'après Dante (Tchaïkovski), « Symphonie n° 1 » (Tchaïkovski) ; Concert *pour le cinq centième anniversaire de la naissance de* Copernic : « Trois danses sur des thèmes de musique *ancienne polonaise » (Gorecki), « Anaklasis » (Penderecki)* ; Festival international d'art contemporain de Royan : « Requiem por la Libertad, imaginada » (Cristobal Halffter) ; 22 h. 30 (S.), Indéterminées, par R. Gagneux (Messiaen, Debussy, Dukas, R. Strauss, F. Schmitt) ; 24 h. (S.), Faisceaux, par A. Almuro.

MARDI 26 AOUT

CHAINE I : TF 1

20 h. 35, Les animaux du monde (La faune de l'Alaska) ; 21 h., Jeu : Le blanc et le noir ; *21 h. 45*, Sport : Championnats du monde de cyclisme sur piste (professionnels) ; 22 h. 25, IT 1 journal.

CHAINE II (couleur) : A 2

20 h. 35, Les dossiers de l'écran, d'A. Jammot. Film : « Leclerc » (Du Tchad à Berchtesgaden), montage de documents du Service cinématographique des armées.

Leclerc, soldat de la France libre, et la deuxième division blindée dans les campagnes d'Afrique, de France et d'Allemagne, de 1940 à 1945

Débat : « Il était une fois un capitaine. »

Avec la participation de Mme de Hauteclocque ; du général Jacques de Guillebon, chef d'état-major du général Leclerc ; du général Jacques Massu, auteur de « Sept ans avec Leclerc » ; de M. Philippe Peschaud, président national de l'Association des anciens de la 2e D.B. ; de M. Jean Raison, engagé dans la 2e D.B.

23 h., Journal de l'A 2.

CHAINE III (couleur) : FR 3

20 h. 30 (R.), westerns, films policiers, aventures : « le Rendez-Vous », de J. Delannoy (1961), avec A. Girardot, A. Parisy, O. Versois, J.-C. Pascal, Ph. Noiret, M. Piccoli (N.).

Un écrivain, marié en secondes noces à la fille d'un milliardaire, retrouve sa première femme. Celle-ci est compromise dans une affaire de meurtre. Or, à l'heure du crime, il se trouvait avec elle.

22 h. 35, FR 3 actualités.

FRANCE-CULTURE

20 h. (R.), Dialogues, par R. Pillaudin : « La lutte contre le sous-développement » ; 21 h. 20, Concert au Centre culturel américain, par le groupe New American Music Ensemble (Persichetti, J. Ferrilo, B. Childs, B. Arel, R. Hannay) ; 22 h. 30 (R.), Mémoires improvisés de P. Claudel, par J. Amrouche ; 23 h., De la nuit, par E. Lansac ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30 (S.), Festival estival de Paris (en direct de la Sainte-Chapelle) : l'Ensemble Guillaume de Machaut interprète des chants de trouvères et de troubadours, la « Commémoration du Roman de la rose » ; « Chant à la Vierge » (Gaultier de Coincy) ; 22 h. 30, Indéterminées, par R. Gagneux : « le Sacre du printemps (Stravinsky) ; « Prométhée, le poème du feu » (Scriabine) ; « l'Enfer de la Divine Comédie », extraits (Bernard Parmegiani) ; « le Purgatoire de la Divine Comédie », extraits (François Bayle), par le Groupe de recherches musicales de l'Institut audiovisuel ; 24 h. (S.), Anonymes et Sentimentales, par J. Markovitz et S. Darmaillacq.

VU

La multinationale

La télévision 1975 a une conception bien à soi de l'internationalisme. Arrêt de la production, et petites économies aidant, on cherche, de plus en plus, dans le magma des programmes d'un week-end, par exemple, des émissions « made in France », les tristes directs en studio exceptés (1).

Benjowski, noble Hongrois, qui a épousé la cause nationale polonaise, est fait prisonnier dans la Russie de la grande Catherine. C'est une réalisation Bavaria : coproduction germano-italo-française, au moins. Les images sont belles ; le scénario, sans doute destiné à amortir les décors baroques et superbes ; les dialogues, ineptes, souffrent à peine du doublage. Fait amusant, le nouveau feuilleton du samedi soir sur A 2 célèbre la naissance de l'idée de nation, juste après la Jeunesse de Garibaldi, *qui racontait la naissance d'une nation, l'Italie. Mais il ne faut pas confondre les tentations épiques de Franco Rossi et l'esprit dans lequel* Benjowshi *a été tourné : il s'agit ici, au mieux, de picaresque.*

TF 1, samedi soir également, projetait *le* Petit Oiseau, *dramatique espagnole d'Antonio Mercero, qui a remporté le prix Del Duca pour la protection de la nature au dernier festival de télévision de Monte-Carlo. Les oiseaux meurent dans la grande ville. Deux vieilles gens dépensent leurs économies pour faire l'acquisition de deux encagés (en noir et blanc, on ne voit pas très bien : des bengalis, des serins ?) et connaissent mille petites mésaventures sur le chemin de se retrouver. Des critiques, par touches fines, d'un certain capitalisme, une exaltation de gens de bonne volonté — le tout au service d'une idéologie d'Etat, diffusée par une radio dont la voix revient avec insistance — le Petit Oiseau évoque, à vingt-cinq ans de distance, les charmes du néoréalisme.*

Ne parlons pas de Poigne de fer et séduction, série britannique où, dans x périodes de vingt-sept minutes, Robert Vaughn (ancien Agent très spécial) et Nyree Dawn Porter (ancienne héroïne de la Dynastie des Forsyte) tentent en vain de faire oublier les partenaires de Chapeau melon et bottes de cuir.

Et regrettons que le Musée imaginaire de Curd Jurgens (réalisation Nat Lilenstein) ait été la seule émission tentant, à travers un discours sur la peinture viennoise, de nous faire pénétrer dans l'âme d'un peuple ou, tout au moins, d'une de ses classes sociales.

La télévision des autres a tout à nous apprendre si on ne nous la présente pas stupidement, en vrac, en douce, ou alors, nous finirons par tout ignorer, les autres et nous-mêmes.

MARTIN EVEN.

(1) Notons toutefois que la plupart des achats ont été faits par les gestionnaires de l'ex-O.R.T.F. : la désagrégation de l'esprit de « service » ne date pas du 6 janvier 1975.

UN COLLOQUE AU PRIX ITALIA

● Le prochain Prix Italia aura lieu à Florence du 17 au 29 septembre. Trente-trois pays participeront à ce concours destiné à récompenser les meilleures œuvres réalisées par quarante-cinq organismes de radio et de télévision. Parallèlement à la présentation des films sélectionnés, Violette Morin, Umberto Eco et Franco Rositi animeront — du 18 au 20 septembre — un colloque autour du thème de l'actualité à la télévision.

● Un « tour d'Europe économique » est présenté par J.-P. Elkabbach à partir de ce lundi, et jusqu'au jeudi 28, au cours du magazine de la mi-journée « 13-14 » sur France-Inter. Ce lundi, l'Allemagne de l'Ouest ; mardi, la Grande-Bretagne ; mercredi, l'Italie, et jeudi, la France, avec M. François-Xavier Ortoli, président de la commission européenne.

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

Deux camionneurs incarcérés en Iran

Carambolages à l'étranger

Outre le fait que piloter un véhicule comporte des dangers et des risques inhérents à la seule conduite, les accidents qui surviennent peuvent dans certains pays se doubler d'ennuis graves pour les responsables d'un accrochage, même minime.

L'incarcération en Iran de deux camionneurs français — dont l'un vient d'être libéré — à la suite d'accidents de la circulation, dont ils seraient responsables, met une fois de plus ce problème en lumière. M. Jean Auswirth, responsable national de l'Union des chauffeurs professionnels routiers, a demandé audience au premier ministre à ce sujet.

En Espagne, en Yougoslavie, en Turquie et dans les pays du golfe Persique notamment les autorités se montrent sévères pour les ressortissants étrangers impliqués dans des accidents de la circulation. Le versement d'une caution d'un montant souvent très élevé est exigé, sous peine de retrait des papiers, ou même parfois d'emprisonnement.

Les compagnies d'assurances et les organismes d'assistance ont donc prévu un système de protection contre de telles mésaventures. L'« assurance-caution », dont le prix varie entre 30 et 50 francs, garantit au touriste français de pouvoir s'acquitter des sommes qui lui seront réclamées en cas d'accident. Mais il ne s'agit, en tout état de cause, que d'un eavance remboursable par l'intéressé dès son retour en France. Si, plus tard, lors du jugement, celui-ci est acquitté, il récupère naturellement la caution. Dans le cas contraire, il paye la différence entre le montant de la caution et celui de l'amende pénale qui lui est infligée.

Pour ce qui concerne les fonds relatifs à la responsabilité civile, ils sont alors pris en charge par sa compagnie d'assurances dans les limites fixées par le contrat. Il convient de ne pas confondre l'« assurance-caution », qui garantit simplement le paiement de la caution, et l'assurance elle-même, qui garantit le remboursement des dommages occasionnés à un tiers.

Le cas des chauffeurs-routiers est plus complexe, du fait de la durée des trajets et du nombre de pays traversés. Le système, en principe, est le même. Mais les compagnies n'assurent pas toutes le paiement d'éventuelles cautions, notamment dans les pays du Proche-Orient. C'est pourquoi la F.N.T.R. (Fédération nationale des transporteurs routiers) s'efforce, par l'intermédiaire des organisations internationales dont elle est membre, de négocier directement avec les Etats où les chauffeurs français sont encore mal protégés.

Quant aux organismes d'assistance, ils tendent à créer aujourd'hui des contrats spéciaux pour les transporteurs routiers, pouvant comprendre, en particulier, une sorte d'« assurance-caution ».

P.T.T.

La fin du service des abonnés absents ?

De l'opératrice attentive au répondeur automatique

« *Ici les abonnés absents. Le docteur X... sera absent jusqu'à la fin du mois. Vous pouvez, si vous le désirez, laisser un message.* » La voix familière de l'opératrice, au bout du fil, devra-t-elle céder la place au monologue incessant d'un répondeur automatique ? Le projet est actuellement à l'étude.

Les responsables du ministère des postes et télécommunications s'inquiètent, en effet, du déficit chronique du service des abonnés absents, créé par décret le 3 octobre 1913. Son coût de fonctionnement est actuellement largement supérieur aux redevances perçues. Déjà, la vacation journalière a été supprimée le 1er octobre 1974. Seul subsiste un forfait mensuel (84 F ou 140 F, selon la nature des services rendus), quelle que soit, par ailleurs, la durée exacte du transfert de la ligne téléphonique. Cette mesure n'a pas suffi. Pire, l'automation progressive du réseau national a rendu de plus en plus onéreux le maintien du service, techniquement lié à l'ère de la commutation manuelle. Des investissements coûteux seraient aujourd'hui nécessaires pour le perfectionner et l'étendre. L'administration s'y refuse.

Elle préfère miser sur l'avenir, le *répondeur automatique*. Les P.T.T., qui commercialisent le produit, sont compétitifs face aux entreprises privées, et pourraient donc largement tirer profit d'une généralisation de la pose de tels appareils. D'autant que le marché est très vaste. Seulement quatre mille à cinq mille médecins, commerçants, ou même particuliers, en moyenne — huit mille à dix mille durant le mois d'août — utilise actuellement le service des abonnés absents pour garder un contact téléphonique, pendant leur absence, avec leurs patients, clients, ou simplement amis. Cela ne représente que 0,3 % des abonnés au téléphone. On estime que ce chiffre pourrait rapidement décupler si l'on proposait aux usagers le répondeur automatique. Mis à part le coût d'installation, environ 105 F payés une fois pour toutes, le prix de la location mensuelle serait sensiblement la même.

Mais les avantages sont-ils équivalents ? Dans le premier cas, le transfert de la ligne téléphonique sur demande des intéressés est très rapide : rarement plus d'une heure. De plus, l'abonné demandeur peut se renseigner à tout instant sur les messages transmis, et changer les consignes à partir de n'importe quel poste. Dans le second cas, l'automation complète évite les erreurs humaines, voire les oublis, dans la transmission des informations. Mais des incidents techniques sont toujours possibles, une mauvaise connexion provoquant des dérangements qui ne peuvent être relevés qu'au retour de l'abonné, par exemple.

Pour le moment, le ministère ne souhaite pas une disparition définitive des « abonnés absents ». Il voudrait, avant tout, réduire son importance afin d'améliorer, en contrepartie, le « service des réclamations. Les syndicats craignent que les transferts de personnel qui en résulteraient ne soient l'occasion de discrètes suppressions de postes. Ils réclament donc, au contraire, le développement du service, en liaison avec la généralisation des répondeurs. Restent les usagers. Un sondage doit être organisé à l'automne pour connaître leur avis. Préféreront-ils un robot consciencieux à un interlocuteur compréhensif ?

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le Limousin demande des moyens pour se libérer du « système colonial » déclare M. Chandernagor

De notre correspondant

Limoges. — « *Comment le Limousin peut-il s'insérer dans le plan pluri-annuel d'aide au Massif Central ?* » Tel a été le thème, vendredi 22 août, de la réunion à Limoges, sous la présidence de M. André Chandernagor, député socialiste de la Creuse, du bureau du conseil régional. Les membres du bureau se sont montrés soucieux de savoir si les crédits que le Limousin va obtenir viendront en supplément ou simplement en remplacement des crédits déjà existants.

Poursuivre le désenclavement

Le dernier recensement fait apparaître que la population du Limousin est en léger progrès numérique (avec cependant, notamment en Creuse, des zones en diminution) mais qu'elle vieillit. Le bureau du conseil régional estime donc qu'il faut maintenir sur place la population jeune. Dans ce but, il importe de poursuivre l'effort de désenclavement par de meilleures communications routières, ferroviaires et aériennes. Il faut créer des emplois pour répondre au désir des jeunes qui, ainsi que l'a souligné M. Mouly, maire de Tulle, sont de plus en plus nombreux à vouloir rester en Limousin.

M. Chandernagor estime que ces emplois doivent être créés dans les secteurs industriel et tertiaire. L'agriculture et l'artisanat sont voués, selon lui, dans le contexte actuel, au dépérissement. Le tourisme ne saurait être considéré que comme un appoint. En ce qui concerne l'industrialisation, le Limousin, a dit M. Chandernagor, doit se libérer du « *système colonial* » qui fait que la région « exporte » ses produits bruts au lieu de les traiter et de les transformer. Il est souhaitable que des usines s'implantent sur les lieux de production. Ainsi pour l'uranium, la viande et le bois. Mais le président du conseil régional pense que tout cela exige des moyens, et il a ajouté : « *Nous attendons, à travers ce plan du Massif Central, que ces moyens on nous les donne.* » — M. S.

● NOUVEAU « PATRON » POUR LA BASSE-SEINE. — M. Pierre Lefort, ancien élève de Polytechnique, ingénieur des ponts et chaussées, vient d'être nommé directeur de l'établissement public de la Basse-Seine, en remplacement de M. Jean-Claude Douvry, devenu directeur de l'établissement public d'aménagement de Cergy-Pontoise. M. Lefort est parallèlement chargé de la mission d'études de la Basse-Seine à Rouen.

RÉGIONALISME

DIX MILLE PERSONNES A MONTSÉGUR POUR EXALTER L'OCCITANIE

Au pied des ruines de la citadelle de Montségur (Ariège), dix mille personnes se sont rassemblées au cours du dernier week-end. Brandissant des drapeaux rouge et noir, des bannières aux couleurs de différentes provinces, les militants des mouvements autonomistes basques, bretons, catalans, mais surtout provençaux et occitans, se retrouvent ainsi chaque année en ce haut lieu symbolique.

C'est à Montségur qu'en 1244 les derniers cathares, après un siège de dix mois, se rendaient aux troupes « nordistes » de Simon de Montfort. Deux cent dix d'entre eux furent brûlés sur un gigantesque bûcher dressé au pied de la montagne.

Depuis 1968, qui a vu le réveil de l'idée occitane, le sacrifice des ultimes cathares est exalté par ceux qui rêvent d'une Occitanie allant de Nice à Bordeaux. Une Occitanie présentée aujourd'hui comme dépossédée de ses terres par l'armée et les promoteurs, dépossédée de sa langue et de sa culture par l'école et le tourisme de masse. Aussi, pendant deux jours, défenseurs du Larzac, vignerons du Languedoc et paysans de Catalogne se sont-ils joints aux activistes gauchistes et aux représentants de tous les autres mouvements autonomistes accourus du reste de la France. Ils ont écouté les chansons du Toulousain Claude Nougaro (qui prépare un opéra cathare), du Sétois Georges Brassens et du chanteur régionaliste Marti. La revendication régionaliste s'exprime autant par des refrains que par des slogans politiques.

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1 234

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									
II								■	
III					■				
IV				■					
V						■			
VI	■		■		■				
VII		■	■					■	
VIII					■		■		■
IX									
X		■							
XI					■	■			

HORIZONTALEMENT

I. Ne s'obtient qu'avec de l'aplomb. — II. Tête couronnée. — III. Fait son lit chaque jour ; Est impétueuse. — IV. Rampait dans les Rocheuses ; Est rarement noirci par un simple mot. — V. De nombreux trous avec fort peu de chose autour ; On le traite comme un chien. — VI. Pas nécessairement malheureux. — VII. Le signe de la croix. — VIII. Calendier. — IX. Certains n'hésitent pas à s'asseoir dessus. — X. Petites élévations. — XI. Jeune et antique sagittaire ; Un point dans le temps.

VERTICALEMENT

1. L'eau lui vient à la bouche ; Est parfois assez fidèle pour tromper tout le monde. — 2. Se donne, à l'occasion ; Semblèrent désemparés (épelé). — 3. Localité de France ; Susdit. — 4. De plus en plus rarement prononcé par les ministres du culte ; Toutes ne perdent pas leur temps à se regarder dans la glace. — 5. Note ; Extrait de Verdi ; Symbole chimique. — 6. Tire sur le noir ; Prouvait le bon fonctionnement de ses glandes sudoripares. — 7. Fondent comme neige au soleil ; Foulé par de paisibles ruminants. — 8. Fit un mauvais marché ; Ce n'est pas faire l'âne. — 9. Ne s'entendit pas avec son frère ; Orientation.

Solution du problème n° 1 233

HORIZONTALEMENT

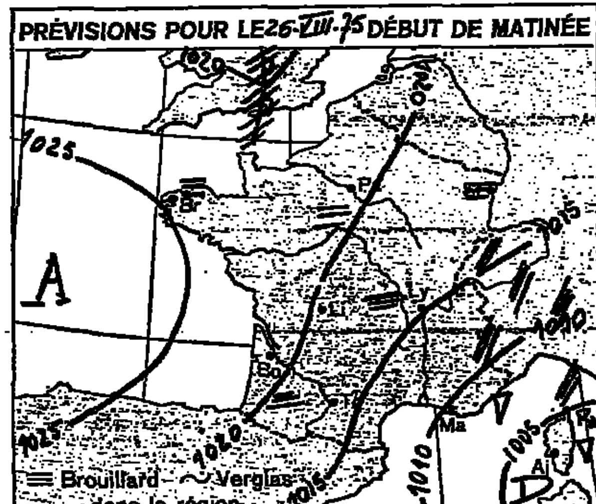
I. Acier ; Da. — II. Latude ; Im. — III. Ir ; MP. — IV. Brasseurs. — V. Ies ; Accus. — VI. Péchés. — VII. Et ; Este. — VIII. Encrée ; In. — IX. Pâtées ; QG. — X. Is ; Nul. — XI. Tan ; Solen.

VERTICALEMENT

1. Alibi ; Répit. — 2. Carré (cf. « rond ») ; NASA. — 3. It ; Aspect. — 4. Eues ; Etres. — 5. Rd ; Sac ; EE. — Eméchées. — 7. Puces ; NL. — 8. AI ; Rustique. — 9. Mess ; Engin.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige ▽ averses orages Sens de la marche des fronts

Front chaud Front froid Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 25 août à 0 heure et le mardi 26 août à 24 heures :

La faible perturbation qui a traversé la moitié nord-ouest de la France, seulement marquée lundi matin par quelques faibles pluies sur le Bassin aquitain, achèvera de traverser le sud et l'est de notre pays en restant peu active. La hausse du champ de pression sur l'Europe occidentale aura pour effet de rejeter la partie active de la nouvelle perturbation atlantique vers des latitudes plus septentrionales

Mardi, des nuages assez abondants persisteront sur la partie est des montagnes orientales, ainsi que sur le Sud-Est et la Corse, où l'on pourra encore observer quelques pluies ou averses et des orages isolés. D'autre part, le temps sera très nuageux et brumeux le matin sur les régions voisines de la Manche, mais des éclaircies se développeront l'après-midi. Sur le reste de la France, le temps sera bien ensoleillé avec des nuages passagers, après la dissipation des brouillards ou des nuages bas formés en fin de nuit dans certaines vallées.

Le début de la matinée sera assez frais pour la saison, mais les températures maximales de la journée seront en légère hausse.

Lundi 25 août, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris-Le Bourget, de 1 019,9 millibars, soit 765 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 24 août ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 21 et 17 degrés ; Biarritz, 22 et 18; Bordeaux, 22 et 16; Brest, 21 et 12 ; Caen, 21 et 12 ; Cherbourg, 18 et 12 ; Clermont-Ferrand, 20 et 8 ; Dijon, 21 et 13 ; Grenoble, 18 et 9 ; Lille, 20 et 10 ; Lyon, 21 et 11 ; Marseille, 23 et 17 ; Nancy, 21 et 10 ; Nantes, 21 et 13 ; Nice, 24 et 18 ; Paris-Le Bourget, 21 et 9 ; Pau, 22 et 16 ; Perpignan, 24 et 19 ; Rennes, 24 et 11 ; Strasbourg, 20 et 10 ; Tours, 24 et 10 ; Toulouse, 23 et 16 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 25 ; Boulogne, 18 et 14 ; Deauville, 18 et 13 ; Granville, 21 et 15 ; Saint-Nazaire, 20 et 12 ; Royan-La Coubre, 21 et 17 ; Sète, 25 et 16 ; Cannes, 24 et 15 ; Saint-Raphaël, 25 et 14.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 19 et 10 degrés ; Athènes, 30 et 21 ; Bonn, 21 et 13 ; Bruxelles, 19 et 11 ; îles Canaries, 25 et 21 ; Copenhague, 18 et 10 ; Genève, 17 et 8 ; Lisbonne, 32 et 19 ; Londres, 21 et 11 ; Madrid, 29 et 15 ; Moscou, 25 et 12 ; New-York, 23 et 21 ; Palma-de-Majorque, 27 et 12 ; Rome, 25 et 14 ; Stockholm, 21 et 11 ; Alger, 29 et 15 ; Tunis, 32 et 18 ; Casablanca, 27 et 17 ; Barcelone, 26 et 15 ; Dakar, 27 et 25 ; Elath, 36 et 27.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4 207 - 23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M. ex-COMMUNAUTE (sauf Algérie)	98 F	160 F	232 F	300 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	144 F	273 F	402 F	530 F
ETRANGER par messageries : I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	115 F	210 F	307 F	400 F
II. — TUNISIE	125 F	231 F	337 F	440 F

Par voie aérienne tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus), nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en caractères d'imprimerie.

Journal officiel

Est publié au *Journal officiel* du 24 août 1975 :

UN DECRET

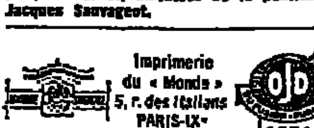
● Modifiant le décret n° 71-710 du 30 août 1971 pris pour l'application de la loi n° 71-559 du 12 juillet 1971 relative à l'assujettissement de certains employeurs de Paris et des départements limitrophes à un versement destiné aux transports en commun de la région parisienne modifiée par la loi n° 75-580 du 5 juillet 1975.

Visites et conférences

MARDI 26 AOUT

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 14 h. 30, pied de la tour, Mme Oswald : « Visite technique de la tour Maine-Montparnasse ». — 15 h., grille des Invalides, côté Seine, Mme Legregeois : « Des Invalides au Village suisse ». — 15 h., rue Saint-Martins, devant l'église, Mme Lemarchand : « Saint-Nicolas-des-Champs ». — 15 heures, façade de l'église, rue du Louvre, Mme Saint-Girons : « Saint-Germain-l'Auxerrois ». — 15 h., 13, rue de l'Ancienne-Comédie, Mme Zujovic : « Le café Procope et son quartier ». — 15 h., 1, rue Saint-Louis-en-l'Ile : « Les hôtels de l'Ile Saint-Louis » (A travers Paris). — 15 h., 1, galerie Montpensier : « Les heures galantes du jardin du Palais-Royal » (Paris et son histoire).

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

DÉFENSE

LIBÉRALISATION DU STATUT DES OBJECTEURS DE CONSCIENCE

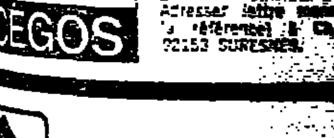
Il ne sera plus défendu désormais aux objecteurs de conscience de participer à des réunions politiques ou syndicales. Le Conseil d'Etat, statuant au contentieux, a annulé l'article R. 83 du code du service national qui établissait que les objecteurs de ocnscience « *ne devaient participer à aucune activité ou réunion à caractère politique ou syndical, et qu'ils devaient obtenir l'autorisation du ministre lorsqu'ils désiraient évoquer publiquement des questions politiques ou mettant en cause une puissance étrangère ou une organisation internationale* ».

FRANCOPHONIE

● *La sixième session* de la conférence des ministres de la jeunesse des pays d'expression française, qui se tenait à Kigali, capitale du Rwanda, a terminé ses travaux le samedi 23 août.

La conférence a adopté son statut et ses modes de fonctionnement, institutionnalisant ainsi son existence. Elle a examiné le programme d'activité établi pour l'année 1976, qui comporte notamment l'organisation d'un camp de jeunes francophones à l'occasion de la XXIe Olympiade, camp dont le Canada a accepté d'assurer le financement.

Enfin, la conférence a décidé de tenir sa prochaine session à Paris du 11 au 13 juillet 1976. — (A.F.P.)



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat-Vente-Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85



emplois internationaux emplois internationaux

LARGE CONTINENTAL STEEL TUBE STOCKHOLDER

with international sales requires a

top-manager

to head linepipe sales operation.

Good international connections are essential as is a working knowledge of the German language. Preference will be given to those applicants with experience in steel tube stockholding.

Working conditions, salary, benefits etc. will be on a level with the best in this industry.

Please apply in first instance, giving brief details of education and career to date, including present salary, to: Mr. P. R. Edwards, (consultant on the appointment) c/o Arthur Young Mc Clelland Moores & Co., Moor House, London Wall, London EC2Y 5HP.

Please state on outside of the envelope firms to whom you do not wish your application sent. This will be destroyed unopened.

CHAINE HÔTELIÈRE FRANÇAISE
recherche pour ses hôtels en
AFRIQUE FRANCOPHONE
CHEFS COMPTABLES

Ces postes exigeront des connaiss. professionnelles étendues. Une expérience hôtelière est souhaitée.
— Anglais apprécié ;
— Niv. D.E.C.S. indispensable.

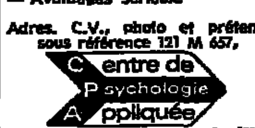
Adresser C.V. et photo à nº 18.644, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, q.t.

GABON
BUREAU D'ETUDES DE LIBREVILLE
recherche
1 INGENIEUR BETON CHARPENTE METAL
SI possible CLIMATISATION, Diplômé grande école, 28 ans minimum.
— Etudes techniques bâtiment ;
— Suivi, coordination et surveillance travaux.

Ce poste conviendrait à un candidat de caractère ouvert ayant déjà eu une première expérience de l'Afrique et désirant s'insérer ds une petite équipe dynamique.

— Logement de fonctions ;
— Contrat expatrié (10 mois, 2 mois) ;
— Avantages sérieux.

Adres. C.V., photo et prétent. sous référence 121 M 657,



30, rue de Mogador, Paris (9e).

AFRIQUE FRANCOPHONE

L'Office Français pour l'Assistance et la Promotion Internationale (Groupe CEGOS) recherche d'urgence pour des chaînes de magasins en Afrique francophone

Un Directeur Financier

Chargé du contrôle de gestion, de la gestion financière, des relations avec les banques, de la comptabilité et de l'administration.
Ces responsabilités nécessitent une expérience de direction dans le domaine de la distribution. Anglais souhaité.

Réf. M 50027.

Un Chef Comptable

Responsable de l'organisation et du fonctionnement des comptabilités générale et analytique, du suivi des budgets et de la trésorerie.
Une solide expérience pratique dans une chaîne de magasins est nécessaire. Notions d'anglais appréciées.

Réf. M. 50028.

La durée approximative des missions est de deux ans. Résidence dans la capitale. Logement de fonctions et voiture fournis. Retour annuel pour congés d'un mois et demi. La rémunération comprend un salaire de base et des indemnités substantielles couvrant les frais de vie locale.

sélé CEGOS garantit toute discrétion à l'étude de votre dossier. Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé et photo (préciser la référence) à Ch. de FREMINVILLE, 33, quai Gallieni, 92153 SURESNES.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE
recherche :
DIRECTEUR COMMERCIAL
de sa filiale anglaise

Désireux de résider en ANGLETERRE, le jeune candidat évolutif a acquis une expér. de 3 années au moins qui confirment une solide formation.

Envoyer C.V. + photo + prétentions à nº 18.891 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Nous recherchons
DIRECTEUR
EN EXPLOITATION FORESTIERE
A DOUALA CAMEROUN

pour importante entreprise d'exploitation forestière ayant des scieries. (15 expatriés, 500 ouvriers).

Veuillez vous adresser sous Nº 116 à : REGIE-PRESSE Gmbh D-6 FRANKFURT Rathenauplatz 1 à R.F.A. qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux

BEFS
ENGINEERING

en expansion continue, propose plusieurs postes dans une équipe dynamique à :

— des **INGENIEURS**, formation grande école, ayant un minimum de 3 ans d'expérience industrielle, d'entreprise ou d'engineering :
— **GENIE CHIMIQUE** ; lieu de travail : MULHOUSE ;
— **VENTILATION-CONDITIONNEMENT D'AIR** ; lieu de travail : NANCY ;
— **CHARPENTE METALLIQUE** ; lieu de travail : STRASBOURG ;
— **BETON ET COORDINATION** ; lieu de travail : PARIS ;
— **THERMICIENS** connaissant problèmes haute pression et exploitation ; lieu de travail : MULHOUSE - NANCY.

Tous ces ingénieurs devront :
— avoir une bonne connaissance soit de l'anglais, soit de l'allemand (éventuellement d'une autre langue : espagnol ou arabe) ;
— avoir des notions d'informatique ;
— être capables de participer à des projets importants ou de diriger des projets ;

— des **DESSINATEURS** en tuyauterie et génie chimique, ayant un minimum de 3 ans d'expérience ; lieu de travail : MULHOUSE ;
— des **TECHNICIENS** chauffage-sanitaire, intéressés par les problèmes de chantier pour PARIS et les problèmes d'études pour NANCY.

Ces postes sont à pourvoir rapidement.

Envoyer lettre, C.V., photo, prétentions à B.E.F.S.-Engineering, 63, av. des Vosges, 67000 STRASBOURG.

IMPORTANTE STE IMMOBILIERE MARSEILLE
recherche
pour poste responsabilité
HOMME, 28 ans minimum

Formation Sup. de commerce ou droit des affaires plus D.E.C.S., expérience 5 ans de compt. gestion aimant relations humaines.

Adress. lettre manuscr. et C.V. détaillé à : SUD MARKETING Nº 11.614 - 3, place P.-Baret, MARSEILLE - 13.006.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION
recherche
pour ses CENTRES REGIONAUX
ADJOINTS DE GESTION

Rattachés directement aux directeurs des centres, ils seront chargés de contrôler et améliorer la rentabilité des unités et devront gérer :
— les budgets des différents services (contrôle des réalisations, analyse des écarts) ;
— les comptes clients (étude des taux de remise, suivi des échéances de paiement) ;
— les stocks (étude des ratios, contrôle des rotations, etc.).

Les candidats retenus, diplômés I.U.T. ou écoles de gestion, devront avoir de bonnes connaissances en *comptabilité générale* et analytique. Ils suivront une formation tant au siège parisien que dans les unités opérationnelles avant d'être affectés dans une grande ville de province (Ajaccio, Lyon, Lille, etc.).
Statut cadre et possibilités d'évolution intéressantes.

Merci d'envoyer votre candidature avec *C.V. et* prétentions à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS CEDEX 09, sous référ. nº 1.572, qui transmettra.

USINE 100 KM PARIS
par autoroute de Normandie
recherche pour son
SERVICE INFORMATIQUE
ANALYSTE PROGRAMMEUR
DE FORMATION I.U.T.
dégagé des obligations militaires.

Il aura à proposer et à mettre en œuvre les solutions aux différents problèmes d'organisation et de gestion rencontrés dans une usine.

Envoyer C.V. et photo sous Nº 18.649, Contesse Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er, qui transm. Réponse assurée à tous candidats.

Chambre de Commerce et d'Industrie Haute-Marne
recherche
pour 1er octobre 1975
CHAUMONT ou LANGRES
RESPONSABLE ENSEIGNEMENT LANGUE
Maîtrise parfaite angl. et allem.
Ecr. B.P. 24, 52101 Saint-Dizier.

Société ROYAL CANIN rech. des COMMERCIAUX respons. de l'introduction de sa gam. d'alim. pr animaux ds le commerce traditionnel par l'intermédiaire de distributeurs. Poste ss autor. d'un chef des ventes. Rém. accord. env. 48.000 F/an. Adr. C.V. man. à Geyemarc'h, B.P. 235, 56006 VANNES.

Groupe Sociétés région Nord (Avesnois), C.A. consolidé 150 millions, recherche, pour assister Directeur Financier,
ATTACHE A DIRECTION FINANCIERE
30 ans min., DECS, bnes not. informatique, quelques années *d'expérience, de préférence* dans entreprise industrielle. Résidence dans petite ville agréab. Situat. évolutive pour élément de valeur confirmée. Ecr. à 7.113, « le Monde » P., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

SECURITE SOCIALE

Le Centre de traitement électronique Inter-Caisses de Bretagne recherche
1 INGENIEUR EN INFORMATIQUE
pour diriger son atelier de RENNES.
Expérience professionnelle nécessaire.
Adr. C.V. manuscrit au Directeur de *la Caisse primaire* d'assurance maladie de Rennes (caisse de rattachement administratif), cours des Alliés, 35031 RENNES CEDEX, sous double enveloppe, le pli extérieur comportant la mention « Candidature C.E.T.E.L.I.C. de Bretagne ».

---

offres d'emploi offres d'emploi

Société d'Ingenierie appartenant à un groupe chimique réalisant d'une part des usines clés en main à l'étranger, d'autre part les investissements du groupe recherche :

RESPONSABLE TRAVAUX NEUFS du GROUPE

Sa mission s'étendra à l'ensemble des opérations depuis les pré-études jusqu'au suivi des chantiers dans les usines.

Ce poste conviendrait à un Ingénieur diplômé d'une Grande Ecole, d'âge minimum 40 ans, possédant une expérience importante dans le domaine des travaux neufs.

Adresser curriculum vitae détaillé, photo et prétentions à : nº 18.801, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS (1er), qui transmettra.

SAFT Groupe C.G.E.

Vous propose au sein de son département PILES, à LEVALLOIS, le poste :

RESPONSABLE ZONE EXPORT

Chargé de l'un des secteurs géographiques de la direction des opérations internationales, vous assurerez la commercialisation de piles électriques et accessoires auprès d'une clientèle grand public et industrielle.

- Vous animerez et contrôlerez les agents et développerez votre secteur par les moyens de distribution les meilleurs.
- Vous procéderez à des études de marchés.
- Vous participerez à l'élaboration des prévisions de vente, de la politique de prix et à des analyses de rentabilité.

Pour réussir dans ce poste, il vous faut :
- une expérience de 3 à 5 ans minimum du commerce international,
- la formation d'une grande école commerciale,
- une solide connaissance de l'anglais et si possible d'une 3e langue.
- être disponible pour des déplacements de courte durée à l'étranger.

Si vous êtes intéressé, adressez-nous votre candidature sous référence P.2-10, en mentionnant la rémunération souhaitée, à

SAFT DIRECTION DES RELATIONS HUMAINES 119, rue du Prdt Wilson 92300 LEVALLOIS-PERRET.

Reprographie

Dans le cadre de son expansion
AGFA-GEVAERT
recherche
SUR L'ENSEMBLE DE LA FRANCE
DIPLOMES
d'enseignement supérieur économique ou commercial

repro

pour pourvoir ses postes
d'ATTACHES COMMERCIAUX ou de CADRES DE VENTE

repro

— Formation complète assurée par stage
— Salaire élevé (fixe + commissions)
— Avantages matériels (voiture + indemnités)
— Promotion rapide.

repro

Adresser lettre manuscrite, C.V. et photo à AGFA-GEVAERT S.F.E.P. 286, rue du Président Salvador Allendé, 92700 COLOMBES.



recherche pour l'un de ses ETABLISSEMENTS FINANCIERS

UN CADRE

spécialisé dans le CRÉDIT ACQUÉREUR Immobilier

Ce poste, qui implique à la fois des responsabilités immédiates et des perspectives ultérieures intéressantes, nécessite :

- Une formation enseignement supérieur ;
- Une bonne connaissance de la langue anglaise ;
- Une solide expérience professionnelle dans la spécialisation demandée (définition et mise en œuvre de stratégie commerciale.

Lettre et C.V. à FNCB, 60, av. Champs-Elysées, Paris (8e).

FONCTION PERSONNEL
IMPORTANTE COMPAGNIE D'ASSURANCES
recherche, urgent
STAGIAIRE
pour remplacement six mois
FORMATION : licence de psychologie.

Ce poste conviendrait à une personne désireuse de s'orienter vers les activités de recrutement et gestion de personnel.

Env. C.V. man. à nº 5.058/M, Axial Pub., 91, Fg Saint-Honoré, 75008 PARIS, qui transmettra. Réponse rapide assurée.

FIRME INTERNATIONALE
recherche
pour son service
DOCUMENTATION
RÉDACTEUR-CONCEPTEUR
24 ans minimum, de formation école de journalisme ou équivalent.

pour assurer la rédaction d'une revue clients, la rédaction et la mise en page d'un bulletin d'information interne.

Connaissance et intérêt pour le milieu automobile et le transport indispensables

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à nº 18.723 CONTESSE PUBL., 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

URGENT
Société industrielle LEVALLOIS
recherche
SECRETAIRE BIL. ANGLAIS

Très bonne sténodactylo pour service EXPORT.

Horaire souple. 13e mois. Chèques restaurant. Mutuelle.

Tél. pour r.-vs 293-55-03 ou écrire sous référence 2.369 SEREP 82, boul. Malesherbes, 75008 PARIS.

Administrateur de biens Porte de Versailles
recherche
CADRE CONFIRME
Justif. capac. profes. loi Hoguet. Adres. C.V. et prét. à C.G.I.S., 12, rue du Quatre-Septembre, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

SOCIETE INDUSTRIELLE
Banlieue Ouest
près gare
CHIFFRE D'AFF. 20 MILLIONS
cherche
DIRECT. ADMINISTRATIF

Formation comptable, pour seconder direction générale en matière de comptabilité générale et analytique, trésorerie, contrôle budgétaire, gestion du personnel, relations avec les administrations et banques, rédacteur de contrats.
Ecrire à OPLEC, sous nº 218, 2, rue Séguier, PARIS (6e), qui transmettra.

DENAIN ANZIN MINERAUX
recherche
pour sa division 77 Provins extraction et traitement d'argiles
1 INGENIEUR ELECTRO-MECANICIEN
E.N.S.A.M., I.N.S.A., E.N.S.I. disponible de suite pour poste
CHEF DU SERVICE
ENTRETIEN TRAVAUX NEUFS
Logement assuré.
Adresser candidature et C.V. à DENAIN ANZIN MINERAUX, Sainte-Colombes, 77650 LONGUEVILLE.

ENTREPRISE BATIMENT ET T.P. RECHERCHE
JEUNE DIPLOME
D.E.C.S. - I.U.T.
pr travaux administr. et compt. Ecrire avec référ. et prétent. à NORD-FRANCE, B.P. 13, PARIS (16e).

French subsidiary large American company office in Paris seeks young dynamic man
RESPONSIBLE FOR SALES AND MARKETING
Travel mainly within Europe. Please send complete resume and salary requirements to P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra (sous nº 1.061).

TOURISME
Société en plein expansion France et Etranger, recherche pour direction et développement. Département hôtellerie et para hôtellerie,
UN JEUNE CADRE
3 à 5 ans d'expérience dans montage et gestion hôtellerie et/ou para hôtellerie.
Formation :
économique et/ou commerciale. Anglais et/ou espagnol souhaités. Ecrire avec C.V. et prétentions nº T 74.032 à REGIE PRESSE 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	34,00	39,70
Offres d'emploi "Placards encadrés" minimum 15 lignes de hauteur	38,00	44,37
DEMANDES D'EMPLOI	7,00	8,03
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC	65,00	75,89

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER Achat–Vente–Location	25,00	29,19
EXCLUSIVITÉS	30,00	35,03
L'AGENDA DU MONDE (chaque vendredi)	23,00	26,85

offres d'emploi

France - Soir

recherche pour SERVICE COMMERCIAL VENTE de PETITES ANNONCES par TELEPHONE

Jeunes Femmes

expérience de la vente et de la prospection.

esprit vif et accrocheur - sens du travail en équipe
voix agréable

fixe + interessement

Téléphonez à Michèle CORPS au 233.44.21 ou écrivez-lui à: Régie-Presse, 85 bis r. Réaumur, 75002 — PARIS



Le premier groupe européen de sociétés de service en informatique

recherche

ANALYSTE PROGRAMMEUR

IUT ou équivalent

ayant au minimum un à deux ans d'expérience professionnelle et une bonne pratique du langage GAP II.

Dans le cadre du démarrage de mini-ordinateurs, il assurera l'étude et la réalisation d'applications complètes.

Envoyer C.V., photo et prétentions en précisant la date de disponibilité à *CAP SOGETI Sélection*, 5, rue des Morillons, 75015 PARIS.

Réponses et discrétion assurées.



SELECTION

SOCIETE EUROPEENNE DE PROPULSION

ETABLISSEMENT DE VERNON

SEP

recherche :

INGENIEURS PETITE ECOLE OU AGENTS TECHNIQUES PRINCIPAUX

Ayant 5 ans d'expérience en méthode PERT. Connaissance Anglais. Allemand si possible.

REF. 129

AGENT TECHNIQUE PRINCIPAL OU DOCUMENTALISTE

non débutant
connaissance programmes informatiques.
Anglais exigé et Allemand si possible.

REF. 130

Adresser c.v. et prétentions en précisant référence du poste à : S.E.P. Service du Personnel, B.P. n° 802 27207 VERNON

Que vous soyez diplômé de l'Enseignement Supérieur ou professionnel de la vente, vous pouvez devenir

attaché commercial

Nous vous offrons une formation solide, une rémunération de départ élevée, une évolution de carrière dans une Société jeune, en expansion.

Nous avons des postes à pourvoir à PARIS et dans sa banlieue et dans les villes suivantes :
- LYON-CLERMONT-FERRAND.
- METROPOLE LILLOISE-DUNKERQUE-VALENCIENNES.
- CHAUMONT-NANCY-MULHOUSE-STRASBOURG.
- NANTES.

Merci d'écrire sous réf. V 86 (en précisant la ville désirée) au Service Recrutement

RANK XEROX B.P. 83 93602 Aulnay-sous-Bois

HAVAS CONSEIL

A. G. M. F.

MUTUELLE MEDICALE
LEADER DANS SON SECTEUR

s'est équipée, à Paris, d'un ordinateur universel de moyenne puissance pour améliorer la gestion de ses produits et élargir ses activités.

Son chef de service informatique propose à :

UN JEUNE INGÉNIEUR

(A.M., ENSI OU MATHEMATIQUES SPECIALES)

ayant acquis une courte expérience de programmation dans un langage de gestion, de participer, avec des responsabilités importantes, comme :

ANALYSTE - PROGRAMMEUR

au démarrage des applications de gestion en cours d'installation et aux développements techniques d'un système généralisé de programmation.

La fonction proposée pourra être ultérieurement élargie pour un candidat qui fera preuve de sa valeur.

Les candidats intéressés adressent leur dossier de candidature à M. GAUDILLERE, 30, bd Pasteur, 75015 PARIS.



SOCIETE ELF POUR LA RECHERCHE ET L'EXPLOITATION DES HYDROCARBURES

7, rue Nélaton - 75015 Paris

recherche pour son

DEPARTEMENT APPROVISIONNEMENTS

JEUNE INGENIEUR

- Diplômé d'Ecole d'Ingénieurs ou d'Ecole Supérieure de commerce.
- Bonne connaissance de l'Anglais (écrit et parlé).
- Justifiant de quelques années d'expérience des problèmes d'approvisionnements dans une Société, de préférence pétrolière.

Cet Ingénieur doit être apte à prendre un poste opérationnel en expatriation, après une période de formation au Département Approvisionnements.

Ecrire sous référence No 18391 à ELF-RE, Département Développement Formation 75739 PARIS CEDEX 15

C&C

IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE

recherche

pour sa direction de gestion prévisionnelle

JEUNE INGÉNIEUR

Il devra s'intégrer dans une équipe chargée de la RECHERCHE OPERATIONNELLE dans le groupe et il participera à des études de rentabilité et d'investissements.

— Le poste conviendrait à un diplômé de Grande Ecole connaissant la programmation Fortran et intéressé par les problèmes économiques.

Env. lettre manuscrite avec C.V. détaillé et rémunération souhait., ss réf. 917 à Créations Dauphine, 41, av. de Friedland, PARIS (8e), qui transmettra.

SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE EN PLEINE EXPANSION

recherche

DIRECTEUR COMMERCIAL

Diplômé d'enseignement Supérieur, le candidat devra justifier d'une expérience de 5 années et parler l'Anglais. La connaissance du marché automobile sera appréciée.

DIRECTEUR COMMERCIAL

3 à 5 ans d'expérience, connaissant le marché européen des composants électroniques ; parlant anglais.

Adresser C.V. + photo + prétentions à N° 18.892 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.



THOMSON-CSF

DIVISION « FAISCEAUX HERTZIENS »

recherche

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

E.S.E., E.N.S.T., I.S.E.P., I.S.E.N.

Susceptibles après formation en plate-forme d'essais, d'effectuer déplacements sur chantiers en FRANCE et à L'ETRANGER.

Env. lettre de candidat. manuscr., C.V., photo et *prétentions à TH. C.S.F. Service Recrutement*, 53, rue Greffulhe - 92300 LEVALLOIS.

GROUPE PHARMACEUTIQUE EUROPEEN DE PREMIER PLAN

recherche pour son Département Biochimique

TECHNICIENS

— Niveau B.T.S., I.U.T. ou équivalent ;
— Expérience des auto-analyseurs de plusieurs années exigées ;
— *Nombreux déplacements de courte durée.*

Ecrire avec C.V., photo récente et prétentions à OFFICE PUBLICITAIRE DE FRANCE (n° 1.798), 2, rue de Sèze - 75009 Paris - qui transmettra.

DISCRETION ASSUREE.

FILIALE MARITIME D'UN GROUPE MULTINATIONAL

recherche

CHEF DES SERVICES

Administratifs et Financiers pour seconder le Directeur Général — 35 ans minimum. — D.E.C.S. exigé. Expérience indispensable pendant plusieurs années dans le secteur maritime, dont 3 ans dans un poste similaire. Anglais exigé. Qualités d'organisation.

Rémunération : 75 000 F annuels.

Ecrire avec C.V. manuscrit et photo à : N° 34.955 BLEU-PUBLICITE 17, r. Lebel - 94300 VINCENNES, qui transmettra.

SOCIETE D'AVIATION SPECIALISTE DU VOYAGE PRIVE OU D'AFFAIRES

recherche

COLLABORATEURS OU COLLABORATRICES

introduits ou capables de contacts de haut niveau.

POSTES A POURVOIR DES SEPTEMBRE

Discrétion assurée, réponse sera faite à toute candidature.

Ecrire à E.R.G., 6, rue de Castellane, PARIS-8e, qui transmettra.

IMPORTANT GROUPE FINANCIER
recherche pour son SERVICE JURIDIQUE

- **CLERCS DE NOTAIRE** (1re et 2e catégorie) disponibles immédiatement
- **1 SECRÉTAIRE JURIDIQUE** confirmée
- **1 STÉNODACTYLO**

Avantages sociaux, 13e mois.

Faire offre et adresser C.V. à M. R. Leffondré, 5, rue Joseph-Sansbœuf, 75008 PARIS.

FILIALE 1er FABRICANT ANGLAIS EN MATERIEL DE VENTILATION ET CHAUFFAGE

recherche pour Paris

1 TECHNICO-COMMERCIAL

EXPERIMENTE

Connaissance anglais souhaitable pour participer au lancement sur le terrain du département chauffage (circulateurs, robinetterie, radiateurs).

Envoyer : C.V. et photo à : M. BRASSE, 52, rue Servan, 75011 Paris.

IMPORTANTE SOCIETE EN PLEINE EXPANSION
Banlieue NORD de PARIS recherche
pour son SERVICE du PERSONNEL

JEUNE COLLABORATEUR

pour prendre la responsabilité du recrutement et de la formation.

Une première expérience est souhaitée.

Adresser C.V., photo et prétentions à N° 18.889 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE

recherchent pour leur DEPARTEMENT MOTEURS A SAINT-DENIS

COLLABORATEUR

— Niveau B.T.S. ou D.U.T. ;
— 2 ans expérience professionnelle (comptabil. ou banq.) ;
— Connaissance anglais écrit indispensable.

Pour gestion des opérations financières à l'exportation (coface, crédits, etc.).

— Avantages sociaux, 13e mois ;
— Restaurant d'entreprise ;
— Prox. gare S.N.C.F. et autob.

Ecrire avec C.V. détaillé 2, quai de Seine, 93203 SAINT-DENIS.

Organisme recherche **1 ANIMATEUR** *de formation permanente par radio pour marins-pêcheurs.* Ayant expér. et bne format. économique. Libre de suite. Env. C.V. et lettre manuscrite à n° T 073.490 REGIE PRESSE 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

Cherche retraités bénévoles dynam. voul. « bureaucratiser » *avec équipe jeune à Paris.* Ecr. *Marie-Françoise,* PETITS FRERES DES PAUVRES 33, av. Parmentier, 75011 Paris.

Revue Technique recherche SECRETAIRE DE REDACTION pl. temps pour septembre Paris. CANDIDATS JEUNES ou RETRAITES ACCEPTES. *Tél. pour R.-V. : 874-04-60.*

Recherchons COMPTABLE hautement qualifié. Libre de suite. Centre LECLERC chemin des Hayettes 95520 OSNY.

P.M.E. NEUILLY recherche SECRET. DIRECT. 25 a. minim. ambitieuse et expérimentée. *M. G. VACHER. Tél. 747-18-82.*

Ville nouvelle Cergy-Pontoise Recherche RESPONSABLE Information promotion études 25 ans min., expér. logement sociaux (2 ou 3 ans). Disponible immédiatement. Ecrire av. C.V. et prétent. à : D. DULEY, BIL, parvis de la préfecture, 95 Cergy-Pontoise.

Rech. ménage retraité actif pr gardiennage propriété VAR, 15 kilom. mer, logem. cft indép. Sal. correspondant au travail. Homme entret., jardin potager, permis cond. ; femme entret. maison. Nombrx avantag., réf. exig. Ecr. n° 754, Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

F.J.T. LAVAL rech. animateur ayant formation. Travail en équipe. Poste à pourvoir septembre. Adr. C.V. à A.L.F.J.T., 12 bis, r. de Paradis, 53017 Laval.

Société multinationale de produits chimiques recherche pr son *département polyester :* **INGENIEUR CHIMISTE** pour promotion technique. Bonne connaissance d'Anglais.

Répondre avec prétentions et C.V. au *n° 874.836* Régie Presse 85 bis, r. Réaumur Paris-2e q. tr.

Société de produits chimiques recherche pour un poste technico-commercial **INGENIEUR CHIMISTE** *connaissant tensioactifs.* Anglais indispensable.

Adresser C.V. et prétentions n° 874.837, Régie Presse, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui tr.

LABORATOIRES *DE RECHERCHES* situés dans un cadre agréable région parisienne sud, recrutent

AGENT TECHNIQUE CHIMISTE

D.U.T. ou B.T.S. pour travaux de synthèse en chimie minérale *(réf. 8.452).*

Début. ou 1 à 2 ans expér.

Adress. lettre manuscrite, C.V. dét. en précisant la référ. sous *n° 18.682,* CONTESSE PUBLIC., 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

Recherchons
ANALYST.-PROGRAM. PL 1 CONFIRMES
Disponibles de suite ou très rapidement - Téléph. 285-17-65.

Société prêt-à-porter recherche **1 SECRETAIRE** COMMERCIALE Plusieurs années expérience Bilingue français, allemand, langue maternelle allemand. **1 STENODACTYLO** EXPERIMENTEE Se présenter HAGLER, 6, rue du Caire, 75002 PARIS.

Groupe chimique important (quartier SAINT-LAZARE) recherche

pour un DIRECTEUR

SECRETAIRE STENODACTYLO

— Connaiss. l'anglais et même, *si poss., la sténo anglaise ;*

— Ayant expérience confirmée d'un poste analogue dans une grande entreprise.

Adr. lettre manuscr. avec C.V. dét. et rémunér. souh. ss réf. 919, à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, Paris-8e, q. t.

Importante société d'édition (rive gauche) recherche pour son service stocks-réimpressions une bonne sténodactylo aide comptable pour : participer à la gest. des approvisionnements et des sorties des stocks. Contacter les fournisseurs pour suivre le planning des livraisons. Prendre en note et frapper des documents. Rémunération selon expérience et qualification. Poste à pourvoir le 1er septembre ; 13 mois ; chèques restaurant ; après 3 ans, partie de 14e mois évolutive selon rendement. Ecr. avec C.V. détaillé à direction du personnel Librairie Hatier, 8, rue d'Assas *75278 PARIS, CEDEX 06.*

Ch. JF pr gard. 2 ines enf. 4 jrs sem. Se prés. ap. 17 h. M. Andries, 17, r. Bernardins, Paris-5e

DACTYLOS EXPERIMENTEES E. L. P., 110, bd Gabriel-Péri, MALAKOFF. — 735 - 96 - 90.

PROGRAM. COBOL S/OS Tr. exp. parf. connais. J.C.L. GAP appr. Trav. s/370 en R.J.E. Adresser C.V. détaillé à SEMP, 72, rue Louis-Blanc, Paris-10e.

Recherchons COMPTABLE *hautem. qualifié, libre de suite.* Centre LECLERC, chemin des Hayettes, 95520 OSNY.

Dactylo expérience FRAPPES SCIENTIFIQUES (physique, chimie) temps partiel ou complet. Téléph. : 326-88-39.

Editeur ch. VISITEUR dynamiq. et organisé pr présentation ouvrages aux enseignants. Conn. milieux universit. souhaitée. Ecr. Hermann 293, r. Lecourbe 75015.

Maison de quartier d'EVRY recherche ANIMATEUR plein temps à partir septembre. Ecr. n° T 073.472, REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e, q.t.

Petite entrepr. en expans. rech. **COLLABORATEUR EN GESTION** ayant déjà assumé responsabilités et exercé commandement. Connaiss. mécanique comptable indisp. Minim. 40 ans, sér. réf. Lieu trav. Paris-14e. Env. C.V. DAG, 76, r. Rivoli, 75004, q. tr.

Sté industrielle aliment. rech. **SECRETAIRE COMMERCIALE** confirmée, bilingue français-anglais, bonnes connaissances allemand, expérience exportation, libre rapidem. Lieu de travail Meulan (Yvelines), 13e mois, restaurant d'entreprise. Ecrire avec C.V. manuscrit, photo et prétentions à M. GOUPIL, SOCIETE CACAO BARRY, B.P. 8-78.250, MEULAN.

Importante Société française cherche pour sa filiale marocaine

INGENIEUR ELECTRICIEN

pr travx électricité industrielle. Expérience nécessaire. Ecrire avec C.V. n° T 073.411, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

AGENCE DE PUBLICITE recherche pour développ. de son service PROMOTION DES VENTES **RESPONS. OPERATIONNEL** ayant large expérience de la conception et de la gestion des techniques de promotion. Ecr. n° 874.820, R.P., 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e, qui transm.

Pour MONTE-CARLO cherche VALET DE CHAMBRE vietnamien, cambodgien ou laotien pr personne seule, nourri, logé confortablem. Ecr. avec référ. RINALDI, CONTINENTAL, MONTE-CARLO.

propositions diverses

WANTED
SLIGHTLY USED EXECUTIVES

Industry's biggest current need is for seasoned, mature executives in their 30s, 40s and 50s. Chusid clients have proven that these are the most productive and rewarding work years of their lives. To learn how « slighty used » executives have renewed their careers, you're invited to meat with one of our professional Career Advisers without cost or obligation.

For your personal (confidential) appointment, phone or write our nearest office.

We (help) change lives !

FREDERICK **CHUSID** & COMPANY

Multinational Consultants In Executive Assessment Development and Career Advancement Affiliates in major cities worldwide.
Phone : 553-61-64

PARIS : 15, avenue Victor-Hugo.
LONDON : 35-37 Fitzroy Street.
Phone : 01-637-22 98/9.

L'EXPEDITION *« MER DES HOMMES »* recherche des équipiers pour participer à son expédition dans le Pacifique :

Médecin, infirmier, ethnologue, secrétaire, caméraman, photographe, relations publiques, soudeur, cuisinier. *Homme ou femme.*

Les buts de l'expédition sont la construction d'un voilier et l'étude de civilisations côtières. Durée : 2 ans. Ecrire Joël FLOC'H, 702 B, rue Pierre-Corneille, 76650 Petit-Couronne.

occasions

Vds salon mod. marron fauve, tr. bon ét., 3 pces (canapé-lit 2 pers. + 2 fauteuils). 2.500 F à débat. Tél. 820-80-17, après 19 h.

villégiatures

Loue 500 m. plages Antibes et Juan-les-Pins villa F 2, quartier résid. et calme, jardin ombragé, septembre (possibil. à la sem.). S'adr. Agce Delta, 30, av. Malzière, 06600 Antibes. Tél. 15 (93) 34-21-00 (référ. villa Maryse).

demandes d'emploi

RESPONSABLE D'ENTREPRISE
+ 300 personnes

32 ans - 12 années d'expérience (dont secteur informatique). Bilingue français-anglais, recherche poste similaire ou direction dans Société internationale *(France ou autres pays européens).*

Ecrire ou téléphoner : Cabinet Claude VITET, 2, rue Marengo, 75001 PARIS. Tél. : 260-71-28.

JH 17 a., BEPC sec. C CN PL DS CAB compt. ou serv. compt entreprise. Ecrire Jean Chenault apt 383 les Gémeaux Courbevoie.

Prof. agr. ass. crs H. ou G. éc. r. *75,* niv. sec. ou sup. S. réf. ét. ttes prop. y comp. ens. pr corr. Ecr. n° *3.949, « le Monde »* Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Hme 32 a., titul. DECS compt., 15 ans d'expérience cabinet ch. poste CHEF COMPTABLE France ou Etranger. Ecr. n° 7.117, *« le Monde »* Pub, *5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.*

J.H. 27 a. Ing. Ecole Centrale Lyon 1 a. coop. tech.+1 a. exp. électronique appl. à la mécan. Angl., alle., ch. poste ing. projet *rég. Paris,* Avondo, 4, r. des Cités, 93300 Aubervilliers, 833-97-68.

Secrétaire 24 ans ch. place stable pour fin septembre. Rég. Brie-Cie-Robert ou Boissy-Saint-Léger. Ecr. *Mme* Duteuil, les Myosotis, av. du Parc *77-Brie-Comte-Robert.*

URGENT conducteur de travaux *2e échelon, 30 ans, expér.* bâtiment gén. civil ouvr. d'art. ch. situat. France Etrang, lib. ste. Ecr. M. J.-C. Andrieux, 2 bis, r. *Edith-Cavell, 92400 Courbevoie.* Tél. : 333-56-00.

H. 37 a. Licence Sciences éco. ch. pl. administ. Gestion entrep. Ecrire n° 13.580, Régie Presse 85 bis, rue Réaumur, *Paris-2e.*

Et. 24 a., 3e cycle psycho-sociol. ch. vacation ou empl. mi-temps. Rép. assur. à toute proposition. Ecr. Jean-Michel Robinet, 31, r. M.-Delalande, 76000 ROUEN.

Voir notre immobilier en page 17

les annonces classées du **Monde** sont reçues par téléphone

au **233.44.31**

pour tous renseignements : **233.44.21**

LA VIE ÉCONOMIQUE

Selon une étude

L'AMÉRIQUE LATINE EST DEUX FOIS PLUS RICHE EN PÉTROLE QUE LES ÉTATS-UNIS

Washington *(A.F.P.)*. — Les ressources énergétiques de l'Amérique latine sont probablement deux fois supérieures à celles des Etats-Unis, affirme un chercheur du centre national d'études de Reston, en Virginie, M. Bernardo Grossman, dans une étude publiée dimanche par le département américain de l'intérieur.

Fondée sur des recherches faites à la demande de la commission économique des Nations unies pour l'Amérique latine, l'étude souligne que l'Amérique latine ne produit actuellement que 9 % du pétrole mondial, alors qu'elle détient 19 % des zones susceptibles d'en contenir. M. Grossman cite notamment les Antilles et le plateau continental argentin où se trouve « *probablement le site d'accumulations gigantesques de pétrole, peut-être similaires à celles du Moyen-Orient* ».

● *L'Indonésie aurait fait une remise de 1,5 dollar par baril de pétrole brut à des acheteurs japonais*, alors que le prix officiel est de 12,60 dollars. C'est du moins ce que croit savoir le bulletin *Platt's Oil Gram News* publié à New-York.

ÉNERGIE

Au Venezuela

La nationalisation du secteur pétrolier ne bouleverse pas la situation des compagnies étrangères

De notre correspondant

Caracas. — Le Congrès a définitivement approuvé le projet de loi réservant à l'Etat l'industrie et le *commerce des hydrocarbures*. Les partis d'opposition ont voté contre ce texte, accusant le parti d'Action démocratique (A.D.) au pouvoir d'avoir voulu limiter la portée de la *nationalisation par le biais d'un article 5*, qui prévoit la possibilité de conclure des « *accords d'association avec des entreprises privées* ».

Tous les dirigeants politiques vénézuéliens sont cependant, au fond, d'accord sur l'opportunité d'une mesure dont les compagnies elles-mêmes ont pris leur parti. Personne n'a défendu le régime des concessions, qui venaient à expiration en 1983. Aussi bien, après un débat parfois virulent à la Chambre des députés, le Sénat a-t-il voulu donner l'image d'une relative concorde.

Le gouvernement dispose cependant d'un délai de quarante-cinq jours à compter de la promulgation de la loi pour soumettre aux compagnies nationalisées ses offres d'indemnités. Un accord de principe semble être d'ores et déjà intervenu sur ce front. De toute façon, l'Etat prendra formellement possession le 1er janvier 1976 des biens des concessionnaires.

Aux yeux des patrons du secteur privé, le gouvernement a mis la charrue devant les bœufs. « *Il aurait dû commencer par mettre en place les structures administratives de l'industrie nationalisée*, déclare M. Carlos Quiros, P.-D.G. de la Shell, *car l'étatisation n'entraîne pas nécessairement la nationalisation. Celle-ci n'aura lieu que lorsque l'Etat se donnera les moyens de prendre les décisions politiques et administratives que prennent aujourd'hui les maisons mères à l'extérieur.* »

L'Etat a la réputation, méritée, d'être un mauvais administrateur. Dans un récent rapport, M. José Muci, contrôleur financier de la République, décrit une administration « *paralysée* », incapable, malgré les ressources croissantes dont elle dispose, d'atteindre ses objectifs économiques et sociaux. Compte tenu de la nationalisation du pétrole le contrôleur conclut à l'urgente nécessité d'une réforme afin, comme le souhaite el président Carlos Andres Perez, d' « *administrer l'abondance avec des critères de pénurie* ».

Une bouée de sauvetage

Venant après une longue campagne de presse inspirée par le tout-puissant patronat réuni dans la Fedecamaras, cette bombe lancée par le contrôleur financier a alarmé l'opinion publique. Il fallait la rassurer. « *Il n'y a pas de risque que l'industrie pétrolière nationalisée soit à l'image de l'administration publique*, a dit M. Lpis Pinerua, secrétaire général d'action démocratique, *car elle disposera d'une large autonomie et conservera dans la mesure du possible sa structure actuelle.* »

M. Valentin Hernandez, ministre des mines et hydrocarbures, le confirma. Les seize compagnies concessionnaires continueront, sous un autre nom, d'opérer comme par le passé, « *jusqu'à ce que l'expérience démontre qu'un autre système sert mieux les intérêts du pays* », a-t-il déclaré.

Le gouvernement a rejeté pour le moment les recommandations d'une commission présidentielle sur la nationalisation, qui *prévoyaient de réorganiser et de rationaliser* l'industrie. C'est Petroven (Petroleos de Venezuela), une compagnie holding en cours de formation, qui s'en chargera. Petroven, qui aura sous sa *coupe les seize anciens concessionnaires*, jouira d'une indépendance politique, administrative et financière suffisante, croit-on, pour échapper aux vices de la bureaucratie vénézuélienne. *Il est prévu qu'elle recevra* 10 % des recettes des compagnies opératrices, soit environ 3 milliards de bolivars par an (1). A ceci s'ajouterait *une* partie des *réserves accumulées depuis la hausse*, en 1973, du prix du pétrole dans le but de relancer les investissements, qui ont nettement ralenti ces dernières années.

Un *militaire présidera* Petroven : le général Rafael Alfonzo Ravard, qui, à la tête de la corporation vénézuélienne de la Guayana (C.V.G.), avait fait preuve d'imagina*tion et de rigueur. Sans abandonner* le souci de la rentabilité, cet officier a insufflé à cette corporation régionale aux activités multiples (énergie hydro-électrique, sidérurgie, *aluminium, agriculture tropicale*, etc.), une mystique du « *développement intégral* ». Véritable Etat dans l'Etat, la C.V.G. est la seule entreprise publique qui échappe aux *critiques*. Aussi la *désignation* du général Alfonzo Ravard à la présidence de Petroven, garantie d'une gestion sérieuse, a *été* favorablement accueillie.

La C.V.G., qui, depuis le 1er janvier dernier, administre les mines de fer nationalisées, s'est, d'ailleurs, honorablement acquittée de cette tâche. Certes, des critiques ont surgi pour dénoncer l'exode des techniciens, l'indiscipline des mineurs, la détérioration des équipements, l'absence de planification et l'improvisation. Chiffres à l'appui, les autorités de la corporation ont démontré que la production a au contraire augmenté. Elles assurent que les bénéfices, en 1975, sont supérieurs à ceux de l'an passé.

C'est un bilan rassurant. Mais, à la différence de ce qui se passe pour le fer, il n'existe aucune organisation prête à prendre le contrôle de l'industrie pétrolière. Le transfert des concessions pose à l'Etat un double défi, administratif et technique, qu'il n'est, à l'évidence, pas en mesure de relever immédiatement. D'où l'article 5, véritable bouée de sauvetage, et une prudence dans l'action qui tranche sur les proclamations nationalistes passionnées.

PHILIPPE LABREVEUX.

(1) 1 bolivar vaut 1 franc.

● LES GRANDES SOCIETES PETROLIERES OPERANT EN ALLEMAGNE FEDERALE annoncent qu'elles travaillent à perte, ce qui pourrait, selon elles, justifier un arrêt d'activité. Les sociétés expliquent leurs difficultés par la mévente du mazout et la hausse du dollar qui renchérit leurs importations. — *(A.F.P.)*

AUTOMOBILE

NOUVELLES ASCONA ET MANTA

Métamorphoses chez Opel

A défaut de modèles réellement originaux, la « rentrée » automobile chez Opel sera marquée, dès le prochain Salon de Francfort, par l'apparition de véhicules métamorphosés. Tout comme la City (*le Monde* du 29 mai 1975) que nous essayerons bientôt — et qui est une extrapolation de la Kadett, — les Manta et Ascona 1976 ont subi assez de transformations pour qu'on les considère comme des nouveautés.

Les carrosseries des deux modèles sont plus longues et plus larges. La surface vitrée est augmentée et la ligne de caisse abaissée. Des becquets à l'avant apparaissent sur tous les modèles et la pénétration *dans l'air est améliorée*, surtout sur l'Ascona. Cette dernière, tout comme la Manta, adopte des phares rectangulaires. L'accessibilité au coffre est en progrès, de même que le *rayon de braquage et la capacité* du réservoir d'essence (cinquante litres).

L'élargissement des voies avant (5 centimètres) et arrière (5,5 cm) *doit donner plus de stabilité aux* deux modèles, qui, par ailleurs, sont dotés d'une suspension plus douce. C'est d'ailleurs sur le confort que les principales améliorations ont *porté : les sièges ont été redessinés*, ils sont plus larges et plus moelleux. L'espace intérieur devient remarquable, les passagers arrière, notamment, disposent de 5 centimètres de plus aux épaules ainsi qu'aux jambes. Le système de chauffage enfin est nouveau et son fonctionnement est indépendant de la vitesse du véhicule.

Opel compte vendre l'an prochain quinze mille Ascona et cinq mille Manta sur le marché français. Le pari semble difficile à tenir, compte *tenu de la concurrence dans le* groupe intermédiaire des 7-9 CV où les firmes françaises sont bien placées, notamment Chrysler, avec les 1 307 et 1 308 qui vont être *commercialisées en septembre. Mais* si le constructeur allemand s'en tient à ses premières estimations (de 18 800 F à 25 800 F pour les Ascona, et 21 700 F à 29 800 F pour *les Manta), le pari semble plus que* raisonnable, tant il est vrai que le rapport confort-prix est de nos jours primordial. — M. B.

AFFAIRES

LE GROUPE BOREL PRENDRAIT LE CONTROLE DE SOFITEL

Le regroupement des chaînes hôtelières continue. On apprend que le groupe Jacques Borel prendrait le contrôle de Sofitel. Le groupe Paribas, qui possède 25 % du capital de Sofitel, entrerait au conseil d'administration de la *société Jacques Borel*. Le résultat des négociations en cours sera connu mardi 26 août.

Le groupe Jacques Borel gère une chaîne d'hôtels de dix établissements de trois et quatre étoiles, totalisant mille deux cent cinquante-deux chambres. Ce groupe envisage la mise en place de trente établissement entre 1975 et 1977. La chaîne Sofitel, créée en 1963, exploite quinze établissements totalisant deux mille cinq cents chambres.

● LE GROUPE D'ASSURANCES ABEILLE ET PAIX RENFORCE SES INTERETS AU CANADA. — Il va procéder, avec son partenaire la Laurentienne, une compagnie d'assurances québécoise, au rachat de la Prévoyance, une compagnie de Montréal.

LA VIE ÉCONOMIQUE

MONNAIES ET CHANGES

Les administrateurs du F.M.I. soulignent les avantages des changes flottants

Le système plus ou moins dirigé des changes flottants a permis d' « éviter le retour de crises analogues à celles qui ont perturbé les dernières années du système des parités fixes ». *Telle est l'une des conclusions majeures du dernier rapport annuel du Fonds monétaire international (F.M.I.). A quelques jours de l'assemblée annuelle, et alors que la querelle n'est pas éteinte entre partisans de l'un et l'autre système, notamment entre les Etats-Unis et la France, nul doute que cet éloge des changes flottants par les administrateurs du Fonds aura un certain retentissement.*

« Les fluctuations du taux ont parfois été assez imprévues, notent-ils encore, *mais, jusqu'ici, rien n'indique que cela ait sérieusement entamé la croissance du commerce mondial. Tout compte fait, il semble que la flexibilité des taux de change ait permis à l'économie mondiale de surmonter une série de situations délicates* [on notera au passage cet élégant euphémisme pour désigner, entre autres, la crise du pétrole] *et de s'accommoder des tendances diverses des coûts et des prix dans les économies nationales, sans entraîner autant de perturbations dans le commerce et les paiements que ne l'aurait fait un régime de parités fixes. »*

Les changes flottants paraissent donc supérieurs aux parités fixes, au moins dans la situation actuelle, mais leur fonctionnement pourrait être amélioré, car les fluctuations du taux de change *« ont été, dans certains cas, beaucoup plus fortes qu'elles n'auraient dû l'être, compte tenu de l'évolution des conditions économiques fondamentales ».*

Comment faire pour éviter les errances du marché, qui se sont produites malgré des interventions parfois « vigoureuses » des banques centrales sur les marchés des changes ? Apparemment, le document intitulé *Orientations pour la gestion des taux de change flottants*, adopté par les administrateurs du Fonds, n'a pas été un guide suffisant. Mais les auteurs du rapport annuel n'en disent pas plus à ce sujet, qui reste, d'ailleurs, au centre des discussions des ministres des finances et des gouverneurs de banques centrales.

Pour les pays pauvres, dont les finances extérieures, note le rapport, sont dans une situation dramatique, les changes flottants ont introduit *« un nouvel élément d'incertitude contre lequel il est difficile de se prémunir. Toutefois, dans les circonstances actuelles, les incertitudes relatives aux mouvements des taux de change sont inévitables, et les incertitudes particulières causées par le flottement ne sont pas nécessairement plus fortes que celles que pourrait susciter un régime des parités fixes ».*

Inflation mondiale : 35 % à 40 %

Les administrateurs notent, d'autre part, dans leur rapport, que la valeur nominale des réserves globales de change a augmenté de 18 % en 1974. Ce sont, bien évidemment, les pays pétroliers qui en ont été les principaux bénéficiaires. Mais, malgré tout ce qu'on a pu dire sur l'impact du quadruplement des prix du pétrole, les pays industrialisés n'ont pas vu, en 1974, leurs réserves diminuer : au contraire, elles ont légèrement augmenté, car ils ont pu emprunter sur les marchés financiers internationaux. On retrouve, toutes choses égales par ailleurs, une situation analogue à celle du *« déficit sans pleurs »* des Etats-Unis. Grâce au recyclage des pétrodollars, les pays importateurs de pétrole récupèrent d'une main ce qu'ils paient de l'autre.

Cependant, les administrateurs chiffrent à 35-40 % (pourcentage qui vient appuyer à point nommé *les thèses de l'OPEP*) la hausse des prix des exportations en 1974. Autrement dit la valeur réelle des réserves de change a diminué. Ce qui fait que le ratio calculé par le F.M.I. (réserves globales rapportées aux importations globales) après avoir chuté pendant de longues années, puis s'être redressé entre 1970 (0,29) et 1972 (0,38), est de nouveau en diminution : 0,34 en 1973, et 0,24 en 1974, ce dernier chiffre représentant le *« niveau le plus bas jamais observé ».*

Dès lors, on retrouve la question qui avait été tant débattue au moment de la création des D.T.S. : le commerce international va-t-il manquer de liquidités ? Les administrateurs paraissent en douter. D'abord parce que les changes flottants diminuent le besoin de réserves, dans la mesure où les banques centrales ne cherchent *pas à défendre à tout prix telle* parité de leur monnaie refusée par le monde ; d'autre part, le rapport signale *« que de nombreux pays confrontés à des déficits de balance des paiements ont pu les financer, dans la mesure où l'ajustement ne s'était pas réalisé par la dépréciation du taux de change, sans perte importante de réserves, en empruntant soit sur des marchés privés, soit auprès d'autres gouvernements, ou auprès d'institutions intergouvernementales telles que le Fonds ».* Bref, la « demande » de monnaie internationale a diminué, tandis que l' « offre » augmentait. Les administrateurs n'en proposent pas moins, en cas de besoin, que le Fonds fournisse des *« liquidités conditionnelles »*, c'est-à-dire des crédits supplémentaires aux gouvernements en difficulté, mais assortis de conditions propres à accélérer le rétablissement des équilibres fondamentaux. — Ph. S.

LE TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

	Dollars		Deutschemarks		Francs suisses	
48 heures	5 3/4	6 3/4	1 5/8	2 5/8	1/2	1 1/2
1 mois	6 1/4	6 3/4	3 1/4	3 3/4	1 1/2	2
3 mois	7 1/4	7 3/4	3 5/8	4 1/8	2 3/8	2 7/8
6 mois	8 1/8	8 5/8	4 5/8	5 1/8	3 7/8	4 3/8

La politique à l'entreprise

M. CHIRAC : Cela ne se fera pas.

Au cours d'une conférence de presse improvisée, devant le château du maréchal de Turenne, M. Jacques Chirac a déclaré, samedi 23 août : *« Les entreprises ne sont pas le lieu naturel pour tenir des réunions entrant dans le cadre de la vie politique. »* Le premier ministre a confirmé l'opposition du gouvernement à de telles manifestations et a ajouté : *« Cela ne se fera pas car il s'agit de provocations. »*

Dans *l'Humanité*, Michel Cardoze écrit à ce sujet :

« MM. Chirac et Ceyrac veulent rester des maîtres. L'entreprise — publique ou privée — est pourtant le siège de l'activité sociale essentielle des femmes et des hommes, le lieu de la production des richesses matérielles (...). En fait, M. Chirac, comme M. Poniatowski, sait bien qu'aucun homme politique de sa majorité ne peut aller débattre avec les travailleurs : sa politique leur est hostile, elle est indéfendable à l'atelier, à la cantine ou au vestiaire... »

● *M. François Ceyrac*, président du C.N.P.F., commentant l'intervention de M. Marchais à l'usine Hispano-Suiza, a déclaré : *« Vouloir, dans les entreprises, créer une agitation serait extrêmement grave. Un des principes de notre droit social, c'est que l'entreprise est un endroit neutre, consacré au travail et où l'on n'admet pas de campagnes politiques ou confessionnelles. A travers le monde, chaque fois que, dans l'entreprise, on a essayé d'implanter la lutte politique, on a abouti au chaos économique et à des difficultés politiques graves. Nous ne voulons pas de cela en France. »*

● *M. Edmond Maire*, secrétaire général de la C.F.D.T., s'est réjoui, dans une déclaration à l'A.F.P., le 24 août, de *« la présence plus effective des partis de gauche dans les entreprises »*, à condition, a-t-il ajouté, qu'elle *« n'empiète pas sur les prérogatives syndicales ». « Il y a eu çà et là des dérapages. Ainsi, il est arrivé que des cellules d'entreprises du P.C.F. élaborent des pétitions revendicatives, indépendamment des sections syndicales. La coexistence harmonieuse des partis et des syndicats dans l'entreprise implique que les sections syndicales gardent leur prérogatives et la pleine maîtrise de la conduite de l'action revendicative. »*

● *M. Robert Ballanger*, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a adressé une question écrite à M. Jacques Chirac dans laquelle il s'étonne que M. Georges Marchais ait été refoulé de la gare d'Austerlitz, vendredi 22 août.

CONJONCTURE

LA RÉUNION DES MINISTRES DES FINANCES DE LA C.E.E.

Forte pression sur l'Allemagne et la France en faveur d'une relance plus énergique

Les mesures de relance économique que vont prendre la plupart des gouvernements des pays de la C.E.E. ont été au centre de la réunion des ministres des finances des Neuf, qui s'est tenue à Venise le dimanche 24 août. Plusieurs pays — notamment la Grande-Bretagne — ont fait pression sur les représentants de l'Allemagne fédérale et de la France pour que ces mesures soient énergiques et susceptibles de stopper la montée du chômage.

De notre envoyé spécial

Venise. — C'est la conjoncture qui a occupé l'essentiel des conversations des neuf ministres des finances de la C.E.E. qui se sont tenues au palais Cini, dans l'île San-Giorgio. Le communiqué publié à l'issue de la réunion souligne notamment *« l'ampleur et la persistance de la récession économique et ses conséquences sur l'emploi (...). Un effort complémentaire de relance sera entrepris immédiatement par les pays membres que leur situation en matière de balance des paiements, de prix et de finances publiques autorise à le réaliser (...). L'ensemble de ces mesures prises ou à prendre devra avoir un effet positif dans les mois à venir. Les Etats membres de la C.E.E. maintiendront un étroit contact entre eux et avec les institutions de la Communauté, afin de poursuivre cet effort et pour l'adapter selon les circonstances ».*

A une question qui lui était posée au cours de la conférence de presse de clôture, M. Colombo répondit que chaque ministre avait exposé son plan de relance, mais qu'aucune mesure supplémentaire n'avait été décidée : *« Nous nous sommes contentés d'enregistrer »*, souligna le ministre italien. En fait, de fortes pressions se sont exercées sur l'Allemagne fédérale et sur la France, *« accusées de ne pas faire assez de relance ».*

La Belgique a fait valoir, par exemple, que son déficit budgétaire atteindrait 100 milliards de francs belges (11 milliards de francs). L'Italie a indiqué, de son côté, que les mesures décidées à Rome pouvaient être évaluées entre 5 et 6 milliards de dollars (plus de 20 milliards de francs). La plupart des pays ont annoncé des déficits budgétaires variant entre 4 et 6 % de leur produit national brut (P.N.B.) et des mesures de relance représentant 3 à 4 % de ce même P.N.B.

A ces reproches, la R.F.A. a répondu que son déficit budgétaire (Etat et Länder) atteindrait 70 milliards de deutschemarks (119 milliards de francs), ce qui est évidemment considérable. La France, quant à elle, a fait remarquer que l'important était surtout de mesurer la différence entre l'état présent et le passé récent. Or notre pays, qui vivait depuis des années dans un relatif équilibre budgétaire, annonce maintenant officieusement quelque 20 milliards de francs de déficit budgétaire pour 1975 et des mesures de relance qui, pour l'ensemble de l'année, pourraient atteindre, voire dépasser, 40 milliards de francs.

Les reproches d'égoïsme adressés à Paris peuvent-ils avoir pour conséquence de grossir les sommes qui vont être dépensées par le gouvernement français, à partir du mois prochain, pour relancer l'activité ?

Les équipements collectifs d'abord

On peut donc penser maintenant que l'enveloppe globale de relance se situera pour la France aux environs de 20 milliards de francs, peut-être même un peu plus. Une partie très importante de ces fonds sera consacrée aux *équipements collectifs (routes, écoles, etc.)* : pour environ 8 milliards de francs. Les sommes destinées à la consommation seront, en revanche, nettement plus faibles, soit à peine la moitié : 4 milliards de francs. Elles pourraient prendre la forme d'une prime de rentrée de 200 francs versée pour chaque enfant allant à l'école et aussi de ressources supplémentaires accordées aux personnes âgées.

Plusieurs milliards de francs seraient d'autre part dépensés pour faciliter la trésorerie des entreprises, sous forme notamment d'allégements sur la T.V.A. (suppression partielle du décalage d'un mois). Enfin, des mesures seraient prises pour abaisser le coût du crédit en France : le taux de l'escompte sera très probablement diminué au début de septembre, ce qui entraînera *quelques jours après un abaissement* des taux d'intérêt demandés par les banques à leurs clients.

L'hypothèse d'une relance de quelque 20 milliards de francs est d'autant plus vraisemblable que la balance des paiements de la France est actuellement largement excédentaire et que le rythme de l'inflation semble continuer de se ralentir : l'indice des prix de détail aurait augmenté de 0,7 % en juillet, ce qui est un assez bon résultat pour un mois qui, traditionnellement, est mauvais.

Restaient les problèmes monétaires internationaux. Ceux-ci ont été beaucoup plus rapidement examinés. M. Fourcade avait fait savoir qu'il ne se battrait pas cette fois pour faire avancer la discussion sur le système des taux de change : retour aux parités fixes comme le souhaitent les Français, ou perpétuation des changes flottants comme le veulent les Américains ? La Commission européenne est trop divisée à ce sujet.

Aussi a-t-il été décidé de ne pas s'occuper cette fois de ce sujet, mais d'adopter une position commune sur les trois autres dossiers importants : quotas au FMI ; utilisation de l'or du Fonds monétaire international ; transactions en or entre banques centrales.

Voici donc la position commune que présentera la C.E.E. à la réunion du F.M.I. qui commence le 1er septembre à Washington.

● QUOTAS. — Les pays pétroliers verraient leurs quotas au F.M.I. doubler, la part des nations en voie de développement restant stable, malgré la décroissance de leur P.N.B. Cela implique une diminution — en valeur relative — *de la part* des Etats industrialisés. Le problème est pour ces pays riches de s'entendre sur la réduction que chacun doit consentir.

Les Américains, par exemple, accepteraient-ils de voir diminuer leur part — actuellement fixée à 20 %, — qui leur assure dans les votes importants une minorité de blocage ? C'est évidemment peu probable. Deux solutions : réduire à 15 % cette minorité de blocage, ou consentir une réduction des quotas plus importante pour les autres pays, de telle sorte que l'effort de chacun compense le refus des Etats-Unis.

● UTILISATION DE L'OR DU F.M.I. — La France veut, on s'en souvient, que la totalité de l'or du F.M.I. soit restituée aux Etats, au prix officiel du marché et en fonction de leur quota au F.M.I. Les plus-values dégagées lors de la vente de métal précieux auraient servi à aider les pays en voie de développement. Les Etats-Unis, au contraire, dans leur souci d'enlever à l'or son rôle officiel dans les paiements internationaux, demandent que cet or soit vendu sur le marché.

Les Neuf ont préparé à Venise le compromis suivant : le F.M.I. garderait les deux tiers de l'or *qu'il détient actuellement.* Le tiers restant serait ainsi utilisé : un sixième serait vendu aux Etats membres en fonction de leur quota au F.M.I., l'autre sixième serait vendu soit aux Banques centrales, soit sur le marché. Cette vente devrait en toute hypothèse se *faire* au prix le plus élevé, de telle sorte que les profits dégagés *soient* maxima et servent à l'aide aux pays en voie de développement.

● TRANSACTION EN OR ENTRE BANQUES CENTRALES. — Les membres de la C.E.E. semblent avoir été unanimement hostiles aux restrictions que voulaient apporter les Etats-Unis sur les mouvements d'or entre Banques centrales, notamment sur la possibilité d'acheter du métal précieux. Le compromis qui sera proposé par les Neuf à Washington prendra la forme suivante : *« pendant deux ans »*, les transactions entre Banques ne devront pas aboutir à une augmentation globale du stock d'or monétaire; après cette période de deux ans, la liberté sera la règle. On est évidemment loin de la position américaine, qui n'admettait de mouvements d'or qu'en cas de *« besoin extrême ».*

Tel est l'essentiel de l'accord de Venise sur les problèmes monétaires internationaux. *« Le plus important sera décidé à Washington »*, devait déclarer M. Colombo après la réunion. *« Le problème des taux de change pourra y être abordé et, si tout se passe bien, un accord pourra être réalisé à la Jamaïque en janvier prochain, date de la prochaine réunion du comité intérimaire du F.M.I. »* Mais, a ajouté le ministre italien, *« même si aucun accord ne pouvait être réalisé sur le système de change, les pays du F.M.I. pourraient ratifier et appliquer les trois autres volets de l'accord ».*

ALAIN VERNHOLES.

M. BIDEGAIN : Il y aura plusieurs centaines de licenciements dans la chaussure à partir de septembre.

M. José Bidegain, délégué général de l'industrie de la chaussure, a annoncé, dimanche 24 août, au micro d'Europe 1, que des licenciements interviendraient parmi les soixante-quinze mille salariés de cette industrie, au cours du deuxième semestre 1975.

Sans préciser le chiffre exact de ces licenciements, M. Bidegain a indiqué qu'il y en aurait *« très probablement plusieurs centaines à partir de septembre »*, le reste dépendant de l'évolution de la situation économique française.

Les difficultés actuellement rencontrées par les industriels de la chaussure sont d'abord imputables, *selon lui, au désordre* monétaire international, qui provoque un ralentissement des exportations (30 % de la production française) et, ensuite, au financement du chômage partiel par les industriels.

Sur ce dernier point, M. Bidegain a regretté que, pour des raisons d'ordre administratif, la participation à 90 % de l'Etat aux dépenses de chômage partiel, décidée le 5 janvier dernier, n'ait pu être encore appliquée

M. MAIRE (C.F.D.T.) : La réduction de la durée du travail, thème unificateur des luttes.

« Ce n'est pas parce que le nombre de chômeurs ou de jeunes à la recherche d'un emploi va être plus important qu'on connaîtra une explosion sociale », déclare M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., dans une interview à l'A.F.P. *« Cependant*, ajoute-t-il, *je suis convaincu que le creux de la vague, du point de vue de la combativité des travailleurs, est derrière nous. »*

« La C.F.D.T. fera en sorte qu'à chaque situation corresponde une bataille. Mais il peut y avoir à la rentrée, à partir du drame du chômage, notamment chez les jeunes, un facteur important d'unification des luttes : le soutien à apporter aux discussions prévues sur la réduction de la durée du travail et l'avancement de l'âge de la retraite. Si ces discussions s'engagent, nous veillerons à ce qu'elles ne soient pas des « contre-feux » pour le patronat et les pouvoirs publics, mais, au contraire, les pôles de rassemblement des luttes diverses. Et nous voulons que ces deux thèmes soient abordés ensemble, dans le cadre d'une négociation tripartite (patronat - syndicats - gouvernement). »

M. CEYRAC : Je ne crois pas qu'on puisse dire aujourd'hui qu'on sort du tunnel.

« Je ne crois pas qu'on puisse dire aujourd'hui qu'on sort du tunnel », a déclaré samedi 23 août M. François Ceyrac, président du C.N.P.F., qui était interviewé par Antenne 2. *« Les symptômes dont on parle ici et là sont encore incertains et difficiles à analyser »*, a-t-il affirmé. *« Je pense que l'on a touché le fond de la crise à la fin du premier semestre. Mais nous ne pouvons pas rester longtemps au fond, sous peine d'étouffer ; ce qu'il faut, c'est redonner aux gens qui travaillent trente-deux heures des horaires normaux — quarante heures et plus — et donner aux chômeurs de nouveau du travail. »*

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LOCINDUS

Au 30 juin 1975, le montant des recettes H.T. (loyers, préloyers et produits financiers) de la société s'est élevé à 53 923 000 F contre 46 752 000 F pour les six premiers mois de l'exercice précédent, marquant ainsi une augmentation de 15,34 %.

Pour la même période, le bénéfice net provisoire s'est élevé à 16 349 000 francs contre 14 091 000 francs au 30 juin 1974, les amortissements et provisions passant de 9 236 000 francs au 30 juin 1974 à 13 491 000 francs au 30 juin 1975.

Les prévisions de résultats établis pour la fin de l'exercice en cours, compte tenu des éléments connus au 31 juillet et sauf événements graves actuellement imprévisibles, devraient permettre d'assurer la distribution d'un dividende en accroissement par rapport à celui distribué au titre de 1974.

COMPAGNIE MÉTALLURGIQUE ET MINIÈRE

Le montant des ventes et produits accessoires du premier semestre 1975 s'élève à 15 172 933 F contre 17 995 549 F pour le premier semestre 1974 et 11 275 031 F pour le premier semestre 1973.

La réduction constatée par rapport à la période correspondante de 1974 s'explique par la baisse notable du prix des matières premières traitées par la société et par les [illegible] de la conjoncture économique qui a été particulièrement défavorable aux activités liées à la sidérurgie et à la métallurgie des principaux métaux non ferreux.

LES MARCHÉS FINANCIERS

EURO-ÉMISSIONS

Augmentation du volume des émissions

Alors que les taux d'intérêt à court terme demeurent nettement orientés à la hausse, tant à New-York que sur le marché monétaire international, que la possibilité maintenant très réelle d'un retour de l'inflation à deux chiffres aux Etats-Unis accroît encore la tension sur ces taux, qu'une partie appréciable des professionnels, des investisseurs et des eurobanquiers ne sont pas encore revenus de vacances, 300 millions de dollars d'émissions nouvelles sont offerts sur le marché euro-obligataire dans le cadre de six emprunts différents. Parmi ceux-ci, le plus original, le plus audacieux, le plus subtil peut-être, mais sans doute aussi celui qui étonnera le plus le marché, est celui de 50 millions de dollars que la B.N.P. lance pour son propre compte dès ce lundi. L'emprunt B.N.P. semble en effet assorti de conditions qui, à première vue, laisseront preplexes ceux qui ne se seront pas davantage penchés sur un mécanisme inhabituel. Mais son intérêt réside également dans le fait qu'il s'agit de « notes » à taux flottant (F.R.N.). Ce genre de « notes » s'est toujours développé à un moment où l'évolution des taux à court terme demeurait incertaine, à un moment où les probabilités d'une remontée du coût de l'argent à court terme passaient du domaine d'un imaginaire lointain à une réalité immédiatisée.

Dans ces conditions on pourrait s'étonner de l'avalanche d'émissions qui déferle à nouveau sur le marché. Bien sûr, les « dealers » sont optimistes par nature.

Bien sûr aussi, les cours se sont encore raffermis la semaine dernière sur le marché secondaire. Tous ces facteurs peuvent expliquer le présent optimisme du marché. Toutefois, il faut souligner, d'une part, que l'activité sur le marché secondaire est demeurée extrêmement faible ; d'autre part, que la hausse des cours, la semaine passée, est restée limitée à environ un quart de point, sous l'effet d'un coup d'arrêt brutal lorsque fut connue la forte hausse enregistrée par les prix à la consommation aux Etats-Unis pendant le mois de juillet. L'avenir reste bouché à New-York.

Les taux à court terme se sont à nouveau inscrits en hausse à New-York. Mais, cette fois-ci, le mouvement a été déclenché tout autant par les craintes engendrées par l'éventualité d'un retour à un niveau d'inflation supérieur à 10 % que par les autres facteurs qui pesaient déjà auparavant sur le marché : énormes besoins de la trésorerie U.S., « Big Mac Story », etc. — (Agefi.)

LONDRES

Marché clos

Tous les marchés financiers britanniques ont chômé, ce lundi, à l'occasion du Summer Bank Holidays.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 8 7/8 %

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE Base 100 : 31 déc. 1974.)

	21 août	22 août
Valeurs françaises ..	127,6	129,8
Valeurs étrangères ..	124,5	124,9
Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)		
Indice général	74,1	74,6

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/8	25/8
1 dollar (en yens) ...	297 97	298 ..

NEW YORK

WALL STREET

Les valeurs de croissance perdent la vedette

New-York (Agefi). — Le repli de l'indice Dow Jones des industrielles, ces trois dernières semaines, de quelque 8 % par rapport à son maximum pour 1975, 881,81, atteint le 15 juillet, est bien faible par rapport à celui des valeurs de croissance.

Bien que ces dernières constituent encore une portion appréciable des portefeuilles des institutions, tout porte à croire qu'elles font l'objet d'abondantes liquidations.

De l'avis de M. Wood, président de Wood's Index, organisme de conseil financier, il semble que les institutions, quelque peu déroutées, se débarrassent de ces titres, modifiant ainsi radicalement leur comportement.

Ainsi, constate Wood's Index, les cours de vingt-cinq valeurs de croissance « institutionnelles » de premier plan ont baissé de presque 14 % en moins d'un mois.

L'indice concernant seize valeurs de ce type, établi par Harris, Upham and Co., a cédé de son côté 17,3 % par rapport à son maximum pour 1975 établi au milieu de mai. Un troisième, qui porte sur vingt et un titres, celui mis au point par les Weisenberger Services, est en repli de près de 20 % si on le compare à son niveau le plus élevé pour l'année courante.

Qui plus est, un chef de file comme I.B.M., qui donne fréquemment le ton à l'ensemble du marché, a cédé presque 19 % par rapport à son cours le plus élevé, 227 3/8, inscrit en mai.

B. A. L. O.

Le numéro du 25 août publie notamment les insertions suivantes :

Crédit naval - C.A.M.F. — Emission au pair d'un emprunt de 200 millions de francs divisé en 200 000 obligations de 1 000 F nominal (jouissance 19 septembre 1975). Ces obligations rapporteront un intérêt annuel de 10,90 % et seront *amortissables en quinze ans* au maximum à partir du 19 septembre 1978 par annuités constantes.

Société des autoroutes du nord et de l'est de la France (SANEF). — Emission au pair d'un emprunt de 100 millions de francs représenté par 100 000 obligations de 1 000 francs nominal (jouissance 25 août 1975). Ces obligations portant intérêt à 10,90 % seront amortissables en dix ans à partir du 25 août 1985.

Rocamat. — Emission de 978 648 actions de 20 F, à souscrire à raison de 16,75 F en espèces ou par compensation de créances. La somme de 3,25 F sera libérée par incorporation au capital de la réserve légale de plus-value à long terme. Les actions nouvelles seront créées jouissance du 1er janvier 1975 et réservées aux actionnaires anciens à raison de trois nouvelles actions pour une ancienne.

Le capital sera ainsi porté de 6 524 320 F à 26 097 080 F.

NOUVELLES DES SOCIETES

HORSTMANN. — *Cette filiale du* groupe Roffo a enregistré au cours de l'exercice clos le 31 juillet 1975 un important déficit d'exploitation. Le bénéfice net du précédent exercice s'était élevé à 6,14 millions de francs. Des mesures de redressement *sont en cours, comportant* la réduction des frais de gestion et d'une partie des effectifs.

MOTEURS DUVANT. — Pour l'exercice clos le 31 juillet 1975, cette filiale à 20 % de Roffo et à 20 % de Horstmann a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 63 millions de francs, contre 23 millions, et un bénéfice après amortissements et impôts de 4 millions de francs.

LOCINDUS. — Bénéfice net du premier semestre : 16,34 millions de *francs contre* 14,09 millions. Sauf imprévu, les résultats de l'exercice entier devraient être en augmentation et le dividende serait majoré.

L. M. ERICSSON. — Bénéfice avant impôt du premier semestre : 304 millions de couronnes contre 388 millions. *Bénéfice* net par action : 7,95 couronnes contre 11,60. Le chiffre d'affaires s'est accru de 17 %. Pour l'exercice entier, le groupe prévoit une augmentation de 20 % de ses ventes, mais une diminution de ses bénéfices du fait de la hausse des coûts et des difficultés de la filiale brésilienne.

BOURSE DE PARIS — 22 AOUT — COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %............	38 50	2 679
5 %............	68	2 781
5 % 1920-1980..	135	2 781
3 % amort. 45-54	75 80	0 180
4 1/4-4 3/4 % 63	103 ..	1 103
4 1/4-4 3/4 % 63	88	4 242
Emp. N. Eq. 5%65.	100 80	4 701
Emp. N. Eq. 6 %	98 60	5 369
Emp. N. Eq. 6 %	94 60	1 361
Emp. 7 % 1973 .	112 10	4 280
E.D.F. 6 1/2 1950	...	1 687
— 5 % 1960..	... ..	2 576

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1953	... ..	... ..
E.D.F. parts 1953	...	364 ..
Ch. France 3 %..	132 ..	132 ..
Abeille-I.G.A.R.D.	445	445
Abeille (Vie)....	209	204 ..
A.G.P..........	323	374
Concorde........	266	266
Epargne France..	348	345 ..
Fonc. T. I.A.R.D..	115 ..	111 ..
Foncière (Vie):..	o274 ..	274
France (I.A.R.D.).	..	..

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
France (La)......	315	321
Préservatrice S.A.	345 20	360 ..
Prévoyance.....	...	1088
Protectrice A.I.R.	238	238 ..
Alsacien. Banque.	364	364
(Lt) Bque Dupont.	223	223
Banque Hervet...	250 70	250 70
Banque Indochine	199 ..	208 ..
Sté B. et Particip.	...	387 ..
Banque Worms ..	165	167 ..
C.F.E.C..........	..	.. ..
C.G.I.B..........	76 50	75 ..
Cedetel..........	114 ..	113
Cofica...........	d 77 ..	d 77
C.A.M.E.........	66 10	66 50
Créd. gén. indust.	135 ..	135
(M) Crédit Mod..		o 70
Financière Sofat.	168 50	168
Finextel........	117 60	115 20
Fr. Cr. et B. (Cie).	81	84
France-Bail......	186	188
Hydro-Energie...	35 80	36 ..
Immobanque....	143	143 50
Immofice.......	143 50	112 20
Interbail.......	112 90	131 60
Locafinancière...	133 ..	134
Lyon-Alemand...	..	
Soc. Mars. Crédit.	269	269

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Séquanaise Banq.	224 ..	224
SLIMINCO.......	142 ..	145
Sté Cent. Banque.	71 50	71 50
SOFICOMI.......	137 50	138
Sovabail........	143 80	147
UCIP-Bail.......	112 50	112 50
Unibail.........	128	128 ..
Un. Ind. Crédit..	160	161 ..
Cie F. Stein Ro..	130 ..	130
Fonc. Chât.-d'Eau	572	576 ..
(M) S.O.F.I.P....	129	130
Fonc. Lyonnaise..	585	600 ..
Immob. Marseille	923	895
Louvre.........	209	209
Midi...........	475	472 50
Rente foncière...	685	680
SINVIM........	172 70	172 70
Voitures à Paris..	o274	285
Cogifi..........	102 60	103 20
Foncina........	107 50	112
Gr. Fin. Constr...	105 10	105 10
Immindo.......	101 20	101 20
Imminvest......	75 10	75 10
Cie Lyon. Imm...	86 50	86
Sagimo.........	102 50	102 ..
UFIMEG........	82 60	62 60
U.G.I.M.O......	99	100
Union Habit.....	130	130

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
Un. Imm. France.	103 50	106 ..
Acier Investiss..	104	103 50
Gestion Sélect...	209	200 ..
Invest. et Gest..	138 ..	138
Parisienne Plac..	...	171 20
Placem. Inter....	85 30	85 60
Safragi.........	184	182 ..
Abeille (Cie Ind.).	190	193 ..
Applic. Hydraul..	868	880 ..
Artois.........	90	93
Centen. Blanzy...	313	318 80
C. Roussel-Nobel.	238	239 ..
(Ny) Centrest....	106 50	d108
(ny) Champex....	...	107
Charg. Réun. (p.).	2940	2876
Orléans........	74 ..	74
(Li) Dév. R. Nord.	121	d128
Electro-Financ...	279 50	280 ..
Fin. Bretagne....	41 ..	41 ..
Fin. Haussmann..	.. ..	.. ..
Gaz et Eaux.....	300 ..	302 ..
La Mure........	71 ..	71 ..
Lebon et Cie....	145	149
(Ny) Lordex.....	...	182
Cie Marocaine...	d 25 20	25
O.V.A.L.M.......	47	48 ..
OPB-Paribas....	92 50	93 ..

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger après la clôture la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
559	4,50 % 1973	559	564 30	564 30	556 60
1210	C.N.E. 3 %..	1211 80	1213	1213	1208
700	Cie Gle Eaux.	700	709	708 ..	705 ..
103	Electro-Méc..	104 ..	104 ..	103 10	104 ..
169	Olida-Caby..	168	[illegible]	[illegible]	[illegible]
80	Opfi-Paribas.	79 80	[illegible]	[illegible]	[illegible]

* VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

o. : offert ; c. : coupon détaché ; d. demande ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique, portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 22/8	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 370	4 388	4 35
Canada ($ can. 1)	4 208	4 213	4 17
Allemagne (100 DM)	170 180	170 600	169 50
Belgique (100 fr.)	11 420	11 445	10 98
Danemark (100 krd.)	73 370	73 620	73
Espagne (100 pes.)	7 505	7 507	7 44
Grande-Bretagne (£ 1) ...	9 222	9 215	9 25
Italie (100 lires)	0 654	0 654	0 61
Norvège (100 kr.)	80 320	80 380	79 50
Pays-Bas (100 fl.)	165 750	166 500	165 25
Portugal (100 esc.)	16 575	16 595	11 50
Suède (100 krs.)	101 220	101 520	101 ..
Suisse (100 fr.)	162 950	163 575	162 50

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 22/8
Or fin (kilo en barre)	23285	23100
Or fin (kilo en lingot) ...	23285	23150
Pièce française (20 fr.) ..	258 90	259 90
Pièce française (10 fr.) ..	176 50	176 50
Pièce suisse (20 fr.)	231	23? 70
Union latine (20 fr.)	218 80	218 20
Souverain	222 50	222 70
Pièce de 20 dollars	1118	1103 60
Pièce de 10 dollars	544	540
Pièce de 5 dollars	350 50	350
Pièce de 50 pesos	929 ..	925 50
Pièce de 10 florins	208 50	207

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 24-25 août 1975 a été tiré à 475 682 exemplaires.

M. BERGERON (F.O.) : Les difficultés économiques risquent de devenir politiques.

« Si des remèdes ne sont pas rapidement trouvés [aux difficultés économiques], *elles ne tarderont pas à glisser du plan économique et social au plan politique »*, déclare M. Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, dans une interview à l'A.F.P. *« Le gouvernement doit avoir conscience que, si le souci d'équilibre budgétaire, commercial et monétaire est louable, ces équilibres, de toute manière fragiles du fait de la crise mondiale, peuvent, à chaque instant, être remis en cause par des événements sociaux qui, presque toujours, se produisent dans des formes que personne n'aura prévues. »*

Le secrétaire général de F.O. doute que les mesures économiques en préparation auront pour objectif *« un nouveau type de croissance »*. Il préconise une relance des investissements collectifs — *« des possibilités existent dans les domaines des travaux publics et du logement social »* — et un accroissement du pouvoir de consommation des ménages, priorité étant donnée aux catégories les plus défavorisées.

Tout en s'attendant à une *« aggravation importante »* du chômage, M. Bergeron est moins pessimiste que d'autres syndicalistes. *« Selon les données de l'assurance-chômage, on peut dire que les ASSEDIC peuvent faire face aux conséquences d'une augmentation de 25 % du nombre de chômeurs d'ici à la fin de l'année. Or, il n'est pas certain qu'on en arrive là. Il faut donc détruire les rumeurs alarmistes selon lesquelles les ASSEDIC pourraient fermer leurs guichets. Cela ne tient pas debout. »*

« Ce qu'il faut dire avec force, ajoute M. Bergeron, *c'est que depuis 1967, époque des ordonnances sur l'emploi, la part de l'Etat dans l'indemnisation du chômage est tombée de 50 à 25 %. »* Le secrétaire général de F.O. affirme que l'Etat doit augmenter sa participation.

Enfin, le dirigeant syndical réaffirme qu'il n'existe pas, selon lui, de *« solution totale »* à la crise économique actuelle sans reconstruction d'un système monétaire et redéfinition des règles du commerce international.

B C D E F G H

IMPLICITEMENT ANNONCÉE PAR LE GOUVERNEMENT GREC

La commutation des condamnations à mort de MM. Papadopoulos, Pattakos et Makarezos pose un grave problème politique

Après la condamnation à mort, samedi 23 août, de MM. Papadopoulos, Pattakos et Makarezos, principaux responsables du coup d'Etat du 21 avril 1967 (« le Monde » daté 24-25 août), un communiqué officiel publié à Athènes indique que le conseil des ministres est convoqué ce lundi afin d'examiner les questions soulevées par le verdict. Le texte précise que « l'œuvre de la justice indépendante est complétée par la procédure finale permettant la commutation des peines » et conclut : « Un sentiment élevé des responsabilités politiques doit prévaloir. » Il semble donc préluder à une décision de clémence.

De notre correspondant

Athènes. — La décision de commuer les peines de mort prononcées samedi provoque de vives *réactions dans les milieux* de l'opposition et des remous dans l'opinion grecque. De petits groupes de jeunes manifestants se sont rassemblés ce lundi matin dans le centre d'Athènes.

Le président de l'union du centre, M. Georges Mavros, dénonce la *« hâte »* apportée par le gouvernement à atténuer les rigueurs de la justice. Il réclame la convocation immédiate du Parlement. Le président du parti socialiste (PASOK), M. Andréas Papandréou, en demande la dissolution et des élections générales. De son côté, le parti communiste *« de l'extérieur »* souhaite que les condamnés à mort soient exécutés. Le P.C. *« de l'intérieur »* exprime la crainte de voir la clémence du gouvernement encourager de nouveaux apprentis dictateurs. L'opposition se trouve donc mobilisée et paraît devoir faire du procès de Korydallos (prison du Pirée où le tribunal siégeait) son cheval de bataille contre le parti au pouvoir.

Près des deux tiers de la population réclament le châtiment exemplaire des responsables de la dictature, mais ce n'est que dans les villes que les éléments les plus engagés politiquement, surtout les jeunes et les étudiants, désirent vraiment voir *« rouler des têtes »*. Dans les campagnes, les passions sont moins exacerbées, et il n'est pas exagéré de soutenir qu'un tiers de la population accepterait mal des exécutions. Enfin, dans l'armée, et jusqu'au grade de commandant, la très grande majorité des officiers demeurent plus ou moins attachés aux chefs de file de l'ancien régime militaire.

Le gouvernement Caramanlis se trouve donc placé devant un problème difficile. Il doit tout d'abord tenir les promesses faites au peuple grec, dès le mois de septembre 1974, et selon lesquelles *« les responsables de la dictature seront châtiés »*. Il sait que les plus sévères condamnations n'ont pas de valeur exemplaire si elles ne sont pas appliquées.

D'autre part, le gouvernement sait que l'exécution des trois *« chefs historiques »* de la dictature peut provoquer des réactions dangereuses. Or le temps dont il dispose pour faire *« régner un sens élevé des responsabilités politiques »* est très limité. Les terribles révélations faites au procès des militaires tortionnaires ont sensibilisé l'opinion publique et le prochain procès des responsables du massacre de l'Ecole polytechnique, en novembre 1973, ne peut que faire monter la fièvre.

La gauche se mobilise et les étudiants en vacances ne vont plus tarder à regagner la capitale. Dans quelques semaines, le climat sera tel que toute mesure de clémence posera de graves problèmes. Il appartient donc au gouvernement d'annoncer dès maintenant sa décision.

Les Grecs pensaient assister au *« procès de la dictature »* dans toutes ses ramifications et dans toutes les directions. En fait, l'accusation a été strictement limitée *au seul coup d'Etat du 21 avril* 1967 et la plupart des citoyens pensent que le véritable débat a été escamoté. Pour la gauche, le procès des « colonels » aurait dû impliquer la *« grande pécheresse »*, cette droite au pouvoir depuis 1935 et dont la dictature ne fut qu'un avatar. Mais dans toutes *les familles politiques, nombreux* sont ceux qui considèrent que d'autres responsables et complices de la dictature, et non des moindres, auraient dû également prendre place sur le banc des accusés.

Analysant la situation, les chefs de file de la gauche estiment que *le procès a cimenté l'unité des* forces démocratiques et créé les conditions permettant de mettre sur pied un nouveau et large rassemblement politique. Cette perspective préoccupe les milieux de droite, qui redoutent un fort glissement vers la gauche. Compte tenu de problèmes économiques et sociaux de plus en plus aigus, l'automne risque donc d'être agité.

MARC MARCEAU.

A son retour de France

LE MARÉCHAL BOKASSA ACCUSE « UN PAYS AMI » DE « HAUTE TRAHISON »

N'Djamena *(A.F.P.)*. — Le maréchal Bokassa a *laissé entendre*, dans un discours radiodiffusé, samedi 23 août à Bangui, et capté à N'Djamena, qu'une tentative de renversement de son régime a eu lieu récemment en République Centrafricaine. *« On a voulu faire en R.C.A. ce qui se passe ailleurs*, a-t-il déclaré. *On a fomenté des choses, on a dit des mensonges, on a voulu changer mon régime, on a dressé les gens contre le pays. »*

« Je sais, a dit encore le maréchal Bokassa, *qu'un appareil puissant existe sur notre territoire. Il n'a pour but que de choisir des hommes, d'installer son système, de faire revivre une nouvelle forme de colonialisme. »*

Le chef d'Etat centrafricain, qui a prononcé ce discours au retour d'un séjour d'un mois en France et devant le corps diplomatique et les membres du gouvernement, a mis en cause sans le nommer un *« pays ami »* qu'il a accusé de *« haute trahison »*.

S'exprimant en termes voilés avec une émotion visible, le maréchal Bokassa a expliqué les raisons qui l'avaient poussé à demander l'aide de la France. Il a fait ensuite un bref compte rendu des difficultés financières et économiques que connaît actuellement la R.C.A. Visiblement déçu par son voyage, il a ajouté : *« Certes, j'ai rencontré le président de la République française, à qui j'ai fait un exposé des problèmes de la R.C.A., mais maintenant je suis prêt à rencontrer tout autre chef d'Etat ami, qu'il soit européen, chinois, africain, coréen ou américain. »*

[A l'Elysée, on se refusait, lundi, en fin de matinée, à tout commentaire à propos des déclarations du maréchal Bokassa.]

En Inde

Le gouvernement prépare une refonte des structures de la presse

New-Delhi *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — M. Shukla, ministre de l'information, a annoncé le samedi 23 août, au cours d'un entretien avec les correspondants étrangers accrédités à New-Delhi, que le gouvernement de Mme Gandhi préparait des mesures visant à modifier les structures de la presse indienne.

Le but de cette réforme, a dit le ministre, est de *« garantir l'indépendance des rédactions »* en leur permettant d'échapper au contrôle des milieux d'affaires et du gouvernement. Une seule agence de presse remplacera les quatre qui existent actuellement (deux d'entre elles diffusent leur service en anglais et les deux autres en hindi). Selon le ministre de l'information, les revenus de ces agences proviennent essentiellement du gouvernement, et elles ne sont pas libres comme elles devraient l'être. M. Shukla estime que l'existence d'une agence de presse ne devrait être assurée que par les abonnements.

Le ministre a aussi donné l'assurance que le gouvernement ne souhaitait pas la disparition des journaux d'opinion, mais il a précisé que leurs bénéfices devront être en partie réinvestis dans l'entreprise et en partie redistribués au personnel. Faisant allusion à la situation actuelle de la presse, soumise à la censure, M. Shukla a affirmé que les conditions actuelles de travail des journalistes ne dureraient pas.

M. Shukla a, en outre, précisé qu'il y avait moins de mille prisonniers politiques en Inde, et que le tiers environ des dix mille personnes appréhendées depuis l'instauration de l'état d'urgence, le 26 juin, avaient été relâchées. Parmi ces dix mille personnes, a-t-il précisé, figurent des personnes arrêtées à titre préventif, et d'autres coupables de crimes économiques et de fraude fiscale.

Le ministre a ensuite souligné qu'il n'y avait pas de camps d'internement en Inde.

D'autre part, dans une interview diffusée dimanche par la télévision américaine, Mme Gandhi, a affirmé qu'elle ne *« souhaitait pas que l'état d'urgence se prolonge indéfiniment »*, mais elle n'a pas donné d'assurances quant aux élections législatives, qui doivent normalement avoir lieu en février prochain. *« Tout dépendra naturellement de la situation. Nous devons être en mesure d'assurer des élections justes »*, a dit le premier ministre.

La Cour suprême indienne devait siéger à partir de ce lundi 25 août pour examiner la validité de la révision constitutionnelle aux termes de laquelle le contentieux relatif à l'élection de Mme Gandhi échappe à la compétence du pouvoir judiciaire.

iu

● *Le gouvernement du Népal* a interdit la publication de trois quotidiens et de quatre hebdomadaires en invoquant une nouvelle loi entrée en vigueur la semaine dernière, a rapporté l'Agence népalaise de presse le dimanche 24 août.

La nouvelle législation porte sur les activités préjudiciables à la sécurité nationale, aux intérêts du public, au pouvoir souverain du roi Birendra et au maintien de la paix et de l'ordre.

Aux termes de la nouvelle loi, le gouvernement peut contraindre les journalistes étrangers à lui soumettre leurs écrits préalablement à leur transmission. — *(Reuter.)*

A LA FIN DE SON MANDAT

Le président du Mexique pourrait être candidat au poste de secrétaire général des Nations unies

Mexico. — Le président Luis Echeverria est rentré à Mexico le vendredi 22 août d'un voyage *de quarante-trois jours* dans quatorze pays. Cette tournée a constitué un véritable lancement de la candidature du chef de l'Etat mexicain au poste de secrétaire général de l'Organisation des Nations unies. M. Echeverria a certes déclaré qu'il ne briguait pas un tel poste, mais, selon *certains Mexicains*, il y aurait un net courant en sa faveur dans le tiers-monde. M. Echeverria terminera son mandat de président du Mexique en décembre 1976. A cette date, le successeur de M. Kurt Waldheim ne sera pas encore élu. Durant son voyage, M. Echeverria a constamment *affirmé la nécessité de renforcer* l'ONU. La politique d'indépendance menée par M. Echeverria pourrait être son atout principal pour succéder à M. Waldheim. Le président mexicain en a donné une nouvelle preuve en terminant son voyage par une visite à M. Fidel Castro.

Ce voyage du président mexicain — le plus long jamais fait par un chef d'Etat en exercice — a en outre démontré que M. Echeverria contrôle effectivement la situation politique interne. Il n'a pas hésité à s'éloigner alors que le puissant Parti révolutionnaire institutionnel *(PRI) s'apprête à choisir* son successeur à la présidence pour la période 1976-1982. Le choix sera rendu public en octobre prochain. Les candidats les mieux placés sont MM. Mario Moya Palencia, secrétaire du gouvernement (ministre de l'intérieur), Hugo Cervantes del Rio, secrétaire de la présidence, Porfirio Munoz Ledo, ministre du travail, et José Lopez Portillo, ministre des finances.

JOSÉ CARRENO.

● *Le Mexique a connu la semaine dernière une vague de terrorisme urbain.* Quatre policiers ont été abattus en pleine rue et deux gardes nationaux ont été tués dans un hôpital naval. Ces six assassinats portent à vingt et un au moins le nombre d'agents de l'Etat tués cette année au Mexique.

Au Chili

Le général Leigh dénonce la politique sociale de la junte

Santiago-du-Chili *(Reuter)*. — Le général Gustavo Leigh, commandant de l'armée de l'air chilienne et membre de la junte militaire, a déclaré que la politique déflationniste, au Chili, causait d' *« intenses souffrances aux classes les plus déshéritées du pays »*.

Le général Leigh, le premier membre de la junte à exprimer publiquement sa préoccupation face à l'accroissement du chômage, de la faim, de la mendicité et de l'indigence qui frappent des milliers de Chiliens, a déclaré, vendredi 22 août, que la gravité des effets de la sévère politique du régime dépassait son attente.

« Le coût social de cette politique est allé au-delà des limites auxquelles je m'attendais. Le chômage atteint des niveaux supérieurs à ceux qui étaient prévus, et les couches les plus pauvres souffrent intensément du rapport entre le coût de la vie et le salaire minimum », a ajouté le général Leigh.

Le général Leigh s'est, d'autre part, attaqué aux actions entreprises en justice par des propriétaires, pour évincer les « squatters » des bidonvilles qui s'étendent autour de Santiago. Ces communautés ont été implantées sous le régime Allende.

« Si vous voulez mon opinion personnelle, et non celle du gouvernement, je vous dirais qu'il ne faut pas restituer à leurs propriétaires une seule parcelle de terrain occupée par les « squatters ».

» Il se peut que le président ait une opinion différente. Mais ne me demandez pas de signer une loi expulsant ces gens de leurs maisons. Je m'y refuserais et j'imposerais mon veto sur une telle loi », a-t-il dit.

Le général Pinochet, chef de l'Etat, avait affirmé la semaine dernière que la politique du gouvernement revêtait un caractère *« essentiellement humain en matière sociale »* et visait à alléger *« les cas de pauvreté extrême »*.

Le dimanche 24 août, revenant sur ses déclarations antérieures à la suite de la « sortie » du général Leigh, le chef de l'Etat chilien a admis que les sévères mesures de déflation prises par la junte provoquent des difficultés sur le plan social. Mais, a-t-il affirmé, il n'y a pas d'alternative. *« Je suis d'accord avec le général Leigh pour dire que le coût social aurait pu être un peu moins lourd. Mais je dois lui dire : « Quelle autre solution est-elle possible ? Imprimer des billets ? Demander des prêts ? »* a conclu le général Pinochet.

Aux États-Unis

Un juge fédéral demande communication du dossier du procès Rosenberg

Un magistrat fédéral, le juge June Green, a introduit le 22 août une requête auprès de Washington en vue de prendre connaissance des pièces à conviction qui conduisirent, en 1953, les époux Rosenberg à la chaise électrique. Il s'engage à les examiner lui-même, avant de décider quels documents doivent rester encore sous le sceau du secret et ceux qui peuvent être remis aux fils des Rosenberg, Robert et Michael Meeropol (ils portent le nom de la famille qui adopta les orphelins), qui cherchent à obtenir la réhabilitation posthume de leurs parents.

Le ministère de la justice, qui possède dans ses archives l'essentiel des dossiers requis, avait réclamé, après une première démarche du même ordre, plusieurs mois de délai pour exhumer et trier les actes qu'il accepterait de mettre à la disposition des partisans de la révision du procès de 1951. L'ordonnance du juge Green, si elle est suivie d'effet, vise à raccourcir ces délais en fixant au 15 novembre la date limite pour la communication du dossier. D'ores et déjà, le F.B.I. a fait savoir qu'il rendrait public sous peu cinq cents pages relatives à son enquête sur les Rosenberg.

Plusieurs voix se sont élevées aux Etats-Unis ces derniers temps en faveur d'une mesure qui mettrait fin définitivement à l' « affaire Rosenberg », en sortant des cartons les éléments qui servirent à inculper et à condamner les deux époux. Cette publication, qui dissiperait les doutes qui planent encore sur le verdict de mort, n'est devenue possible que depuis peu. Le Freedom of Information Act, voté par le Congrès en 1966, et amendé en 1974 dans un sens libéral, garantit à chaque citoyen le droit d'accès aux « fiches » et autres « renseignements » en possession des autorités, qui lui porteraient ou lui auraient porté préjudice. Cette loi, sans exemple dans les démocraties les plus avancées, comporte naturellement des exceptions et des restrictions à la « divulgation volontaire » du gouvernement fédéral. C'est très probablement grâce à elle qu'Alger Hiss a pu récemment récupérer les « papiers du potiron » (pumpkin papers), microfilms de documents confidentiels qu'il était supposé avoir copiés et remis à l'agent d'un réseau d'espionnage soviétique en 1938.

VIVE REPRISE DU DOLLAR

Amorcée à la veille du week-end, la reprise du dollar s'est assez fortement accentuée, lundi 25 août au matin, sur presque tous les marchés des changes internationaux.

A Paris, la devise américaine est passée de 4,3630 F à 4,3825 F, retrouvant ainsi ses niveaux du 15 août dernier. Elle a valu 2,5730 DM, contre 2,5619 DM, à Francfort, et 2,6815 FS, contre 2,6715 FS à Zurich. Aucune cotation n'a eu lieu sur la place de Londres, fermée à l'occasion du « Summer Bank Holidays ». Officieusement, toutefois, la livre sterling a faibli : 2,1015 dollars, contre 2,1189.

Selon les cambistes, le raffermissement de la monnaie américaine est dû en grande partie à la nouvelle montée des taux d'intérêt à court terme aux Etats-Unis.

● *M. Alexandre Hay*, actuellement vice-président du conseil d'administration de la Banque nationale suisse, deviendra à partir du 1er juillet 1976 président du Comité international de la Croix-Rouge en remplacement de M. Eric Martin qui prendra sa retraite. M. Roger Galopin restera jusqu'à la fin de 1976 président du comité directeur de la Croix-Rouge internationale. — *(U.P.I.)*

NOUVELLES BRÈVES

● *Début d'incendie à R.T.L.* — Trois mètres carrés de la façade en matière plastique de R.T.L., signée Vasarely, ont été détruits samedi 23 août, dans la soirée, par un début d'incendie vite maîtrisé par les sapeurs-pompiers.

L'incendie pourrait avoir pris accidentellement dans des installations électriques extérieures. L'hypothèse d'un acte criminel n'est cependant pas exclue : des témoins affirment avoir aperçu un homme jeter une bouteille en direction de la façade et s'enfuir aussitôt. Un membre du personnel de la station de radio de la rue Bayard avait entendu de son côté le bruit amorti d'une explosion.

● *A Briguell - le - Chantre (Vienne)*, une élection municipale complémentaire a eu lieu dimanche 24 août pour pourvoir le siège laissé vacant par le décès du maire de cette commune, Claude Peyret, député U.D.R., survenu le 7 juillet 1975. C'est son fils, M. Marc Peyret, U.D.R., qui a été élu dès le premier tour en obtenant 300 voix contre 232 à M. René Jeammet, sans étiquette, et 11 à M. Georges Ellion, sans étiquette, sur 680 inscrits, 558 votants et 543 suffrages exprimés. Lors des élections de mars 1971, Claude Peyret et ses douze colistiers avaient été élus (ou réélus) au second tour. La liste adverse s'était retirée entre les deux tours, après avoir fait état des difficultés rencontrées dans le contrôle des listes électorales.

● *Université basque d'été.* — Environ deux cents jeunes gens et jeunes filles participent depuis le 22 jusqu'au 29 août à la troisième université basque d'été, à Ustaritz (Pyrénées-Atlantiques). Les exposés et débats ont lieu en langue basque sur des sujets divers : littérature, histoire, mathématiques, physique... Cette session est organisée par l'association culturelle Ikas, en liaison avec plusieurs organisations culturelles des deux côtés de la frontière.

● *Le colloque international Psychologie et Sexualité*, organisé à l'unité d'enseignement et de recherche des sciences du comportement et de l'éducation de l'université de Toulouse-le-Mirail, se tiendra comme prévu les 11, 12 et 13 septembre prochain, malgré le décès de M. Pierre Hanry, directeur de cette U.E.R. S'adresser 109 *bis*, rue Vauquelin, 31076 Toulouse Cédex.

● *Léger recul des prix de gros en Allemagne en juillet.* — L'*indice des prix de gros* a fléchi de 0,3 % en juillet en Allemagne fédérale. Il s'est établi à 152,2 (base 100 en 1962). Par rapport à juillet 1974, l'indice a progressé de 5,8 %.